



Accessions
155.791
Shelf No.
G.3535.6
Barton Library. Vol. 2



# LES
# CONTES
*OU*
# LES NOUVELLES RECREATIONS
DE
# BONAVENTURE DES PERIERS.
TOME II.

# LES CONTES

*OU*

# LES NOUVELLES RECREATIONS ET JOYEUX DEVIS,

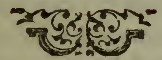
DE

BONAVENTURE DES PERIERS,
Varlet de Chambre de la Royne
de Navarre.

*NOUVELLE EDITION.*
Augmentée & corrigeé avec des Notes
Hiſtoriques & Crìtiques.

*Par* M. DE LA MONNOYE

TOME II.



*A AMSTERDAM,*
Chez Z. CHATELAIN.

M. DCC. XXXV.

# TABLE

De ce qui eſt contenu dans cette Edition des CONTES, &c. de BONAVENTURE DES PERIERS.

## TOME SECOND.

Fin de la Table.

# *ERRATA.*

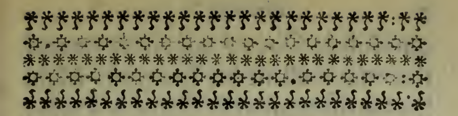
## *Tome second.*

PAge 22. lignes pénult. & dern. dias, *lisez* dius, umbes *lis.* ambes.
P. 197. l. 4. Carab. & Mat. sold. *lis.* Carabinage & Matoiserie soldatesque.
P. 247. l. 22. Etienne *lis.* Fontaine.

## *Tome troisiéme.*

P. 11. l. dern. Mal, *lis.* mal.
P. 33. l. 15. daza, *lis.* danza.
P. 36. l. dern. Mal, *lis.* mal.
P. 192. l. 23. don, *lis.* double.

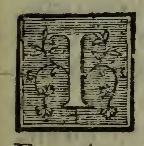
CONTES



# CONTES DE BONAVENTURE DES PERIERS.

## NOUVELLE XXXIII.

*De Madame la Fourriere qui logea le Gentilhomme au large.*



L n'y a pas long-temps qu'il y auoit vne Dame de bonne volonté, qu'on appelloit (1) la Fourriere, laquelle ſuyuoit quel-

1. *La Fourriere.* ] Son nom & ſon ſurnom etoient, comme je l'ai appris d'une vieille Epigramme, *Marguerite Noiron.*

quesfois la Cour, qui eſtoit quand ſon mary eſtoit en quartier. Mais le plus du temps elle eſtoit à Paris; car elle s'y trouuoit bien, d'autant que c'eſt (2) le Paradis des femmes, l'Enfer des mules, & le Purgatoire des ſoliciteurs. Vn iour elle eſtant audit lieu, à la porte du logis où elle ſe retiroit, va paſſer vn Gentilhomme par là deuant, accompagné d'vn ſien ami: auquel il dit tout haut, en paſſant aupres de ladite Dame, afin qu'elle l'entendiſt, Par Dieu, dit-il, ſi i'auois vne telle monture pour ceſte nuict, ie ferois vn grand païs d'icy à demain matin. La Dame Fourriere, ayant entendu ceſte parole du Gentilhomme, qu'elle trouuoit à ſon gré, car il eſtoit diſpos; dit à vn petit (3) poiſſon d'Apuril qu'elle

2. *Le Paradis des femmes.*] On a dit de Naples que c'etoit un Paradis habité par des Diables.

3. *Poiſſon d'Avril*] C'eſt-à-dire un Ma-

auoit aupres de ſoy : Va t'en ſuyure ce Gentilhomme que tu vois ainſi habillé, & ne le perds point que tu ne ſçaches où il entrera : & fay tant que tu parles à luy, & luy dis que la Dame qu'il a tantoſt veue à la porte d'vn tel logis, ſe recommande à ſa bonne grace, & que s'il la veut venir veoir à ce ſoir, elle luy donnera la collation entre huit & neuf heures. Le Gentilhomme accepta le meſſage : & r'enuoyant ſes recommandations, manda à la Dame qu'il s'y troueroit à l'heure. Et faut entendre que les deux logis n'eſtoient pas loin l'vn de l'autre. Le Gentilhomme ne faillit pas à l'aſſignation, & trouua Madame la Four-

---

quereau, parce que c'eſt au mois d'Avril que le poiſſon nommé *Maquereau* commence à être de ſaiſon, & que la pêche s'en fait.

riere qui l'attendoit. Elle le receut gracieusement, & le festoya de confitures. Ilz deuisent ensemble vn temps : il se fait tard, & cependant la chambriere apprestoit le lict proprement comme elle sçauoit faire. Là le Gentilhomme s'alla coucher selon l'accord fait entre les parties, & Madame la Fourriere aupres de luy. Le Gentilhomme monta à cheual, & commença à picquer, & puis repicquer. Mais il ne sçeut oncq en tout faire que (4) trois

---

4. *Trois courses.*] C'est à trois courses que la traite d'un galant homme est limitée dans cet ancien Reglement d'Amour :

*Pour un seul coup sans y faire retour,*
*C'est proprement d'un malade le tour :*
*Deux bonnes fois à son aise le faire,*
*C'est d'homme sain suffisant ordinaire :*
*L'homme galant donne jusqu'à trois fois ;*
*Le Moine quatre, & cinq aucunes fois :*
*Six & sept fois ce n'est point le métier*
*d'homme d'honneur ; c'est pour un Muletier.*

courſes, depuis le ſoir iuſques au matin, qu'il ſe leua d'aſſez bonne heure pour s'en aller : & laiſſa ſa monture en l'eſtable. Le lendemain, ou quelque peu de iours apres, la Fourriere qui auoit tousiours quelque commiſſion par la ville, vint rencontrer le Gentilhomme, & le ſalua en luy diſant : Bon iour Monſieur de (5) Deux & Az. Le Gentilhomme s'arreſta en la regardant, & luy va dire. Par le corps bieu, Madame, ſi le tablier euſt eſté bon, i'euſſe bien fait (6) ternes. Et ayant ſçeu le nom d'elle, le iour de deuant (car elle eſtoit femme bien congnue) luy dit : Madame la Fourriere, vous me logeaſtes

5. *Deux & as*] Terme de Trictrac, pour dire *Trois.*

Le Domenichi, L. 6. p. 344.

6. *Ternes*] Autre terme de Trictrac, pour dire ſix, lorſque les dés aménent deux trois.

l'autre nuict bien au large. Il eſt vray (dit elle) Monſieur, mais ie ne penſois pas que vous euſſiez ſi petit train. Bien aſſailly, bien deffendu.

---

7. *Si petit train* ] On a fait là-deſſus un Huitain, dont le titre eſt *De la Reponſe de Margot Noiron, à un Gentilhomme qui avoit couché avec elle.*

*Quelque Mignon*, &c.



# NOUVELLE XXXIV.

*Du Gentilhomme qui auoit couru la poste, & du coq qui ne pouuoit* ( 1 ) *caucher.*

VN Gentilhomme, grand Seigneur, ayant esté absent de sa maison pour quelque temps, print

1. *Caucher.* ] Quelques editions ont *chaucher* : celle de 1572. à Paris chez Nic. Bonfons a *chevaucher*; leçon ridicule, puisqu'il s'agit de l'action du Coc sur la poule. Le terme d'usage pour exprimer cette action est *caucher* ; d'où est venu *cauc*, qu'on a ecrit *coc* , ce qui pour *caucher* a fait ecrire *cocher*. Le verbe *caucher* vient du Latin *calcare*. De-là *Cauchemar* , ou *Cauchemare*, *quasi calcans marem* ; sorte d'oppression qui arrive pendant le sommeil, nommée par les Medecins *Incube* , que les bonnes gens s'imaginent être une espece de Démon. A propos de quoi je remarquerai

le loisir de venir veoir sa femme; laquelle estoit ieune, belle & en bon point. Et pour y estre plutost, * print la poste enuiron de deux iournées de sa maison: là où il arriua sus le tard, & que sa femme

---

qu'un Jerôme Martin de Naples, Auteur peu connu, dont j'ai vu des Contes Latins imprimés à Naples *in* 4°. chez Jean Pasquet de Sallo l'an 1620, sous le titre de *Novellæ*; je remarquerai, dis-je, que ce Martin, dans ses Contes pleins egalement d'obscenités les plus infames, & de solecismes les plus grossiers, a forgé un mot particulier, & qu'on ne trouve que chez lui, qui est *calconista*, pour dire *le Diable.* Ce mot regne dans son Livre, & je ne doute pas qu'il ne l'ait tiré du verbe *calco*, entendant par la une maniere de Démon incube.

Je reviens à *caucher*, que j'ai dit être le vrai mot, pour lequel on a dit aussi, quoique plus rarement, *chaucher.* On le trouve en ce sens dans les Dictionaires d'Oudin. A Dijon, *chaucher* c'est faire entrer, fourrer, pousser avec force quelque chose dans un lieu etroit: de *calcare* de même que *caucher*, parce que ce qu'on chauche, on le presse pour le faire entrer.

* *Il print.* R.

eſtoit desia couchée ; il ſe met aupres d'elle : laquelle fut incontinent eſueillée, bien ioyeuſe d'auoir compagnie, s'attendant qu'elle auroit (2) ſon petit picotin pour le fin moins : Mais ſa ioye fut courte. Car Monſieur ſe trouua ſi las & ſi rompu de la courſe, que quelque careſſe qu'elle luy feit, il ne ſe peut mettre en deuoir ; & s'endormit ſans luy rien faire : dont il s'excuſa vers elle, luy diſant : Mamie, dit il, le grand amour

---

2. *Son petit picotin.* ] C'eſt une alluſion à cette Chanſon de Marot :

*En entrant dans un jardin,*
*Je trouvai Guillot Martin*
*Avecque s'amie Heleine,*
*Qui vouloit pour ſon butin*
*Son beau petit picotin,*
*Non pas d'aveine.*

Le mot *Picotin* vient de *Pichot*, qui en Languedoc & ailleurs ſignifie *petit*. De *Pichot*, *Pichotin*, & enſuite *picotin*.

que ie vous porte , m'a fait haſter de vous venir veoir : & ſuis venu en poſte tout le long du chemin ; vous m'excuſerez pour cette fois. La Dame ne trouua pas cela à ſon gré : car on dit , Qu'il n'eſt rien, qu'vne femme trouue plus mauuais, ( & non ſans cauſe ) que quand l'homme la met en appetit ſans la contenter. Et a eſté ſouuent veu par experience , qu'vn amoureux , apres auoir long-temps pourſuiui vne Dame ; s'il aduient qu'elle prenne quelque ſoudaine diſpoſition de l'accepter , & que luy ſe trouue ſurprins de telle ſorte, qu'il ſoit impuiſſant, ou par trop grande affection , ou par crainte , ou par quelque autre inconuenient, (3) iamais depuis il n'y recouurera , ſi ce n'eſt par grande aduen-

---

3. *Jamais depuis*, &c. ] La rechute ſurtout eſt impardonable. Lyſandre , dans le Poëte François , recouvre auprés de Chloris

ture. Toutesfois la Dame print patience,(4) moytié par force & moytié par cizeaux : & n'en eut autre chose pour celle nuict. Elle se leua le matin d'aupres Monsieur, & le laissa reposer. Au bout d'vne heure ou deux, qu'il se voulut leuer, en s'habillant il se met à vne fenestre, qui regardoit sus la basse court : & Madame à costé de luy. Il aduisa vn coq qui muguettoit vne poule ; puis la laissoit : puis refaisoit ses caresses assez de fois, mais il ne faisoit autre chose. Monsieur qui le regardoit faire, s'en fascha, & va dire : Voyez ce meschant Coq, qu'il est lasche ! il y a vne heure qu'il est à muguetter

---

l'occasion perdue : mais Circé, dans Petrone, inflexible aprês un segond affront, ordone à ses servantes de fustiger Polyænos, & de lui cracher au nés. Regnier Sat. XI.

4. *Moytié par force* &c. ] Froide equivoque de *force*, pour violence, à *forces* sorte de ciseaux.

ceste poule, & ne luy peut rien faire : il ne vaut rien, qu'on * me l'oste, & qu'on en ait vn autre. La Dame luy respond : Eh! Monsieur, pardonnez luy : peut estre qu'il a couru la poste toute la nuict. Monsieur se teut à cela, & n'en parla plus, sçachant bien que c'estoit à luy à qui ces lettres s'addressoient.

* Qu'on le m'oste. R.

## NOUVELLE XXXV.

*Du Curé de Brou, & des bons tours qu'il faisoit en son viuant.*

(1) LE Curé de Brou, lequel en d'autres endroitz a esté

1. *Le Curé de Brou.* ] Le *Brou* dont l'Auteur entend parler, est une petite ville du Perche-Gouet dans le Diocese de Chartres sur la riviere d'Ozane, à 4 lieues de Château-Dun, & à 25 de Paris. *Brou,*

nommé Curé de (2) Briosne, a faict tant d'actes memorables en sa vie, que qui les voudroit mettre par escrit, il en feroit vne legende plus grande que d'vn (3) Lancelot ou d'vn Tristan. Et a esté si grand bruit de luy, que quand vn Curé a fait quelque chose digne de memoire, on l'attribue au Curé de

---

dans les anciens titres Latins, est appelé *Braiacum*, *Braiotum*, *&* *Braium*; tous mots qui marquent un terroir boueux, tel qu'est celui de Brou. *Castrum Braium, quod lutum interpretatur*, dit un vieux Recœuil des miracles de S. Bernard, cité par Hadrien de Valois dans son *Notitia Galliarum*, p. 94. col. 1.

2. *Briosne :* en Normandie sur la Rille, à 9 lieues de Rouen, entre Evreux & Pontaudemer.

3. *D'un Lancelot*, &c.] Des 153. Chevaliers de la Table Ronde qu'André Favyn raporte avoir eté faits par Artus Roi de la Grand' Bretagne, en 8. Chapitres qu'il tint de son Ordre, *Lancelot du Lac* & *Tristan de Leonnois*, ont eté les plus fameux. Le Roman de Lancelot fut imprimé pour la

Brou. Les Limosins ont voulu vsurper cest honneur, pour leur (4 Curé de Pierre * Buffiere, mais le Curé de Brou l'a emporté à plus de voix, & duquel ie reciteray icy quelques faits heroïques, laissant ** le reste pour ceux qui voudront vn iour exercer leur stile à les descrire tout du long. Il faut sçauoir que ledit Curé faisoit vnes choses & autres d'vn iugement particulier qu'il

---

premiere fois à Paris chez Antoine Verard l'an 1494 en trois vol. *in fol.* & depuis ailleurs l'an 1520, en 6. voll. *in*-4°. Le Roman de Tristan contient deux parties, qui font un assés gros in-folio Gothique. Un Angevin, nommé Jean Maugin l'an 1554, en accommoda la premiere partie au stile de son temps, & l'intitula *Le Nouveau Tristan*.

4. Touchant ce *Curé de Pierre Buffiere*, bourg à trois lieues de Limoges ; Voyez H Etienne Chap. 36. de son Apologie d'Herodote, p. 450 & 451.

* *Buffere* R.

** *La reste* R.

auoit, & ne trouuoit pas bon tout ce qui auoit esté introduit par ses predecesseurs : comme les *Antiennes*, les *Respondz*, les *Kyrie*, les *Sanctus*, & les *Agnus Dei*. Il les chantoit souuent à sa mode ; mais sur tout (5) ne luy plaisoit point la façon de dire la Passion à la mode qu'on la dit ordinairement par les Eglises, & la chantoit tout au contraire. Car quant nostre Seigneur disoit quelque chose aux Iuifs, ou à Pilate ; il le faisoit parler haut & cler, afin qu'on l'entendist. Et quant c'estoient les Iuifs, ou quel-

---

5. *Ne luy plaisoit point la façon de dire la Passion* ] Ce Conte ayant eté mis en Scazons Latins d'assés bon goût, il m'a paru que pour diversifier je pouvois les mettre ici, & qu'ils ne déplairoient pas aux intelligens.

SACERDOS RIDICULE PIUS.

*Christi quotannis Christiana gens duram*
*Qua luce mortem recolit*, &c.

que autre ; il parloit ſi bas, qu'à grand peine le pouuoit-on ouyr. Aduint qu'vne Dame de nom & authorité, tenant ſon chemin à Chaſteaudun pour y aller faire ſes feſtes de Paſques, paſſa par Brou le iour du Vendredy Sainct enuiron les dix heures de matin : & voulant ouyr le ſeruice, s'en alla à l'Egliſe, là où eſtoit le Curé qui le faiſoit. Quant ce vint à la Paſſion, il la dit à ſa mode, & vous faiſoit retentir l'Egliſe quant il diſoit : *Quem quæritis* ? Mais quant c'eſtoit à dire, IESUM NAZARENUM, il parloit le plus bas qu'il pouuoit. Et en cette façon continua ſa Paſſion. Cette Dame, qui eſtoit deuotieuſe, & pour vne femme eſtoit bien entendue en la ſainte Eſcripture, & notoit bien les ceremonies Eccleſiaſtiques, ſe trouua ſcandaliſée de ceſte maniere de chanter : Et euſt voulu ne s'y eſtre point trouuée. Elle en voulut par-

ler au Curé, & luy en dire ce qu'il luy en sembloit. Elle l'enuoya querir apres le seruice faict, pour venir parler à elle. Quand il fut venu, elle luy dit: Monsieur le Curé, ie ne sçay pas où vous auez apprins à officier à vn tel iour qu'il est auiourd'hui, que le peuple doit estre tout en humilité. Mais à vous ouyr faire le seruice, il n'y a deuotion qui ne se perdist. Comment cela, Madame: dit le Curé. Comment! dit elle: Vous auez dit vne Passion tout au contraire de bien. Quand nostre Seigneur parle, vous criez comme si vous estiez en vne halle: & quand c'est vn Caïphe, ou vn Pilate, ou les Juifs; vous parlez doux comme vne espousée. Est ce bien dit à vous! Est-ce à vous à estre Curé! Qui vous feroit droit, on vous priveroit de vostre Benefice, & vous feroit-on cognoistre votre faute. Quand le Curé l'eut

bien eſcoutée : Eſt-ce cela que me vouliez dire, Madame ? ce luy dit-il. Par mon ame, il eſt bien vray, ce que l'on dit : c'eſt qu'il y a beaucoup de gens qui parlent des choſes qu'ilz n'entendent pas. Madame, ie penſe auſſi-bien ſçavoir mon office comme vn autre : & veux que tout le monde ſçache que Dieu eſt auſſi bien ſeruy en ceſte Paroiſſe ſelon ſon eſtat, qu'en lieu qui ſoit d'ici à cent lieues. Ie ſçay bien que les autres Curez chantent la Paſſion tout autrement : ie la chanterois bien comme eux, ſi ie voulois ; mais il n'y entendent rien. Car appartient-il à ces coquins de Juifs de parler auſſi haut que noſtre Seigneur ! Non, non, Madame, aſſeurez vous qu'en ma Paroiſſe ie veux que Dieu ſoit le maiſtre ; & le ſera tant que ie viuray : & faſſent les autres en leur paroiſſe, comme ils entendront. Quand ceſte bonne Dame eut co-

gneu l'humeur de l'homme, elle le laiſſa avec ſes opinions (6) bigearres, & luy dit ſeulement: Vrayement, Monſieur le Curé, vous eſtes homme d'eſprit, on le m'auoit bien dict, mais ie ne l'euſſe pas creu ſi ie ne l'euſſe veu.

---

6. La plupart des editions ont *bigarrées* mot qui m'a paru impropre ici. La premiere a *bigarres*, faute d'impreſſion apparemment pour *bigearres*, bourrues, fantaſtiques, extraordinaires; ce qui fait ici un meilleur ſens. *Bizarre*, qui a prévalu, n'eſtoit pas encore etabli.



## NOUVELLE XXXVI.

*Du mesme Curé & de sa chambriere : & de sa (1) laiscive qu'il lavoit : & comment il traicta son Euesque & ses Cheuaux, & tout son train.*

L'Edit Curé auoit vne Chambriere, de l'âge de vingt & cinq ans, laquelle le seruoit iour & nuict, la pauure garse ! dont il estoit souuent mis (2) à l'Office, & en payoit l'amende. Mais pour cela, son Euesque n'en pouuoit venir à bout. Il luy deffendit vne fois d'auoir chambrieres, qu'elles n'eussent cinquante ans pour le

1. *Laiscive* ] Telle est l'orthographe de la premiere edition : les autres ont *lexive*. On ecrit aujourd'hui, ou plutôt il y a long-tems, *lessive*.

2. *A l'Office* ] à la Justice de l'Official.

moins. Le Curé en print vne de vingt ans, & l'autre de trente. L'Euesque voyant bien que c'estoit *Error peior priore*, luy deffendit qu'il n'en eust point du tout. A quoy le Curé fut contraint obeir, au moins il en fit semblant. Et parce qu'il estoit bon compagnon & de bonne chere, il trouuoit tousiours des moyens assez pour appaiser son Euesque; lequel mesme passoit par chez luy; car il luy donnoit de bon vin, & le fournissoit quelquefois de (3) compagnie Françoise. Vn iour l'Euesque luy manda qu'il vouloit aller souper le lendemain auec luy: mais que il ne vouloit que viandes legieres; parce qu'il s'estoit trouué mal les iours passez, & que les Medecins les luy avoient ordon-

3. *Compagnie Françoise.* ] Verville use de cette expression dans son Moyen de parvenir, Ch. 60. sur la fin.

nées pour luy refaire son estomac. Le Curé luy manda, qu'il seroit le bien venu : & incontinent s'en va achepter force (4) courées de veau & de mouton, & les mit toutes cuire dedans vne grande (5) Oulle, deliberé d'en festoyer son Euesque. Or il n'auoit point lors de chambriere, pour la deffense qui luy en auoit esté faite. Que fit-il ? Tandis que le soupper de son Euesque s'apprestoit, & en-

---

4. *Courées de veau & de mouton*, &c. ] *Courées*, pour *corées*; comme *chouse* pour *chose*; *coûté*, pour *côté*, suivant que plusieurs Parisiens prononçoient alors : c'est le cœur, le foie, la rate, le poumon, soit du mouton, soit du veau. Le tout s'appelle autrement *fressure*, de *frixura*, parce que on en fait des fricassées. Voyez Borel aux mots *corée*, *courade*, & *couraille*

5. *Oulle*, ] proprement *pot de terre*, se se prend aussi pour *pot de fer* ou de fonte. C'est un mot Gascon. *Ma l'aigue* ( dit une Chanson Toulousaine ) *nou l'aimi que dias l'oulo, Quant es coucite um bes une poulo*.

uiron l'heure qu'il ſçauoit que ledit Seigneur deuoit venir, il oſte ſes chauſſes & ſes ſouliers, & s'en va porter vn faix de drapeaux à vn (6) douet qui eſtoit ſur le chemin, par où deuoit paſſer l'Eueſque : & ſe mit en l'eau iuſqu'aux genoulz, auec vne ſelle, tenant vn battoir en la main, & laue ſes drapeaux bien & beau : & ſi faiſoit (7) de cul & de poincte comme vne

---

6. *Douet.*] Quelques editions ont *douit*, qui eſt la même choſe. On trouve auſſi *dois*; & dans Rabelais, L. 5. Ch. 23. *doit* : tous mots qui par diverſes inflexions viennent de *duco* (ou plutôt de *ductus*) & qui ſignifient *ruiſſeau*, canal, courant d'eau. Le Latin *ductus* eſt aſſés reconnoiſſable dans le François *douet*, & plus encore dans *douit*. Rabelais, L. 2. Ch. 10. & L. 4. Ch. 37. ortographie mal *Le Douet*, Terre près de Saintes, de laquelle etoit Seigneur Briand Vallée. Il devoit ecrire *Le Douet*.

7. *De cul & de poincte.*] On dit plutôt *de cu & de tête. Il y va* (dit-on communément) *de cu & de tête comme une corneille qui abat des noix.*

corneille qui abat noix. Voicy l'Euesque venir : ceux de ſon train qui alloient deuant, vindrent à deſcouurir de loing mon Curé de Brou, qui lauoit (8) ſa buée ; & en hauſſant le cul monſtroit par fois tout ce qu'il portoit. Ils le monſtrerent à l'Eueſque : Monſieur, voulez vous veoir le Curé de Brou qui laue des drapeaux ? l'Eueſque, quand il le veid, il fut le plus eſbahy du monde : & ne ſçauoit s'il en deuoit rire ou s'il s'en deuoit faſcher. Il s'approcha de ce Curé, qui batoit touſiours à tour de bras, faiſant ſemblant de ne voir rien. Et vien-ça gentil Curé, que fais tu icy ? Le Curé, comme s'il fuſt ſurprins, luy dit : Monſieur vous voyez, ie laue ma laiſciue. Tu laue ta laiſciue ! dit l'Eueſque ; es tu

---

8. *Buée* ] De l'Italien *bucata*. Ménage dans ſes Origines Françoiſes au mot *Buée*, & dans ſes Italiennes au mot *Buca*.

deuenu buandier ? eſt-ce l'eſtat d'vn Preſtre ? Ah ie te feray boire une pipe d'eau en mes priſons, & t'oſteray ton benefice. Et pourquoy, Monſieur ? dit le Curé : vous m'auez deffendu que ie n'euſſe point de chambriere ; il faut bien que ie me ſerue moi meſme, car ie n'ay plus de linge blanc. O le meſchant Curé ! dit l'Eueſque : va, va, tu en auras vne ; mais que ſoupperons nous ? Monſieur, vous ſoupperez bien, ſi Dieu plaiſt : ne vous ſouciez point ; vous aurez des viandes legieres. Quand ce fut à ſoupper, le Curé ſeruit l'Eueſque : & ne luy preſenta d'entrée que ces courées bouillies. Auquel l'Eueſque dit : Qu'eſt ce que tu me bailles icy ? Tu te mocques de moy. Monſieur, dit-il, vous me mandaſtes hier que ie ne vous appreſtaſſe que viandes legieres : i'ai eſſayé de toutes ſortes de viandes : mais quand ce a eſté à les appreſter,

elles alloient toutes au fond du pot, fors qu'à la fin i'ai trouué ces courées, qui sont demourées sus l'eau : ce sont les plus legieres de toutes. Tu ne valuz de ta vie rien, dit l'Euesque, ny ne vaudras. Tu sçais bien les tours que tu m'as fait. Et bien, bien, ie t'apprendray à qui tu te dois addresser. Le Curé pourtant auoit fort bien fait apprester le soupper, & de viandes d'autre digestion, lesquelles il fit apporter : & traicta bien son Euesque, qui s'en trouua bien. Apres soupper, il fut question de (9) iouer vne heure au flux : puis l'Euesque se voulut retirer. Le Curé, qui cognoissoit sa comple-

---

9. *Jouer .... au flux*] Le *Flux* est un jeu de Cartes à quatre : on donne 4 cartes à chacun. Celui des quatre qui a le plus de cartes d'une même couleur, a *le flux*, & gagne l'enjeu.

xion, auoit apprefté vn petit (10) tendron pour fon vin (11) de coucher : & d'autre cofté auffi à tous fes gens chacun vne commere, car c'eftoit leur ordinaire quand ils venoient chez luy. L'Euefque en fe couchant, luy dit : Va, retire-toy Curé, ie me contente affez bien de toy pour cefte fois. Mais fçais tu qu'il y a ? J'ay vn palefrenier qui n'eft qu'vn yurongne : ie veux que mes cheuaux foient traittez comme moy-mefme, prens y bien garde. Le Curé n'oublie pas ce mot ; il prend congé de fon Euefque iufques au lendemain, & incontinent enuoye

10. *Un petit tendron* ] Dans les boucheries de Bourgogne, *tendron* c'eft de l'agneau. Ici on entend bien ce que c'eft que tendron ; en langage de Marot *tendre rofée*, ou *fleur de quinze ans*.

11. *Vin de coucher* : pour mieux dormir.

par toute ſa paroiſſe emprunter force iuments, & en peu de temps il en trouua autant qu'il luy en falloit : leſquelles il va mettre à l'eſtable aupres des cheuaux de l'Eueſque. Et cheuaux de hennir, de ruer, de tempeſter enuiron ces iuments ; c'eſtoit vn triomphe de les ouyr. Le Palefrenier qui s'en eſtoit allé eſtriller ſa monture à deux iambes, ſe fiant au Curé de ſes cheuaux, entend ce beau tintamarre, qui ſe faiſoit à l'eſtable, & s'y en va le plus ſoudainement qu'il peut pour y donner ordre. Mais ce ne peut iamais eſtre ſi toſt, que l'Eueſque n'en euſt ouy le bruit. Le lendemain matin l'Eueſque voulut ſçauoir qu'auoient eu ſes cheuaux toute la nuict à ſe tormenter ainſi. Le palefrenier le vouloit faire paſſer pour rien, mais il fallut que l'Eueſque le ſçeuſt : Monſieur, dit le palefrenier, c'eſtoient des iuments qui eſtoient

auec les cheuaux. L'Euesque songeant bien que c'estoient des tours du Curé, le fit venir, & luy dit mille iniures. Malheureux que tu es, te ioueras tu tousiours de moy? tu m'as gasté mes cheuaux; (12) ne te chaille, (13) ie te... Mon Curé luy répond: Monsieur, ne me distes vous pas au soir, que vos cheuaux fussent traictez comme vous mesme? Ie leur ai fait du mieux que i'ay peu. Ils ont eu foin & aueine; ils ont esté en la paille iusques au ventre: il ne leur falloit plus qu'à chacun

---

12. *Ne te chaille*] De l'Italien *Non ti caglia*: ou plutôt, & l'Italien *calere* & le François *chaloir*, viennent du Latin *calere*; qui differe neanmoins & de l'Italien & du François, en ce que le verbe Latin se conjugue avec les trois persones, au lieu que les deux autres sont impersonels.

13. *Je te...*] Cela revient au *Quos ego...* de Virgile, & au *Par la mort...* de Scarron,

leur femelle ; ie la leur ai enuoyé querir : vous & voz gens n'en auiez vous pas chacun la vostre ? Au Diable le meschant Curé, dit l'Euesque ; tu m'en donnes de bonnes : Tais-toy, nous compterons, & ie te payeray des bons traictemens que tu me fais. Mais à la fin il n'y sceut autre remede, sinon que de s'en aller iusques à vne autre fois. Ie ne sçay si c'estoit point (14.) l'Euesque Milo, lequel auoit

---

14. *L'Evesque Milo.* ] Milon, ou comme Rabelais l'appelle ( L. 3. Ch. 5. ) Miles d'Illiers Evéque de Chartres, mort à Paris l'an 1493 à la poursuite apparemment de quelques procês. Nos Anciens, dans les noms propres, n'exprimoient pas en François l'*o* final Latin par *on*, mais par un *e* muet joint à une *S*. Ainsi de *Milo* ils faisoient *Miles* ; de *Gillo*, Gilles ; de *Odo*, Eudes, & Odes ; de *Guanilo* ou *Ganelo*, Ganes, qui est l'ancien mot ; *Ganelon* est posterieur : de *Hugo*, Hugues, de *Ivo*, Ives. A propos de quoi j'observerai que Ménage, dans son Epitre au Doc-

des proces vn million, & disoit que c'estoit son exercice; & prenoit plaisir à les veoir multiplier, tout ainsi que les Marchands sont aises de veoir croistre leurs denrées: & dit-on qu'vn iour le Roy les luy voulut appoincter: mais l'Euesque ne prenoit point cela en gré, & n'y voulut point entendre; disant au Roy que s'il luy ostoit ses procez, il luy ostoit la vie. Tou-

---

teur Paris Grand Devolutaire de France, s'est mépris sur le nom de *Miles d'Illiers*, lui donant celui d'*Ives* en ces vers:

*Témoin le bon Ives d'Illiers,*
*Qui des procès eut à milliers;*
*Comme il se voit dans les Chroniques*
*Des gestes Pantagrueliques.*

Le Conte, au reste, que Muret, sur le Chap. 20. de Senéque *de Brevitate vitæ*, fait de certain bourgeois de Paris, ressemble fort à ce que Rabelais & notre Auteur ont ecrit de l'Evêque de Chartres. Pontan, L. 1. *de Sermone*, Ch. 18.....

tesfois à force de remonſtrances, & de belles paroles, il y falloit aller de ſorte, que il conſeтtit à ſes appoinctemens. De mode qu'en moins rien luy en furent que vuydez, que accordez, que amortiz, deux ou trois cens. Quand l'Eueſque veid que ces procès s'en alloient ainſi a neant, il s'en vint au Roy, le ſuppliant à iointes mains qu'il ne les luy oſtaſt pas tous, & qu'il luy pleuſt au moins luy en laiſſer vne douzaine des plus beaux & des meilleurs, pour s'esbattre.



# NOUVELLE XXXVII.

*Du mesme Curé, & de la Carpe qu'il achepta pour son disner.*

POur reuenir à nostre Curé de Brou, vn Dimenche matin qu'il estoit feste, se (1) pourmenant autour de ses (2) courtils, il veid

1. *Se pourmenant.*] On disoit anciennement *pourmener*, *pourfil*, *pourtrait*, *fourmage*, *fourment*, &c. au lieu de *promener*, *profil*, *portrait*, *fromage*, *froment.*

2. *Courtils*] Le mot *Courtil* se prend tantôt pour *jardin*, tantôt pour *basse-court*; mais toujours pour un lieu fermé, soit de murs, soit de haies. De quelque maniere qu'on l'entende ici, le sens est bon. Le menu peuple dit *La Courtille* : témoin le Proverbe : *C'est la vigne de la Courtille, belle montre & peu de rapport.* Le *Courtil* & la *Courtille* etant un clos qui renferme verger, bois, parterre, jardin

venir vn homme qui portoit vne belle carpe. Si se pensa que le lendemain estoit iour de poisson, c'estoient possible les Rogations: il marchanda ceste carpe, & la paya. Et parce qu'il estoit seul, il print ceste carpe, & l'attache (3) * à l'eguillette de son sayon, & la couure de sa robbe. En ce poinct s'en va à l Eglise, où ses paroissiens l'attendoient pour dire la Messe. Quand ce fut à l'offerte, ledit Curé se tourne deuers le peuple auec * * la plataine,

---

potager, vigne, & tout ce qui depend de la Maison de Campagne.

3. *L'eguillette de son sayon.* ] Ce *Sayon* etoit un pourpoint à basques, attaché aux chausses avec des eguillettes. Il n'y a guére qu'un siecle que les bonnes gens eguilletoient ainsi leur haut de chausses. On peut voir là-dessus le 4. Ch. du 4. L. de Feneste, & la 5. Scéne du II, Acte de L'Avare.

* *L'aguillette.* R.

* * *Sa.* R.

(4) pour recevoir les offrandes. La carpe qui estoit toute viue, demenoit la queue fois à fois, & faisoit (5) leuer l'amict de Monsieur le Curé, de quoy il ne s'apperceuoit point : mais si faisoient bien les femmes, qui s'entre-regardoient & se cachoient les yeux (6) à doigtz entr'ouuerts. Elles

4. *La plataine.* ] On lit ainsi dans l'ancienne edition : les autres ont *platine*. Le mot *plataine* a plus de rapport au Latin *patena*, d'où nous avons formé *paténe*, qui est aujourd'hui le mot d'usage. *Patena* est de la basse Latinité. Ceux qui lisent *patenas* & *patenarum* dans Columelle L. 12 Ch. 45, au lieu de *patinas* & *patinarum*, se trompent.

5. *Lever l'amict.* ] Parce que l'amict ne couvre pas seulement la tête, le cou, les epaules, mais aussi le cœur ; la carpe, en se debattant, pouvoit bien aller jusques là ; ce qui donnoit aux femmes une grande idée du talent de leur Curé.

6. *A doigts entr'ouverts* ] C'est ce qui a eté dit assés agreablement dans un Conte qui paroîtra peut être quelque jour.

rioient, elles faiſoient mille contenances nouuelles. Et cependant le Curé eſtoit là à les attendre, mais n'y auoit celle qui oſaſt venir la premiere; car elles penſoient de ceſte carpe que ce fuſt la tresdouce choſe que Dieu fit croiſtre. Le Curé & ſon Aſſiſtant auoient beau crier, A l'offrande, femmes, qui aura deuotion : elles ne venoient point. Quand il veid qu'elles rioyent ainſi, & qu'elles faiſoient tant de mines; il cogneut bien qu'il y auoit quelque choſe : tant qu'à la fin il ſe vint aduiſer de ceſte carpe qui remuoit ainſi la queue. Ha ha, dit il, mes paroiſſiennes, i'eſtois bien esbahy que c'eſtoit qui vous faiſoit ainſi rire :

---

*Sœur Beatrix, ſœur Claude, à qui mieux mieux*
*Ouvrent les doigts pour ſe boucher les yeux.*

non, non, (7) ce n'eſt pas ce que vous penſez, c'eſt vne carpe que i'ay au matin acheptée pour demain à diſner. Et en diſant cela, il (8) recourſa ſa chaſuble, & ſon

---

7. *Ce n'eſt pas ce que vous penſez.* ] Comme on brode d'ordinaire les Contes, Bouchet, qui dans ſa 6. Serée a rapporté celui-ci, qu'il applique à un Cordelier, dit, en y changeant diverſes circonſtances, que le Moine s'etant apperçu de ce qui faiſoit rire ces femmes, ſe trouſſa juſqu'à la ceinture & leur dit: *Tenez, regardez, friandes; vous croyez que c'eſt de la chair, & c'eſt du poiſſon.* D'autres plus devergondés lui font ajoûter: *Le grand Diable qui vous fait rire vous puiſſe entrer dans le corps.*

8. *Il recourſa...* ] *Se recourſer* eſt un terme Provincial fort uſité à Dijon par les femmes du menu peuple, qui diſent qu'elles ſe *récorſent* (car c'eſt ainſi qu'elles prononcent) quand aprés avoir trouſſé leur robe elles la ratachent par derriere; & qui appellent *récorſon* tout le tour de la robe trouſſée; ſoit que *récorſer* & *récorſon* viennent de *racourcir*, parce qu'en relevant ſa robe on paroît la racourcir; ſoit,

amict,& sa robbe, pour leur monstrer ceste carpe : autrement elles ne fussent iamais venues à l'offrande. Il se soucioit du lendemain le bon homme de Curé, nonobstant le mot de l'Euangile : *Nolite sollicit' esse de crastino.* Lequel pourtant il interpretoit gentiment à son aduantage. Car quand quelqu'vn luy dit : Comment Monsieur le Curé ! Dieu vous a deffendu de vous soucier du lendemain, & toutesfois vous acheptez vne carpe pour vostre prouision. C'est, dit-il, pour accomplir le precepte de l'Euangile : Car quand ie suis bien pourueu, ie ne me soucie pas du lendemain. Les vns veu-

---

comme j'incline plus à le croire, qu'ils viennent de *corset*, parce que se *recorser*, comme je l'ai remarqué, se dit proprement des femmes, c'est se trousser jusqu'au Corset.

lent dire que ce fut vn (9) Moy-

---

9. *Un Moyne qui auoit caché vn Pasté en sa manche* ] Bouchet, Serée 15, fait le même Conte, p. 100. mais l'original en est dans le Livre intitulé *Mensa Philosophica* de Thibaud Anguilbert Irlandois, Traité 4. Ch. en ces termes: *Cùm Rex Franciæ Philippus* ( vrai-semblablement c'est Philippe III. ) *quosdam pauperes Clericos coram se in mensa haberet, vidit quòd unus in fine mensæ abscondit caponem. Quem vocans secretò, interrogat quam scientiam audiret. Ait Theologiam. Nonne, inquit Rex, dicitur ibi:* Nolite sollicitari de omni cibo? *Respondit: Immo ego volui deponere omnem sollicitudinem, & certus esse.*

J'ai dit que ce Livre etoit de Thibaud Anguilbert: parce que dans l'edition qu'on en a faite avec les Contes d'Ottomarus Luscinius à Strasbourg, au commencement du siecle precedent, il a eté faussement & sans preuve attribué à Michel Scot, parmi les Ouvrages duquel il n'est raporté dans aucun Catalogue des Ecrivains de la Grand' Bretagne. L'Epître liminaire supprimée dans l'edition de Strasbourg, mais qu'on voit dans les deux anciennes de Paris, l'une de 1509,

ne, qui auoit caché vn Pasté en

---

l'autre de 1517 justifie clairement que Augui'bert est l'Auteur du Livre. *Theobaldus Anguilbertus Hyberniensis* ( c'est l'inscription de l'Epitre ) *Artium & Medicinæ Doctor, juventuti bonarum Litterarum percupidæ*, *S. D.* Ce qui suit, tiré de l'Epitre même, rend la chose indubitable : *Ne omnino ignavus ac nequicquam in lucem editus judicarer, meum periclitatus ingenium nonnihil scribere tentavi, quod non minus utilitatis quàm jucunditatis Litterariis juvenibus esset allaturum. Mensam etenim suavissimis ferculis instructam vobis duxi parandam, Adolescentes Optimi*, &c.

Il est superflu d'ajoûter le témoignage d'Ant. Du Verdier, qui pag. 50 de son *Supplem. Bibliothecæ Gesner.* rapporte sous le nom de *Theobaldus Anguilbertus* le Livre qui a pour titre *Mensa Philosophica*. Il est donc visible que Du Cange s'est trompé, lorsque sur la Foi de l'edition de Strasbourg il a, dans son Glossaire Latin-barbare, cité Michel Scot *in Mensa Philosophica*, au lieu de Thibaud Auguilbert. L'Auteur de l'Histoire des Flagellans, p. 229. est tombé dans la même faute, pour s'en être fié à Du Cange.

ſa (10) manche, eſtant à diſner à certain banquet : mais tout reuient à vn. On dit encore tout plein d'autres choſes de ce Curé de Brou, qui ne ſont point de mauuaiſe grace : comme entre autres, celle qui s'enſuit.

---

10. *En ſa manche.*] Les Capucins onc une poche deſtinée à cet uſage particulier. Ils la nomment *la Galerie*, & c'eſt une de leurs douze poches. La relation en eſt trop curieuſe pour differer plus long-tems à en faire part au Public On y admirera l'eſprit des Péres, & l'on ſera convaincu par cette Lecture, que rien n'a jamais fait, & ne ſera peut être jamais mieux voir, que la neceſſité eſt la mére des inventions.

*Origine, noms, & uſages, des Poches des RR. PP. Capucins. La premiere eſt la* . . . . . &c.



# NOUVELLE XXXVIII.

*Du mesme Curé qui excommunia tous ceux qui estoient dedans vn trou.*

VN iour de feste solennelle, & à l'heure du Prosne, le Curé de Brou monte en vne chaire pour prescher ses paroissiens: laquelle estoit aupres d'vn pilier, comme elles sont volontiers. Tandis qu'il preschoit, vint à luy le (1) Clerc du Presbytére, qui luy presenta quelques Memoires de (2) quérimoines, selon la coustu-

1. *Le Clerc du Presbytère.* ] Ecclesiastique servant le Curé pour les affaires de la Cure.

2. *Querimoines* ] Termes de Cour d'Eglise : c'est une Requête ou plainte presentée au Juge d'Eglise pour obtenir la permission de publier Monitoire.

REFL. Voyez ce qui a eté dit ci-devant sur ce mot, Nouv. 17. Not. 15. p. 181.

me, qui eſt de les publier les Dimenches. Le Curé prend ces memoires, & les met (3) dedans vn trou qui eſtoit au pillier tout expres pour ſemblables cas : c'eſt à dire pour y mettre tous les brevetz qu'on luy apportoit durant le Profne. Quand ce fut à la fin de ſon preſche, il voulut r'auoir ces Memoires, & met le doigt dedans le trou : mais ilz eſtoient vn peu bien auant, pource qu'en les y mettant il eſtoit poſſible rauy à expoſer quelque poinct difficile de l'Euangile. Il tire, il tourne le doigt ; il y fait tout ce qu'il peut : il n'en ſceut iamais venir à bout ; car au lieu de les tirer, il les pouſſoit. Quand il eut bien (4) ahanné, &

3. *Dedans un trou* ] Il y a long tems que *dedans*, *deſſus deſſus*, &c. même en Vers, ne s'emploient qu'abſolument.

4. *Ahanné.* ] Les mots *ahan* & *ahaner*, fréquens autrefois, ne s'emploient au-

qu'il veid qu'il n'y auoit ordre: Mes paroissiens, dit il, i'auois mis des papiers là-dedans, que ie ne sçaurois r'auoir; mais i'excommunie tous ceux qui sont en ce trou là.

---

jourd'hui que dans le plus bas burlesque. Regnier, Sat. 11. a dit: *Et dedans un coffret qui s'ouvre avec ahan.* Ménage derive ce mot de l'Italien *affanno.* Il avoit autant & plus de raison de le deriver de l'Espagnol *afan*; mais & le François, & l'Italien, & l'Espagnol, ont tous trois eté formés par onomatopée, quoiqu'elle soit un peu moins reconnoissable dans les deux derniers que dans le premier. J'ai lu quelque part qu'on gardoit à Chiverni dans le pays Bléfois du *han* sorti de la bouche de S. Joseph en fendant du bois; & j'ai lu aussi la joyeuse Epigramme de Buchanan *Rusticus hem*, rendue en seize vers François imprimés à la fin des Poësies Héroïques & Gaillardes. Mais il ne faut pas oublier la fine pensée de Jean Raulin Moine de Cluni, en son V. Sermon de l'Ascension, où il dit qu'en François le mot Latin *Annus*, *brevi verbo* AN, *pronunciatur ut pura*

Les vns attribuent cela à vn autre Curé, & disent que c'estoit vn (5) Curé de ville. Et de fait, ilz ont grande apparence : car ez villages n'y a pas communément de chaires pour faire le Prosne : Mais ie m'en rapporte à ce qui en est. Si celuy qui c'est pretend que ie luy aye fait tort en donnant cest honneur au Curé de Brou pour le luy oster ; m'en ad-

---

*monosyllaba, quod videtur esse gemitus infirmorum ; quia anni nostri breves sunt & gemitus pleni.*

5. *Un Curé de Ville* ] Ce Curé de S. Eustache de Paris dont il a eté parlé cidessus Nouv. XXXII. N. 7. On ajoûte même qu'aprês avoir dit qu'il excommunioit tous ceux qui etoient dans le trou, entendant tous ceux dont les noms etoient sur les papiers qu'il n'avoit pu retirer du trou, il se reprit ; & ayant fait reflexion que parmi ces noms etoient ceux de l'Eveque de Paris & de son Official, il declara qu'il exceptoit ces deux-là. H. Etienne Ch. 36 de son Apologie d'Herodote,

uertiſſant, ie ſuis content d'y mettre ſon nom. Au pis aller, il doit penſer qu'on en a bien fait autant des (6) Jupiters & des Hercules : car ce que pluſieurs ont faict, on le refere tout à vn pour avoir plus toſt faict : d'autant que tous ceux du nom ont eſté excellents & vaillans. Auſſi il (7) n'y auoit point d'inconuenient de nommer par (8) Antonomaſie Curez de Brou, tous Preſ-

---

6 *Des Jupiters & des Hercules.* ] Ciceron, au Livre 3 de la Nature des Dieux compte trois Jupiters & ſix Hercules. D'autres en comptent plus ou moins

7. *Il n'y avoit point d'inconvenient.* ] Je croirois, quoique toutes les editions ſoient ici d'accord, qu'il faudroit lire : *Il n'y auroit point d'inconvenient*, par rapport au Futur (*feront*) qui ſuit.

8. *Antonomaſie.* ] C'eſt une figure qui conſiſte à deſigner quelcun par un autre nom que ſon nom propre. *Antonomaſe* eſt le mot d'uſage. Richelet, qui croit *Antonomaſie* plus uſité, ſe trompe.

tres, Vicaires, Chanoines, Moines, & Capellans, qui feront des actes si vertueux comme il a faict.

## NOUVELLE XXXIX.

*De Teiran, qui estant sus la mule ne paroissoit point par dessus l'arçon de la selle.*

EN la ville de (1) Montpeslier y auoit n'hagueres vn ieune homme qu'on appelloit le Prieur

1. *Montpeslier.* ] Il a voulu par cette ortographe representer celle du Latin *Mons-Pessulus*, ou *Monspessulanus*. Quelques-uns ont ecrit Mont puellier, du Latin *Mons-puellarum*, trouvant que les filles y etoient, ou plus jolies, ou plus gracieuses qu'ailleurs : & Theodore de Marcilly, si connu par les injures que Scaliger & Casaubon lui ont dites, a dedié son Commentaire sur les Lois des XII. Tables *Guitardo Rateo, Episcopo Montis puellarum*. On n'ecrit plus que *Montpellier*.

de Teiran, lequel eſtoit homme de bon lieu & d'aſſez bonnes lettres : mais il eſtoit malayſé de ſa perſonne ; car il auoit vne boſſe ſus le doz, & l'autre ſus l'eſtomac, qui luy faiſoient (2) mal porter ſon bois, & qui l'auoient ſi bien gardé de croiſtre, qu'il n'eſtoit pas plus haut que d'vne coudée. (3) Atten-

2. *Mal porter ſon bois.* ] Avoir mauvais air. Façon de parler venue des anciens Romans, qui apellent ſouvent *bois* les lances des Chevaliers. De-là, porter bien ou mal ſa lance, c'etoit porter bien ou mal ſon bois, & proverbialement avoir bon ou mauvais air.

3. *Attendez, attendez, j'entends de la ceincture en ſus.* ] Maniere agreable de corriger l'hyperbole. Ainſi Rabelais, L. 5. Ch. dernier : *Pour moins de cinquante mille eſcuz Bourdelois* amoderez à la douzieme partie d'une pite : ce que Voiture paroît avoir imité, Lett. 10 ; où, apres avoir dit en ſtile de Balzac, qu'on avoit vu ſortir d'un grand bois un tel nombre de feu artificiel, qu'il ſembloit que toutes les branches des arbres ſe convertiſſent en

dez,

dez, attendez, i'entends de la ceincture en sus. Vn iour en s'en allant de Montpeslier à Thoulouse, accompagné de quelques siens amys de Montpeslier mesmes, ilz se trouuerent à (4) S. Tubery à l'vne de leurs disnées : & parce que c'estoit en esté, & que les iours estoient longs, ses compagnons apres disner ne se hastoient

fusées, que toutes les etoiles du Ciel tombassent, & que la sphére du feu voulût prendre la place de la moyenne region de l'air; il ajoûte plaisamment que ce sont trois hyperboles, lesquelles appréciées & reduites à la juste valeur des choses, valent trois douzaines de fusées. Ainsi Richer, dans son Ovide *boufon*, parlant d'un paon, a dit:

*Ce beau paon avoit une queue*
*Longuo d'un demi-quart de lieue,*
*Ou du moins longue d'un bon pas.*

4. *S. Tubery*] Petite ville sur l'Eraud, Diocese d'Agde, ainsi nommée de S. Tibére, Martyr, appellé ailleurs *S. Tiberge.*

pas beaucoup de partir, & attendoient la chaleur à s'abbaiſſer. Et meſmes quelques-vns d'entr'eux ſe vouloient mettre à dormir : ce que Teiran ne trouua pas bon, & fit brider vne mule qu'il auoit, tout en colere. N'entendez pas que la mule fuſt en colére ; c'eſtoit luy : & monte deſſus, en diſant : Or dormez tout voſtre ſaoul, (5) ie m'en vois : & picque deuant tout ſeul tant qu'il peut. Quand ſes compagnons le veirent deſlogé, ne le voulant point laiſſer, ſe deſpeſchent d'aller apres. Mais Teiran eſtoit des-ia bien loing. Or il portoit vn de ces grands feultres d'Heſpagne pour ſe deffendre du ſoleil, qui le couuroit quaſi luy & toute ſa mule : ſauf

5. *Je m'en vois.* A l'antique, pour *je m'en vais*. Ceux qui diſent *je m'en vas*, tiennent de la prononciation de ceux dont ſe mocque H. Etienne, leſquels pour *je fais, je vais*, diſoient *je foas, je voas.*

toutesfois à en rabattre ce qui ſera de raiſon. Ceux qui alloient apres veirent vn païſan en vn champ aſſez pres du chemin, auquel ilz demandérent : Mon amy, as tu rien veu vn homme à cheual ici deuant, qui s'en va droit à Narbone ? Le païſan leur reſpond : Nenny, dit-il, ie n'ay point veu d'homme ; mais i'ay bien veu vne mule griſe qui auoit vn grand chapeau de feultre ſur la ſelle, & couroit à bride abbatue. Mes gens ſe prindrent à rire, & cogneurent bien que c'eſtoit leur homme qui picquoit d'vne telle colere, qu'ilz ne le peurent onc atteindre qu'ilz ne fuſſent à Narbone. Aulcuns ont voulu dire que la mule n'eſtoit pas griſe, & qu'elle eſtoit noire. Mais il il y ha des gens qui ont vn eſprit de contradiction dedans le corps : & qui vouldroit conteſter auec eux, ce ne feroit iamais faict.

## NOUVELLE XL.

*Du Docteur qui blasmoit les danses: & de la Dame qui les soustenoit, & des raisons alleguées d'vne part & d'autre.*

EN la ville du Mans, y auoit n'agueres vn Docteur en Theologie, appellé nostre maistre d'Argentré, qui tenoit la (1) prebende Doctorale ; homme de grand sçauoir & de bonne vie. Et n'estoit point si Docteur, qu'il n'entendist bien la ciuilité & l'entregent: qui le faisoit estre bien venu en toutes compaignies hon-

1. *La Prebende Doctorale* ] C'est ce que nous appelons *la Theologale*, etablie, non pas, comme l'a cru Furetiere, dans le troisieme Concile de Latran sous Alexandre III, mais 36 ans aprés au quatrieme Concile de Latran sous Innocent III.

neſtes. Vn iour en vne aſſemblée des principaux de la ville, qui auoient ſouppé enſemble, luy eſtant du nombre, il y eut d'aduenture des danſes apres ſoupper, leſquelles il regarda pour vn peu de tems, pendant lequel il ſe print à parler auec vne Dame de bien bonne grace, appellée la (2) Bailliue de Sillé, femme pour ſa vertu, bonne grace, & bon eſprit, tres-bien venue entre les gens d'honneur, auenante en tout ce qu'elle faiſoit, & entre autres à baller : là où elle prenoit vn grandiſſime plaiſir. Or en deuiſant de propos & autres, ils commencerent à parler des danſes. Surquoy le Docteur dit que, de tous les actes

2. *La Baillive de Sillé.*] Sillé le Guillaume, petite ville du Maine entre Maïenne & le Mans. Touchant cette Dame, voyez la Bibliotheque de La Croix du Maine, au mot *René Taron*.

de recreation, il n'y en auoit point vn qui sentist moins son homme, que la danse. La Bailliue luy va dire tout au contraire, qu'elle ne pensoit qu'il y eust chose qui réueillast mieux l'esprit que les danses : & que la mesure ny la cadence n'entreroient iamais en la teste d'vn lourdaut : lesquelles sont tesmoignage que la personne est adroite & mesurée en ses faits & desseins. Il y en a mesme, disoit-elle, de ieunes gens qui sont si pesans, que on auroit plutost apris à vn bœuf à aller la hacquenée, qu'à eux à danser : mais aussi vous voyez quel esprit ils ont. Des danses, il en vient plaisir à ceux qui dansent, & à ceux qui voient danser. Et si ay opinion, si vous osiez dire la verité, que vous mesmes y prenez grand plaisir à les regarder, car il n'y a gens, tant melancoliques soient ils, qui ne se resiouissent à voir si bien manier le

corps, & si allaigrement. Le Docteur l'ayant ouye, laissa vn peu reposer les termes de la danse, entretenant neanmoins tousiours ceste Dame d'autres propos, qui estoient diuers : mais non pas tant esloignez, qu'il n'y peust bien retomber quand il voudroit. Au bout de quelque espace, qu'il luy sembla estre bien à poinct, il va demander à la Dame Baillive : Si vous estiez, dit-il, à vne fenestre, ou sus une gallerie, & vous veissiez de loing en quelque grande place vne douzaine ou deux de personnes qui s'entretinssent par la main, & qui sautassent, qui virassent d'aller & de retour, en auant & en arriere ; ne vous sembleroient-ils pas fols? Ouy bien, dit-elle, s'il n'y auoit quelque mesure : Ie dy encore qu'il y eust mesure, dit-il : pourueu qu'il n'y eust point de tabourin ni de fluste. Ie vous confesse, dit-elle, que ce-

la pourroit auoir mauuaiſe grace. Et donc, dit le Docteur, vn morceau de bois percé, & (3) vne feuille eſtoupée de parchemin par les deux bouts, ont ils tant de puiſſance, que de vous faire trouuer bonne vne choſe qui de ſoy ſent ſa folie ? Et pourquoy non ! dit-elle. Ne ſçauez vous pas de quelle puiſſance eſt la Muſique ? Le ſon des inſtrumens entre dedans l'eſprit de la perſonne : & puis l'eſprit commande au corps, lequel n'eſt pour autre choſe, que pour monſtrer par ſignes & mouuemens la diſpoſition de l'ame, à ioye ou à triſteſſe. Vous ſçauez que les hommes marris font vne autre contenance que les hommes gays & contens. Dauantage, en tous endroits faut conſiderer les circonſtances ;

---

3. *Une feuille eſloupée de parchemin.* ] Il y a dans l'edition de R. *une Seille* : & c'eſt comme il faut lire.

comme vous meſme preſchez tous les iours. Vn tabourineur qui fluſteroit tout ſeul, ſeroit eſtimé comme vn preſcheur qui ſe mettroit en chaire ſans aſſiſtans. Les danſes ſans inſtrumens ou ſans chanſons, ſeroient comme les gens en vn lieu d'audience ſans Sermonneur. Parquoy vous auez beau blaſmer nos danſes ; il faudroit nous oſter les pieds & les oreilles : & vous aſſeure, dit-elle, que ſi i'eſtois morte, & i'ouyſſe vn violon, ie me leuerois pour baller. Ceux qui iouent à la paume ſe tourmentent bien encore d'auantage pour courir apres vne petite pelotte de cuir & de bourre : & y vont de telle affection, que quelquefois il ſemble qu'ils ſe doiuent tuer ; & ſi n'ont point d'inſtrument de muſique, comme les danſeurs : & ne laiſſent pas d'y prendre vne merueilleuſe recreation. Penſez vous oſter les plaiſirs

du monde ? Ce que vous preſchez contre les voluptez, ſi vous vouliez dire vray, n'eſt pas pour les abolir, ſinon les deshonneſtes. Car vous ſçauez bien qu'il eſt impoſſible que ce monde dure ſans plaiſir. Mais c'eſt pour empeſcher qu'on n'en prenne trop. Le Docteur vouloit repliquer : mais il fut enuironné de femmes, qui (4) le mirent à ſe taire, craignant qu'à vn beſoing elles ne l'euſſent pris pour le mener danſer. Et Dieu ſçait, ſi c'euſt bien eſté ſon cas. (5).

---

4 *Le mirent à ſe taire* ] *Ad metam non loqui.*

5. Ce diſcours eſt aſſez hors d'œuvre dans un Livre tel que celui-ci : mais il m'a paru tres ſenſé, & d'ailleurs ſi joliment ecrit, que les meilleurs endroits d'Amyot, l'Auteur de ce temps là le plus correct, n'ont rien, à mon ſens, qui en approche. Le nommé Berenger de la Tour d'Aubenas en Vivarez, a fait un

Poëme intitulé *Choreïde*, ou *Louange au Bal*, mentioné par La Croix du Maine & Du Verdier. Guill. Paradin, tout au contraire, *le Blaſon des Danſes* en 1566; & avant lui Thomas Cheſneau en 1564, un Traité contre les Danſes.

---

# NOUVELLE XLI.

*De l'Ecoſſois, & ſa Femme qui eſtoit vn peu trop habile au maniment.*

VN Eſcoſſois ayant ſuivy la Court quelque temps, aſpiroit à vne place (1) d'Archer de la Garde, qui eſt le plus haut qu'ils deſirent eſtre, quand ils ſe mettent à ſeruir en France. Car lors ils ſe

---

1. *Archer de la Garde*] On les appeloit *Archers*, quoiqu'ils portaſſent la halebarde; parce qu'auparavant c'eſtoit un arc qu'ils portoient. La Garde Ecoſſoiſe, a eté en conſideration auprés de nos Rois, depuis les ſervices que les Ecoſſois rendirent à Charles VII. contre les Anglois.

diſent tous couſins du Roy d'Eſ-coſſe. L'Eſcoſſois pour paruenir à ce haut eſtat, auoit fait tout plein de ſeruices, pour leſquels entre autres il eut ceſte faueur d'eſpouſer vne fille qui eſtoit Damoiſelle d'vne bien grand Dame ; laquelle fille eſtoit d'aſſez bon aage. Elle n'eut gueres eſté en mariage, qu'elle ne ſe ſouuint des commandemens qu'on donne aux ieunes eſpouſées. Premierement que la nuict elles tiennent leur couurechief à deux mains, de peur que leur mary les deſcoiffe ; qu'elles ſerrent les iambes comme vn homme qui deſcend en vn puis ſans corde : qu'elles ſoient vn peu rebelles, & que pour vn coup qu'on leur baille,* elles en rendent deux. Cette ieune Damoiſelle commença à obſeruer de bonne heure ces beaux & ſaincts enſeignemens, l'vn apres l'autre, iuſques à ce qu'elle en fit vne le-

* qu'elles, R.

çon : & les praticqua tous à la fois. Dont l'Escossois ne fut pas trop content, (2) specialement du dernier poinct. Et voyant qu'elle s'en sçauoit ayder de si bonne heure, il sembla à ce pauure homme qu'elle auoit apris ces (3) tordions

---

2. *Specialement du dernier poinct.* ] Il y a là-dessus une vieille Epigramme, que voici :

*L'Epousée à la nuit premiere,*
*Son mari dessus elle estant,*
*Remuoit bien fort le derriere :*
*Et puis disoit en s'esbatant,*
*Mon doux ami que j'aime tant,*
*Fais-je pas bien en ceste sorte ?*
*Oui, dit-il, de colere espris,*
*Trop bien ; que le grand Diable emporte*
*Ceux qui vous en ont tant apris.*

3. *Ces tordions.* ] *Tordion* ou *tourdion* ; vieux mot diminutif de *tour*, petit mouvement leger. De-là *Tourdion*, dans la signification d'une danse extremement vite, & composée de divers mouvemens specifiés par Toinot Arbeau, c'est-à-dire par Jehan

d'vn autre maiſtre que de luy. De mode qu'il (4) luy fongna bien

---

Tabourot dans ſon Orcheſographie, où il compare le *Tourdion* au *Cordax* des Grecs. On voit au Chap. 16 des Navigations de Panurge, imprimées pour la premiere fois en 1542, une longue liſte de danſes, parmi leſquelles le *Tourdion* n'eſt point raporté; ce qui donne lieu de croire que cette Danſe n'eſtoit pas encore inventée.

4. *Il luy fongna* ] *Fongner* (ou *foigner*) eſt un mot que l'on auroit peine à trouver ailleurs. Il exprime pourtant bien ce que l'Auteur a voulu dire, car il ſignifie *gronder*, ſe *depiter*; & vient de *foin*, ſorte d'interjection dont on ſe ſert dans le premier emportement. Certains ſcrupuleux, au lieu de *Bran, laiſſez moi*, par où commence l'Epig. de Marot contre un importun, ont mis à la place *Foin laiſſez-moi*; ne voyant pas qu'en cette occaſion *foin* eſt equivalent à un autre mot que les femmes n'oſeroient dire; vulgairement appelé *le mot de ſix lettres*. Le mot *Fichu*, dont elles uſent à tout propos, fait encore le même effet. *Voilà*, diſent-elles, un *fichu nés, un fichu concert, un fichu repas*. Tous ces *fichus* ne ſont qu'un deguiſement d'un terme plus libre. Je reviens à *foin*. Cha-

gros, en luy disant : (5) Ah! vous culy : & onques puis ne

---

cun sait le Conte du Prédicateur qui ayant gagé qu'il commenceroit son Sermon par *Foin du Roy ; foin de la Reine, foin de M. le Cardinal, foin de vous tous, Messieurs ; foin de moi-même* ; le commença effectivement de la sorte, ajoutant seulement, pour sauver la bienseance : *Car il est ecrit dans le Prophete Isaïe,* omnis caro fœnum. Mais chacun ne sait pas qu'un Predicateur plus hardi gagea qu'il commenceroit son Sermon par le gros mot de six lettres sans causer de scandale. Voici comment il s'en tira. Il prit pour son texte, *O insensati Galatæ! quis vos fascinavit* ? paroles qu'il prononça gravement, & qu'il traduisit avec la même gravité par celles-ci, *Fous tre-tous tant que vous êtes, Galates ! qui vous a ensorcelés ?*

Voyez ci-devant la Nouv. XVI. N. 12. pag. 165.

5. *Ah ! vous culy.* ] Le pauvre homme vouloit dire, *Ah vous culetez !* *Culeter, culetage*, & *culetis*, ce sont des mots que Marot a bien fait valoir dans son Epitaphe d'Alix : je crois même les deux derniers de son invention. Le *crissare* des Latins etoit pour les femmes : *cevere* pour les

dormit de bonne somme. Et mesme à toutes heures qu'il estoit auec elle, il luy disoit : Ah vous culy! ah vous culy! c'est vn putain qui culy. Et s'y fonda bien si fort, qu'il ne pouuoit regarder sa femme de bon œil, ny la nuict mesme (6) ne la baisoit point de bon cœur. Elle de son costé se retira petit à petit, & se garda de là en auant, d'estre trop fretillante. Et voyant que cest Escossois auoit tousiours froid aux piedz & mal à la teste, & qu'il fongnoit tousiours : elle deuint toute melancolique & pensiue.

---

hommes. Le François *culeter* se dit & des hommes & des femmes.

6. *Ne la baisoit point de bon cœur.*] Il ne ressembloit pas à celui qui, pour obliger sa femme à remuer, lui disoit, qu'il n'y avoit que les Putains qui restoient comme des souches. Avis dont elle profita si bien, qu'il ne tint pas à elle qu'elle ne passât dans la suite pour la plus honnête femme du monde.

Dont Madame sa maistresse s'apperçeut : & luy demandoit souuent : Qu'auez vous m'amie ? Vous estes enceinte ! 7) Sa'votre grace, Madame, disoit-elle. Qu'auez vous donc ? Il y a quelque chose. Elle la pressa tant qu'il fallut qu'elle sçeust ce qu'il y auoit, ainsi que les femmes veulent tout sçavoir. Ie peux bien dire cela icy, car ie sçay bien qu'elles ne liront pas ce passage. Elle luy compta le cas. Quand Madame l'eut entendue : Hé, n'y a il que cela, dit-elle ?

---

7. *Sa' votre grace.* ] Contraction de *sauf votre grace* Nicot, parce que *grace* est feminin, ecrit *sauve sa bonne grace* ; quoiqu'au mot *Reverence* il ecrive *sauf la reverence du Roi.* Et plus bas ( Nouv. 50. en la derniere phrase ) notre Auteur ecrit *sauve votre grace* Mais le mot *sauf*, quand il est preposé, est toujours indeclinable. Verville, Ch. 74. de son Moyen de parvenir, fait dire à une paysane, *c'est votre graisse.*

Taiſez vous : vrayement ie parle-ray bien à luy. Ce qu'elle fit de bonne heure : & appella ceſt Eſcoſſois à part ; & luy commença à demander comment il ſe trouuoit auec ſa femme. Ma dam, dit-il, iè trouuy bien, grand mercy vous. Voire-mais voſtre femme eſt toute faſchée : que luy auez vous faict? I'auray pas rien faict, Ma dam. Ie ſçauoy pas, pourquoy fait-il mauuais cher. Ie le ſçay bien moy, dit elle : car elle m'a tout dit. Sçauez vous qu'il y a, mon amy? Ie veux que vous * la traitiez bien, & ne faites pas le fantaſtique. Eſtes-vous bien ſi neuf de penſer que les femmes ne doiuent auoir leur plaiſir comme les hommes : penſez vous qu'il faille aller à l'eſcole pour l'apprendre? Nature l'enſeigne aſſez. Et que penſez vous? que voſtre femme

* *Traitez.* R.

ne ſe doiue remuer non plus qu'vne ſouche de bois ? Or ça, dit-elle, que ie n'en oye plus parler : & luy faites bonne chere. Mon Eſcoſſois ſe contenta, moitié par force, moitié par amour. Et incontinent Madame fit ſçauoir à la Damoiſelle ce qu'elle auoit dit à l'Eſcoſſois. Et peut bien eſtre que la Damoiſelle eſtoit en la gardcrobe à l'eſcouter, ſans que l'Eſcoſſois en ſçeuſt rien. Mais elle ne fit pas ſemblant à ſon mary d'en rien ſçauoir : & faiſoit touſiours de la faſchée le iour & la nuict. Et ne ſe reuengeoit plus des coups qu'elle receuoit, iuſques à ce qu'vne des nuicts il luy dit, la reconfortant, culy, culy, Ma dam le vouly bien : de quoy elle ſe fit vn peu prier ; mais à la fin elle ſe rapriuoiſa : & l'Eſcoſſois ne fut plus ſi faſcheux.

## NOUVELLE XLII.

*Du Prestre, & du Maçon qui se confessoit à luy.*

IL y auoit vn Prestre d'vn village, qui estoit tout fier d'auoir veu vn petit plus que * son (1)

---

* *De son Caton.* R.

1. *Caton.* ] Il entend ce que l'on nomme vulgairement les *Distiques de Caton*; soit par allusion au Livre que Caton le Censeur intitula *Carmen de Moribus*, quoiqu'il l'eût ecrit en prose; soit parce que la Doctrine Morale contenue dans ces Distiques a eté jugée digne d'un Caton; soit enfin parce que leur Auteur est nommé dans les MSS. *Dionysius Cato*, touchant l'epoque duquel on ne peut rien marquer de sur, sinon qu'il est posterieur a Lucain, & anterieur au Medecin Vindicien, qui vivoit sous Valentinien I & qui dans la Preface qui nous reste de lui, adressée à cet Empereur mort vers la fin du 4 siecle, a cité un vers de ce Caton.

Caton. Car (2) il auoit leu *De Syntaxi*, & son (3) *Fauste precor gelida.* Et pour cela il s'en faisoit croire, & parloit d'vne braueté grande, vsant des mots qui remplissoient la bouche, afin de se faire estimer vn grand Docteur. Et mesmes en confessant il auoit des termes qui estonnoient les pauures gens. Vn iour il confessoit vn pauure homme manouurier auquel il demandoit : Or ça mon amy, es tu point

---

2. *Il avoit leu* de Syntaxi. ] La Syntaxe de Despautére, publiée en 1513.

3. *Fauste precor gelida.* ] Il designe le Carme Baptiste Mantuan, dont au commencement du *16* siecle on lisoit publiquement à Paris les Poësies ; si celebres alors, que, comme dit plaisamment Farnabe dans sa Preface sur Martial, les Pedans ne faisoient nulle difficulté de preferer à l'*Arma virumque cano* le *Fauste precor gelida*, c'est-à-dire à l'Eneïde de Virgile les Eglogues de Mantuan, la premiere desquelles commence par *Fauste precor gelida*, &c.

ambitieux? Le pauure homme disoit que non: pensant bien que ce mot là appartenoit aux grands Seigneurs, & quasi se repentoit d'estre venu à confesse à ce Prestre; lequel il auoit ouy dire qu'il estoit si grand Clerc, & qu'il parloit si hautement, qu'on n'y entendoit rien, ce qu'il cogneut à ce mot ambitieux: car encore qu'il l'eust possible ouy dire autresfois, si est-ce qu'il ne sçauoit pas que c'estoit. Le Prestre en apres luy va demander: Es-tu point fornicateur? nenny. Es-tu point glouton? nenny. Es-tu point superbe? il luy disoit tousiours nenny. (4) Es-

4. *Es-tu point iraconde?*] Remarquez *iraconde* & *admirabonde* au masculin, contre l'usage ordinaire de donner aux noms Latins en *undus* la terminaison Françoise *ond*; excepté un tres-petit nombre de mots, tels que *mundus*, subst. le monde. L'adjectif *mundus* a fait autrefois *monde*, mais il ne se dit plus. Le mot *Immonde*

tu point iraconde? encore moins. Ce

---

s'eſt maintenu. On trouve *Juconde* & *Feronde*, noms propres maſculins. S. *Abonde*, en Latin *Abundus* pour *Abundius*. La Noue, dans ſon Dictionaire de Rimes, a dit qu'on pouvoit faire de *Furibundus*, furibonde : en quoi il a mal deviné, *furibonde* ne s'etant non plus dit pour *furibond*, que *moribonde* pour *moribond*, & *vagabonde* pour *vagabond*. Laberius, qui ſe plaiſoit à faire de nouveaux mots, fit celui d'*amorabundus*, dont l'Ecolier Limoſin de Rabelais a fait *amorabond*. Voici le paſſage, L. 2. Ch. 6. *Et comme veriſimiles amorabonds, captons la benivolence de l'omnijuge, omniforme, & omni-ſexe feminin.* C'eſt ainſi qu'on lit dans la plus ancienne edition que j'aye vue : les ſuivantes ont *amorabons*. Il eſt vrai que Geoffroy Tory de Bourges, dans la Preface aux Lecteurs de ſon *Champ Fleuri*, imprimé chez lui *in*-4°. à Paris en 1529. citant tout au long le paſſage de Rabelais ſans le nommer, a ecrit *amorabundes* : ce qui fait voir deux choſes ; l'une, que le 2. L. de Rabelais paroiſſoit dès l'an 1529. l'autre qu'originairement il pourroit avoir ecrit *amorabundes*.

Prestre voyant qu'il luy respondoit tousiours nenny, estoit tout admirabonde. Es-tu point concupiscent? nenny. Et qu'es-tu donc? dit le Prestre. Je suis, dit-il, masson; voicy ma truelle. Il y en eut vn autre qui respondit de mesme à son confesseur, mais il sembloit êstre (5 vn peu plus affaitté. C'estoit vn Berger, auquel le Prestre demandoit: or ça, mon amy, auez vous

5. *Vn peu plus affaitté.* ] On ecrit d'ordinaire *affetté*: ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot venoit d'*affecter*; comme si être *affecté* c'etoit avoir des manieres etudiées & peu naturelles. Ici le mot *affetté*, ou, comme il est ecrit, *affaitté*, vient d'*affaiter*, c'est-à-dire, dresser, instruire, façoner: de *ad* & de *factitare*. De-là, en termes de Fauconerie, on dit que l'oiseau est *affaité*, quand il est accoutumé à voir les hommes, les chiens, les chevaux: & de même lorsqu'en parlant de quelcun ou de quelcune, on dit, *C'est un affetté, c'est une affettée*, on entend que cette persone a de l'experience, qu'elle est à l'erte & faite au badinage.

bien

bien gardé les commandemens de Dieu? nenny, disoit le Berger : c'est mal fait, disoit le Prestre. Et les commandemens de l'Eglise? nenny. Lors dit le Prestre, qu'auez-vous donc gardé? (6) Ie n'ay gardé que mes brebis, dit le Berger.

Il y en a vn autre qui est (7) vieil comme vn pot à plume : mais il ne peut estre qu'il ne soit nouueau à quelqu'vn. C'estoit vn, lequel apres qu'il eut bien compté tout son affaire : le Prestre lui demanda. Et

---

6. *Ie n'ai gardé que mes brebis* ] Reponse approchante de celle du Sire George, I, 81. du Moyen de Parvenir. Il estoit malade : & une Dame l'etant venue voir lui disoit : *ça, mon ami, courage, il faut prendre quelque chose ; n'avez-vous rien pris aujourd'hui ? Sauf votre grace, Madame,* repondit-il, *j'ai pris une puce à la raie de mon cu.*

7. *Vieil comme vn pot à plume* ] Parce que les pots dont on se sert à mettre la plume sont toujours de vieux & de mechans pots ebréchés.

bien mon amy, qu'auez-vous encore ſus votre conſcience? Il reſpond qu'il n'y auoit plus rien, fors qu'il lui ſouuenoit d'auoir deſrobbé vn (8) licol. Et bien, mon amy, dit le Preſtre; d'auoir deſrobbé vn licol n'eſt pas grande choſe, vous en pourrez aiſément faire ſatisfaction: voire mais, dit l'autre, il y auoit vne Iument au bout. Ha, ha, dit le Preſtre, c'eſt autre choſe Il y a bien difference d'vne Iument à vn licol. Il vous faut rendre la Iument, & puis la premiere fois que vous reuiendrez à confeſſe à moy ie vous abſoudray du licol.

---

8. *Vn licol.* ] Il y a long-temps qu'on ne dit plus que *licou*; témoin Regnier, Sat. 4.

*Ne penſes pour cela eſtre eſtimé moins fou,*
*Et ſans argent comptant qu'on te preſte un licou.*

# NOUVELLE XLIII.

*Du Gentilhomme qui crioit la nuict apres ses Oiseaux : & du Chartier qui fouettoit ses Cheuaux.*

IL y a vne maniere de gens, qui ont des humeurs coleriques ou melancoliques, ou flegmatiques, il faut bien que ce soit l'vne de ces trois ; car l'humeur sanguine est tousiours bonne, [ ce dit-on, ] dont la fumée monte au cerueau, qui les rend fantastiques, lunatiques, erratiques, (1) phanatiques, schis-

1. *Phanatiques.* ] Il valoit mieux ecrire *fanatiques* ; ce mot venant du Latin *fanum*, qui constamment ne vient pas du Grec Il faut, par la même raison, ecrire *profanus* & profane ; car *profanus*, c'est *procul à fano.*

matiques, & (2) tous les attiques

---

2. *Et tous les attiques.* ] Cette ſuite de mots qui riment paroît tenir un peu du boufon. L'occaſion neanmoins invite quelquefois les meilleurs Auteurs à ne pas eviter cette ſorte de jeu. Ainſi Paſcal, dans ſa Provinciale où il fait le denombrement des Caſuiſtes modernes, met enſemble pour divertir ſes Lecteurs, *Fernandez*, *Martinez*, *Henriquez*, *Suarez*, *Vaſquez*, *Lopez*, *Gomez*, *Sanchez*; *De Vechis*, *De Graſſis*, *De Graſſalis*, *De Pagianis*, *De Graphæis*, &c. Ainſi Deſpreaux dans ſa Lettre en ſtile de Voiture, raſſemble les Alaric, les Genſeric, les Theodoric, & tous les Conquerans en *ic*; à l'exemple apparemment de Voiture lui-même, qui, ecrivant de Rome à Mademoiſelle de Rambouillet, lui témoigne que dans la triſteſſe où il ſe trouve, les plus excellens ouvrages de *Peinture*, de *Sculpture*, & de *Provature*, d'*Apelle* de *Praxitéle*, & de *Papardelle*, ne ſont point à ſon goût. Ce qui eſt d'autant plus burleſquement dit, que *Provature* n'a nul rapport, que par la rime, avec *Peinture* & *Sculpture*; de même que *Papardelle* avec *Apelle* & *Praxitéle*. Je finirai cet Article par la badinerie ſuivante ſur les *Ana*. Queſtion importante, &c.

qu'on ſçauroit dire, auſquels on ne trouue remede, pour purgation qu'on leur puiſſe donner. Pource, ayant deſir de ſecourir ces pauures gens, & de faire plaiſir à leurs femmes, parens, amys, bienfaicteurs, & tous ceux & celles qu'il appartient: i'enſeigneray icy par vn brief exemple aduenu, comme ils feront quand ils auront quelqu'vn auſſi mal traitté, principalement de reſueries nocturnes; car c'eſt vn grand inconuenient de ne repoſer ny jour ny nuict. Il y auoit vn Gentilhomme au païs de Prouence, homme de bon aage, & aſſez riche, & de recreation. Entre autres il aimoit fort la chaſſe, & y prenoit ſi grand plaiſir le iour, que la nuict il ſe leuoit en dormant : il ſe prenoit à crier ny plus ny moins que le iour, (3) dont il eſtoit fort deſplaiſant,

3. *Dont il eſtoit fort deſplaiſant* ] Cette façon de parler, qui etoit bonne alors, ne

& ses amys aussi : Car il ne laissoit reposer personne qui fust en la maison où il couchoit. Et resueilloit souuent ses voisins, tant il crioit haut & long-temps apres ses Oiseaux. Autrement il estoit de bonne sorte & estoit fort cogneu, tant à cause de sa gentillesse, que pour ceste imperfection fascheuse, pour laquelle l'appelloit-on l'Oiseleur. Vn iour en suiuant ses Oiseaux, il se trouua en vn lieu escarté, où la nuict le surprint qu'il ne sçauoit où se retirer, fors que il tourna & vira tant par les bois & montaignes, qu'il vint arriuer tout tard en vne maison, estant sur le grand chemin toute seule, là où l'hoste logeoit quelquesfois les gens de pied qui estoient en la nuict, parce qu'il n'y auoit point d'autre logis qui fust pres. Et

---

l'est plus. Ménage s'en est servi pag. 93. du Tom. II. de son Anti-Baillet.

quand il arriua, l'hoste estoit couché; lequel il fit leuer, (4) luy priant de luy donner le couuert pour ceste nuict, parce qu'il faisoit froid, & mauuais temps. L'hoste le laisse entrer, & met son cheual à l'estable des vaches: en luy monstrant vn lict (5) au Sau; car il n'y auoit point de chambre haute. Or y auoit là dedans un charretier voiturier, qui venoit de la foire de Pésenas, lequel estoit couché en vn autre lict tout aupres: lequel s'esueilla à la venue du Gentilhomme, dont il luy fascha fort; car il estoit las, & n'y auoit gueres qu'il commen-

4. *Luy priant* ... ] Villon, dans son Grand Testament, fol. xi. *Si prie au benoist Fils de Dieu*, &c.

5. *Au sau.* ] Pour *au sol*, au rés de chaussée Il faut que par apocope on ait dit *so*, qu'en Provence on prononce *sau*; la conversion de l'*o* en *au* etant tres-familiere en ce pays-là.

çoit à dormir. Et puis telles gens de leur nature, ne ſont gracieux que bien à poinct. Au reſueil ainſi ſoudain, il dit à ce Gentilhomme: Qui diable vous ameine ſi tard? Ce Gentilhomme eſtant ſeul & en lieu incogneu, parloit le plus doucement qu'il pouuoit: Mon amy, dit il, ie me ſuis icy trainé en ſuiuant vn de mes oiſeaux; endurez que ie demeure icy à couuert, attendant qu'il ſoit iour. Ce charretier s'eſueilla vn peu mieux, & regardant ce Gentilhomme vint à le recognoiſtre: car il l'auoit aſſez veu de fois à Aix en Prouence, & auoit aſſez ſouuent ouy dire quel coucheur c'eſtoit. Le Gentilhomme ne le cognoiſſoit point; mais en ſe deshabillant, lui dit: Mon amy, ie vous prie ne vous faſchez point de moy pour vne nuict: i'ay vne couſtume de crier la nuict apres mes oyſeaux; car i'ayme la chaſſe, & m'eſt aduis

toute la nuict que ie suis apres. Hò, hò, dit le charretier en iurant : Par le corps bieu il m'en prend ainsi comme à vous, car toute la nuict il me semble que ie suis à toucher mes cheuaux, & ne m'en puis garder. Bien, dit le Gentilhomme, vne nuict est bien tost passée, nous supporterons l'vn l'autre. Il se couche : mais il ne fut gueres auant en son premier somme, qu'il ne se leuast de plein saut, & commença à crier par la place, (6) volà, volà, volà. Et à ce cri mon charretier s'esueille, qui vous prend son fouet, qu'il auoit aupres de luy, & le vous meine à tort & à trauers, à la part où il sentoit mon Gentilhomme, en disant : (7) Dya, dya,

---

6. *Volà*, *volà*. ] Cri des Fauconiers Prouençaux en lâchant l'oiseau.

7. *Dya*, *dya*, &c. ] C'est pour faire avancer les chevaux : *houois* & *hau*, qui

* houois, hau dya. Il vous ſengle le pauure Gentilhomme, il ne faut pas demander comment : lequel ſe reſueilla de belle heure aux coups de fouet, & changea bien de langage. Car en lieu de crier volà, il commença à crier à l'aide & au meurtre : mais le chartier, fouettoit tousiours, iuſques à tant que le pauure Gentilhomme fut contraint ſe ietter ſouz la table ſans plus dire mot, en attendant que le chartier euſt paſſé ſa fureur : lequel quand il veid que le Gentilhomme s'eſtoit ſauué, ſe remit

ſe prononce *hauauau*, pour les arrêter. Je trouve dans quelques editions *houoih*, *hau*, *dia* ; ce qui me fait croire qu'il faut lire *houoi*, *hurhau*, *dia* ; ſavoir *houoi* pour arrêter, *hurhau* pour tirer à droite ; *dia* pour aller à gauche : d'où vient le Proverbe : *Il n'entend ni à dia ni à hurhau*, contre ceux qui n'entendent pas de raiſon.

* *Houoih*. R.

au lict, & fit ſemblant de ronfler. L'hoſte ſe leue, qui allume du feu, & trouue ce gentilhomme muſſé ſouz le banc : & eſtoit ſi petit, qu'on l'euſt bien mis dans vne bourſe d'vn double : & auoit les iambes toutes (8) frangées, & toute ſa perſonne bleſſée de coups de fouet, leſquels certainement firent grand miracle : car oncques-puis ne lui aduint de crier en dormant, dont s'esbahyrent depuis ceux qui le cognoiſſoient, mais il leur conta ce qui luy eſtoit aduenu. Iamais homme ne fut plus tenu à autre, que le Gentilhomme au chartier, de l'auoir ainſi guéry d'vn tel mal comme celuy-là : comme on dit qu'autrefois ont eſté

8. *Frangées* ] C'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas *Fangées*. Les coups de fouet qu'avoit reçus le Gentilhomme lui faiſoient aux jambes des eſpéees de franges.

guéris les (9) malades de saint Jean. Et aux cheuaux retifz, on dit qu'il ne faut que leur pendre vn chat à la queue, qui les egratignera tant par derriere, qu'il faudra qu'ils aillent de par Dieu, ou de par l'autre : & perdront la restiueté, en le continuant (1) trois cent soixante & dix

---

9. *Malades de Saint Jean* ] L'Epilepsie est appellée *Le Mal de S. Jean*, parce que S Jean guérit ce mal, mais on ne dit pas si c'est le Precurseur ou l'Evangeliste. Oudin pretend que lorsqu'on dit simplement *Malade de saint*, on entend Epileptique ; ce qui n'est pas vrai. *Malade de saint* etoit toute persone ateinte d'un mal pour lequel on a recours à quelque Saint ; comme pour la Peste, à S. Roch, ou a S. Sebastien; pour les Ecrouelles, à S. Marcou ; pour la démence, à S. Maturin. Ce n'est pas au reste, S Jean seul qui preside à la guérison du mal caduc : il a en cela pour coadjuteurs S. Corneille, S Valentin, & S. Gille, si l'on en croit Wier *De præstigiis Dæmonum*, II. 19.

10. *Trois cent soixante & dix-sept* ] Il devoit dire *365 jours & 6 heures par an*,

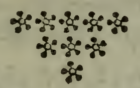
ſept fois & demie, & la moytié d'vn tiers. Car dix-ſept ſols & vn onzain, & vingt-cinq ſols moins vn treizain, combien valent ils?

---

Voici un ſegret plus ſeur pour ne ſentir puces, poux, ni punaiſes, pendant la nuit. Il eſt tiré du 7. Livre des Epigrammes d'Euricius Cordus, Poëte & Medecin Allemand.

*Ne te nocturni*, &c.

J'avertirai par occaſion que Cordus s'eſt mépris en faiſant bréve la premiere ſyllabe de *pulices*: faute qui depuis lui a eté commune avec Paſquier, Briſſon, Chopin, Boulanger, Rapin, & autres qui en l'an 1579, s'exercerent à faire des vers Latins ſur la Puce de Mademoiſelle des Roches. Perſone n'ignore aujourd'hui que l'Elegie qui commence par *Parve pulex*, &c. eſt fauſſement attribuée à Ovide.



# NOUVELLE XLIV.

*De la Vefue, qui auoit vne requeste à presenter, & la bailla au Conseiller * laid pour la rapporter.*

VNe bonne femme vefue auoit vn proces à Paris, là où elle estoit allée pour le solliciter : en quoy elle faisoit grande diligence, combien qu'elle n'entendist gueres bien ses affaires ; mais elle se fioit que Messieurs de Parlement auroient esgard à sa vieillesse, à son vefuage, & à son bon droict. (1) Vn matin de bonne heure auant le iour, plus tost que de coustume, elle n'entra pas en son iar-

* *Lay.* R.

1. *Vn matin*, &c.] C'est le commencement de quelque Chanson de ce tems-là.

din pour * cueillir la violette; mais elle print ſa requeſte en ſa main, en laquelle eſtoit queſtion de certains exces faits à la perſonne de ſon feu mary : elle va au Palais, à l'entrée de Meſſieurs, & s'adreſſa au premier Conſeiller qu'elle veit venir, & luy preſenta ſa requeſte pour la rapporter. Le Conſeiller la print, & la luy baillant, la femme luy fait ſes plaintes pour luy donner bien à entendre ſon cas. Quand le Conſeiller, qui d'aduenture eſtoit des Eccleſiaſtiques, ouit parler de crimes, il dit à la bonne femme : M'amie, ce n'eſt pas à moi à rapporter voſtre requeſte: il faut que ce ſoit vn Conſeiller lai qui la rapporte. La bonne femme ne ſçachant que vouloit dire vn Conſeiller lai, entendit que ce deuſt eſtre vn Conſeiller laid : parce qu'elle veid que ceſtuy

* *Cuillir*. R.

d'auenture estoit beau personnage & de belle taille. Elle vous commence à vous regarder de pres ces Conseillers, qui entroient pour veoir s'ils seroyent beaux ou lais : en quoy elle estoit fort empeschée. A la fin en voici venir vn qui n'estoit pas des plus beaux hommes du monde, au moins au gré de la bonne femme, parce (peut estre) qu'il portoit vne (2) grand'barbe, & estoit tondu. La bonne femme pensa bien auoir trouué son homme, & luy dit : Monsieur, on m'a dit qu'il faut que ce soit vn Conseiller bien laid qui rapporte ma requeste : i'ay bien regardé tous ceux qui sont entrez, mais ie n'en ai point trouué de plus laid que vous ; s'il vous plaist, vous la rapporterez. Le Conseiller qui entendit bien ce qu'elle vouloit

2. *Vne grand'barbe* ] Voyez Tom. I. Nouv. 19. Note 6. pag. 210.

dire, trouua bonne la ſimplicité d'elle, & print ſa requeſte, & en la rapportant ne faillit pas à en faire le conte à ceux de ſa chambre, leſquels expedierent la bonne femme.

---

## NOUVELLE XLV.

*De la ieune fille qui ne vouloit point d'vn Mary : pource qu'il auoit mangé le doz de ſa premiere femme.*

A Propos de l'ambiguité des mots, qui giſt en la prolation, les François ont vne façon de prononcer aſſez douce : tellement que de la pluſpart de leurs parolles, on n'entend point la derniere lettre. Dont bien ſouuent les mots ſe prendroient les vns pour les autres : ſi ce n'eſtoit qu'ils s'entendent par la ſignification des

autres qui ſont par-my. Il y auoit en la ville de Lyon vne ieune fille, qu'on vouloit marier à vn homme qui auoit eu vne autre femme, laquelle luy eſtoit morte, à l'ayde de Dieu, depuis vn an ou deux. Ceſt homme auoit le bruit de n'eſtre gueres bon meſnager : car il auoit vendu & (1) deſpendu le bien de ſa premiere femme. Quand il fut queſtion de parler de ce mariage, la ieune fille s'y trouua en cachette derriere quelque

1. *Deſpendu le bien....*] Touchant *dépendre* dit pour *dépenſer*, Voyez Ménage Tom. I. de ſes Obſerv. ſur la Langue Françoiſe, Ch. 107. & la deciſion de Tho. Corneille ſur Vaugelas. On ne dit plus *dépendre* pour *dépenſer*, que par maniere de Proverbe ; comme a fait Regnier en cet endroit de ſa 8. Satire :

*Bien qu'il m'euſt à l'abord doucement fait entendre*
*Qu'il eſtoit mon valet à vendre & à deſpendre.*

porte, pour ouyr ce qu'on en diroit. Ils parlérent de ceſt homme en diuerſes ſortes ; & y en eut vn entre autres qui vint dire : Ie ne ſerois pas d'aduis qu'on la luy baillaſt : c'eſt vn homme de mauuais gouuernement ; (2) il a mangé le dot de ſa premiere femme. Ceſte ieune fille ouyt ceſte parole, qu'elle n'entendoit point telle que l'autre l'entendoit : car elle eſtoit

---

2. *Il a mangé le dot...* ] Vaugelas, mort en 1649. a dit *le dot*, dans ſon Quinte-Curce. D'Ablancourt, mort en 1664. a parlé de même dans tous ſes Livres : de ſorte qu'il n'y a que 50 ans que *dot* etoit encore du maſculin. S'il avoit toujours eté du feminin, comme naturellement il en devoit être, venant du Latin *dos* qui eſt de ce genre, ou que du moins on l'eût prononcé comme on prononce *hote*, *bote*, *mote*, il n'auroit pu y avoir d'equivoque de *dote* à *dos*. Auſſi le P. Monet, qui a composé & fait imprimer ſon Dictionaire, y a confondu la ſignification de *dot* & de *douaire*, quoiqu'extremement differente.

ieune, & n'auoit point encores oui dire ce mot de dot; lequel ils difent en certains endroicts de ce Royaume, & principalement en Lyonnois, pour douaire; & penfoit qu'on euft dit, que ceft homme euft mangé le doz, ou l'efchine de fa femme. Et la fille bien marrie qui va faire vne mauuaife chere deuant fa mere, luy dit franchement qu'elle ne vouloit point du mary qu'on luy vouloit donner. Sa mere luy demande, Eh! pourquoy ne le voulez vous m'amie? Elle refpond: Ma mere, c'eft le plus mauuais homme, il auoit vne femme qu'il a fait mourir; il luy a mangé le dos; dont il fut bien riz, quand on fceut là où elle le prenoit. Mais elle n'auoit pas du tout tort de n'en vouloir: (3) car combien qu'vn hom-

3. *Car combien qu'vn homme*, &c. ] Il a voulu dire, *Car encore* qu'un homme

me ne ſoit pas ſi affamé de manger le dot d'vne femme, comme s'il luy mangeoit le dos ; ſi eſt-ce qu'ils ne vallent gueres ne l'vn ne l'autre pour elles.

---

qui mange la dot de ſa femme ne ſoit pas auſſi affamé que s'il lui mangeoit le dos ; mais il s'eſt fort mal expliqué. Ce Conte pourroit bien être de Des Periers, qui a paſſé la plus grande partie de ſa vie à Lyon.



## NOUVELLE XLVI. *

*Du Bastard d'vn grand Seigneur, qui se laissoit pendre à credit, & qui se faschoit qu'on le sauuast.*

LE Bastard d'vn grand Seigneur, ou pour le moins, filz putatif, qui n'estoit sage que de

* La 75e des Cent Nouvelles nouvelles, quoique differente dans le detail, a neanmoins en gros quelque chose de semblable a celle-ci. On y voit le peril que courut de gaieté de cœur un folâtre qui, pour faire reüssir le dessein d'une embuscade contre les Habitans de Troies en Champagne, se laissa prendre par eux comme espion, afin qu'etant condanné à être pendu le lendemain au gibet qui etoit hors de la ville, le spectacle y attirât le peuple Troyen en foule; sur lequel, un peu avant l'execution, les soldats cachés dans un bois voisin ne manqueroient pas de

bonne ſorte, encores pas : Car il luy ſembloit que tout chacun luy deuoit faire autant d'honneur, qu'à vn Prince ; parce qu'il eſtoit Baſtard d'vne ſi grande Maiſon : & luy eſtoit aduis encores que tout le monde eſtoit tenu de ſçauoir ſa qualité, ſon lieu, & ſon nom : dequoy il ne donnoit pas grande occaſion aux gens ; car le plus ſouuent il s'en alloit vagant par le pais, auec vn eſquipage de peu de valeur ; & ſe mettoit en toutes compagnies, bonnes ou mauuaiſes, tout luy eſtoit vn. Il iouoit ſes cheuaux quand il eſtoit remonté, & ſes accouſtremens lorſ-

---

venir faire main baſſe. L'entrepriſe etoit des plus delicates : auſſi penſa-t-il en coûter cher au galand qui s'en etoit chargé. Et l'Hiſtoire en a paru ſi plaiſante à D'Aubigné, qu'il s'en eſt approprié l'invention dans le premier Livre de ſon Baron de Fæneſte, au Chap. 12. dont elle eſt le bel endroit.

qu'il eſtoit es hoſtelleries : & maintesfois alloit à beau pied ſans lance. Vn iour qu'il eſtoit demeuré en fort mauuais ordre, il paſſoit par le païs de Rouergue, s'en reuenant vers la France pour ſe remonter ; & ſe trouue à paſſer par vn bois où quelques voleurs tout freſchement auoient tué vn homme. Le Prevoſt qui pourſuiuoit les brigans vint rencontrer ce Baſtard, habillé en ſoudart, auquel il demande d'où il venoit. Le Baſtard ne luy reſpond autre choſe, ſinon : Qu'en auez vous affaire d'où ie viens ? Si ay dea, i'en ay affaire, dit le Preuoſt : Eſtes vous point de ceux qui ont tué ceſt homme ? Quel homme ? dit-il. Il ne faut point demander quel homme, dit le Preuoſt : Ie vous prendrois bien pour en ſçauoir quelques nouuelles. Il reſpond : Qu'en voulez vous dire ? Le Preuoſt le print au mot, & au
collet

collet, qui eſtoit bien pis, & le fait mener. En allant tousiours, ce Baſtard diſoit : Ah ! vous vous prenez donc à moy, Monſieur le Preuoſt ? ie vous ay * laiſſé faire. Le Preuoſt penſant qu'il le menaçaſt de ſes compagnons, ſe tint ſus ſa garde, & le meine droit au ** premier village, là où il luy fait ſommairement ſon procês : mais en luy demandant qui il eſtoit, & comment il s'appelloit, il ne reſpondoit autre choſe : On le vous apprendra qui ie ſuis ; ah ! vous pendez les gens ! Sus ces menaces, le Preuoſt le condamne par ſa confeſſion meſme ; & le fait tres bien monter à l'eſchelle. Ce Baſtard ſe laiſſoit faire, & ne diſoit iamais autre choſe, ſinon : Par le corps bieu, Monſieur le Preuoſt,

* *Auray*. R.
** *Prochain*. R.

vous ne pendiſtes iamais homme qui vous couſtaſt ſi cher ; Ah vous eſtes vn pendeur de gens ! Quand il fut au haut de l'eſchelle, il y eut par fortune ( ainſi que tant de gens ſe trouuent à telles executions ) vn * Rouergeis, qui auoit autresfois eſté à la Court, lequel cognoiſſoit bien ce baſtard, pour l'avoir veu aſſez de fois à la Court & en autres lieux. Il le recogneut incontinent, & encore s'approche plus prés de l'eſchelle, pour ne faillir point, & tant plus cogneut-il que c'eſtoit luy. Monſieur le Preuoſt, dit-il tout haut, que voulez vous faire ? c'eſt vn tel. Regardez bien que c'eſt que vous ferez. Le baſtard entendant ce * Rouergeis, dit : Mot, mot, de par le diable, laiſſez luy faire pour luy apprendre à pendre les gens. Le Preuoſt quand

* *Rouerguois* R.
* R*ouergois* R.

il l'eut ouy nommer, le fit promptement descendre, auquel le bastard dit encores. Ah ! vous me vouliez pendre ; on vous en eust fait souuenir, par Dieu, Monsieur le Preuost. Mais que ne le laissois-tu faire, dit il, au * Rouergeis en se faschant. Pensez le grand sens * dont il estoit plein, de se laisser pendre : & qu'il en eust esté bien vengé. Mais qui croira que cela fust fils d'un grand Seigneur ? mesme * d'vn gentilhomme ? Le pauure homme ne sembloit pas à celuy que le Roy vouloit envoyer par deuers le Roy d'Angleterre, qui estoit pour lors bien mauuais François ; lequel gentilhomme respondit au Roy. Sire, dit-il, ie vous dois & ma vie & mes biens, & ne feray iamais difficulté de les exposer pour

* *Rouerguois* R.
* *D'où* R.
* *Un* R.

voſtre ſeruice & obeiſſance : mais ſi vous m'enuoyez en Angleterre en ce temps icy, ie n'en retourneray iamais, c'eſt aller à la boucherie, & pour vn affaire qui n'eſt point ſi fort contraint, qu'il ne ſe puiſſe bien differer à vn autre temps, que le Roy d'Angleterre aura paſſé ſa colere. Car maintenant qu'il eſt animé, il me fera trencher la teſte. * Foy de Gentilhomme, dit le Roy, s'il l'auoit fait, il m'en couſteroit trente mille pour la voſtre, auant que ie n'en euſſe la vengeance. Voire mais, dit le Gentilhomme; de toutes ces teſtes, y en auroit-il vne qui me fuſt bonne? C'eſt vn pauure reconfort à un homme, que ſa mort ſera bien vengée. Vrai-eſt que, aux executions vertueuſes, l'homme de bien y va la teſte baiſſée, ſans autre circonſtance, que

* *Foy de Gentilhomme &c* ] Voyez ci-apres la Nouv. 84. qui eſt *Du Bandoulier Cambaire* &c.

pour le respect de son honneur, & pour le seruice de la republique.

## NOUVELLE XLVII.

*Du Sieur de Raschaut, qui alloit tirer du vin, & comment le faußet lui eschappa dedans la pinte.*

EN la ville de Poitiers, y auoit vn Gentilhomme, de bien riche maison, & de bon cœur : mais il auoit vn grandissime defaut naturel, qui estoit de la langue : car il n'eust sceu dire trois mots sans begueyer, & encore demeuroit-il vne heure à les dire, & à la fin il ne se pouuoit faire entendre. Mais il troussoit bien gentiment la parole premiere qu'il disoit, comme vn (1) sang Dieu, & vne mort Dieu,

1. *Un sang Dieu &c.* ] On ne doit jamais faire de pareils juremens : mais c'est

quand il estoit en sa colere : qui est signe qu'un tel vice ne prouient que d'vne humeur colerique, abondante extremement en l'homme, laquelle l'empesche de moderer sa parole. Je (2) deurois payer l'a-

---

une bigoterie ridicule de n'oser ou les enoncer ou les imprimer. Le P. Garasse s'est moqué de Pasquier, qui au chap. 2. du 8. liv. de ses Recherches, aprés avoir raporté les juremens *Vertugoi*; *sangoi*, *morgoi*, & les avoir interpretés tout au long par *Vertu Dieu*, *Sang Dieu*, *Mort Dieu*, n'a osé ensuite interpreter *Jarnigoi* que par *Je renie &c.* Ce scrupule me fait souvenir de celui d'un Conseiller au Parlement : il lisoit en qualité d'Evangeliste quelques pieces d'un procés criminel où etoient raportés plusieurs juremens proferés par l'une des parties ; & n'osant par bienseance dire *Mort Dieu*, *Ventre Dieu* tout au long, il disoit seulement *Mort* . . . *Ventre* &c. sur quoi l'un de ses Confréres dit en riant à un autre qui me l'a redit, *Voila un Evangeliste qui n'ose parler de Dieu.*

2. *Je devrois payer &c.* Cette parenthese conviendroit bien mieux à l'Auteur de Guzman d'Alfarache.

mende pour m'apprendre à philosopher. ) Dont ſon pere le voyant ainſi vitié, le recommanda dès ſa petiteſſe au vicaire de S. Didier, qui le faiſoit pſalmodier à l'Egliſe, chanter des leçons de Matines & de Vigiles, & des Benedicamus, pour luy façonner ſa langue : là où pourtant il ne proufita d'autre choſe, ſinon que quand il chantoit, (3) il prononçoit aſſez diſtinctement : car quant à ſon langage quotidien,

---

3. *Il prononçoit &c.* ] Il y avoit dans toutes les Editions, *Il prononçoit aſſez diſtinctement, quant à ſon langage quotidien: car en parlant il retint toujours cette imperfection.* Ce qui fait un contreſens viſible que j'ai cru devoir corriger, en mettant deux points aprês *diſtinctement*, & liſant enſuite *car quant à ſon langage quotidien, en parlant il retint toujours cette imperfection.*

On ne bégaye point en chantant : d'où il s'enſuit que la Langue Chinoiſe etant une eſpece de Muſique, il n'y a point de bégues à la Chine.

en parlant il retint touiours cefte imperfection. Il fut marié à vne Damoifelle de bonne maifon, vertueufe & fage, qui le fauoit bien gouuerner. Un iour qu'il eftoit (4) l'une des quatre bonnes feftes, ainfi que tout le monde eftoit empefché aux deuotions, ce bon gentilhomme aiant fait les fiennes, s'en vint à la maifon auec vn fien valet, pour des ieuner de quelque pafté de venaifon que Madamoifelle auoit fait. Mais quand ce fut à bien faire, il fe trouua qu'elle enportoit la clef, qui luy fafcha fort: car il n'y auoit ordre d'empefcher les deuotions de la Damoifelle, & de la faire venir de l'Eglife pour un pafté. Mais aiant appetit, il enuoya fon homme deçà, delà, querir quelque chofe pour des-

---

4. *L'une des quatres bonnes Fêtes* [Pâques, Pentecôte, Touffaints, & Noël

ieuner. Toutesfois, quand il auoit de l'un, (5) il luy failloit de l'autre: beurre pour fricaſſer ; vn œuf, pour faire la ſauſſe ; oignons, vinaigre, mouſtarde : ils eſtoient tous deux bien empeſchez en l'abſence des femmes qui entendent cela, principalement es maiſons meſnageres : leſquelles, non pas les maiſons, mais les femmes, n'eſtoient pas pour venir de l'Egliſe, que la grand' Meſſe ne fuſt acheuée. Mon gentilhomme eſtant impatient de faire un meſtier qu'il n'entendoit pas ; & voiant que ſon valet ne faiſoit pas bien à ſon appetit, le vous chaſſe de la maiſon, & l'enuoye au diable. Quand il ſe veid

5. *Il lui failloit de l'autre.*] La plûpart des Editions ont *falloit* : mais quelques-unes, d'ailleurs peu correctes, ont *failloit* que j'ai retenu ; parceque c'eſt *failloit* qui convient ici, & non *faloit* ; c'eſt le *deerat* Latin, & non *oportebat*.

ainsi destitué d'ayde, il se trouua bien esbahy; toutesfois si ne voulut-il perdre son des-ieuner, lequel estoit prest, que de bond, que de volée; excepté que le mot de l'Euangile estoit en païs (6) *Vinum non habent*. Que fit-il? il n'auoit pas la clef de la caue, mais il se prend à

---

6. *Vinum non habent*.] Menot au Sermon, du 4. Dim. de Carême, parlant des cinq Pains & des deux poissons multipliés, fait venir plaisamment à son sujet le *Vinum non habent*. Car aprês avoir dit que ce jour là *Dominus fecit* le diner du Limosin; il ajoûte, *Non fit mentio in textu quod Beata Virgo Maria præsens esset, quod piè credo; quia tunc dixisset filio sicut in nuptiis* ( Jo. 2. ) *Vinum non habent. Heu, Fili, Vos ad vestrum honorem optime pervenistis, pro resatiandis tot & tantis hominibus: video quod comedunt tam bono animo; tamen principale eis deficit, Vinum non habent.* La votre mercy, *faciunt optimum vultum, sed vinum non habent quod possint potare; non habent quo possint madefacere frusta.*

(7) belle ſerrure de Dieu, & la

(7) *Belle ſerrure de Dieu.* ] Expreſſion du petit peuple, qui raporte pieuſement tout à Dieu. L'Auteur en uſe ici à propos, pour donner à entendre que la *digne ſerrure*, *la belle ſerrure de Dieu*, ne fut nullement reſpectée. Rien n'eſt plus commun dans la bouche des bonnes vieilles, que ces eſpeces d'Hebraïsmes: *Il m'en coûte un bel ecu de Dieu*; *Il ne me reſte que ce pauvre enfant de Dieu*; *Donez moi une bénite aumône de Dieu.* Quelquefois auſſi dans un ſens tout ironique on dira, *Je n'ai gagné à ſon ſervice, qu'une belle Sciatique de Dieu... Savez vous comment il à eté recu? A beaux cailloux de Dieu.* Rabelais, Peintre admirable, L. 4. Ch. 19. nous repreſente Panurge Bigot & craignant Dieu durant la tempête; juſques là qu'ayant dit, ſuivant qu'il avoit naturellement coutume de parler, *cette vague de tous les Diables*, il ſe reprend tout auſſi tôt ajoûtant, *meâ culpâ, Deus; je dis cette vague de Dieu* &c. Ce que l'Auteur de l'Eſpadon Satirique voulant imiter, a tout gâté. C'eſt dans ces 2. vers de ſa 15. Satire; où, parlant d'une bigote, il dit *Elle me repartit*, Quel grand Diable, mon Dieu ( Notez ce *Diable mon Dieu* ) *vous ameine en ce lieu*! L'imper-

rompt tres bien à grands coups de marteau, & de ce qu'il trouua : & prend un pot,& s'en va tirer du vin: mais il s'y entendoit moins qu'a fricaſſer : car premierement il oublia à porter de la chandelle; ſecondement il ne ſçauoit de quel tonneau il deuoit tirer : toutesfois il taſtonna tant par cette caue enuiron ces tonneaux, qu'il en trouua vn qui auoit vn (8) faucet. Et mon hom-

---

tinent a eu tellement peur qu'on ne s'aperçût pas du rafinement de ſon *Diable mon Dieu*, qu'il a cru devoir en avertir le Lecteur.

8. *Faucet* ] Telle eſt l'orthographe de l'ancienne edition. Peut-être de *faux*, *faucis*; parce que le faucet entre dans l'embouchure etroite du tonneau. On ecrit neanmoins plus communément *fauſſet*; ſoit parce que le tonneau eſt fauſſé par l'ouverture qu'on y fait, & qu'on ferme enſuite d un fauſſet; ſoit que, par une erreur de prononciation, qui confond ſouvent *a* avec *au*, l'on ait ecrit *fauſſet* au lieu de *foſſet*, comme il ſemble que l'etymologie

me enuiron : mais il ne ſe print garde, qu'en tirant le vin le faucet luy eſchappa dedans le pot:le voila puny à toutes rigueurs ; car le vaiſſeau eſtoit ſi eſtroit, qu'il ne pouuoit mettre la main dedans, & peut eſtre encore que le faucet eſtoit tombé en terre. O pauure homme, que feras tu ? Il n'eut rien plus preſt que de mettre le doigt au deuant du pertuis du tonneau : car il ne vouloit pas (9) laiſſer gaſter ſon vin : & demeura là tout vn temps : mais cependant : (10) O

---

de *foßette*, qui ſe preſente d'abord, auroit du le faire preferablement ecrire.

9. *Laiſſer gaſter ſon vin.*] Parceque, dans le ſens du Latin *vaſtare* qui ſignifie *detruire*, & d'où vient le François *gaſter*, ce vin en le laiſſant couler de la ſorte auroit eté detruit. Cela remet en memoire un Conte que j'ai oui faire à Dijon d'un Conſeiller au P. homme fort avare (c'etoit M. O. L. B..) qui &c.

10. O *tapet ben do pé* En Poitevin, c'eſt *il frapoit bien du pié.*

tapet bien do pé : Il grinſoit les dents, il ronfloit, il petilloit, il iuroit à toutes reſtes : il maugreoit (11) Colin Brenot, & ſes quitances. A la fin, tandis qu'il prenoit ſi bonne patience en enrageant, voicy venir ma-damoiſelle de l'Egliſe, qui trouua les huis ouuers, entre autres celuy de la caue, & la ſerrure & les crampons par terre : elle ſe doubta bien incontinent, que Monſieur de Raſchaut auoit fait ce terrible meſnage. Tantoſt elle l'entendit par le ſoupirail de la

11. *Colin Brenot.* ] Homme riche, mais de mauvaiſe foi. Il avoit le ſecret d'une encre, qui en moins de quinze jours s'effacoit d'elle même & tomboit en poudre. On dit qu'ayant donné pendant le cours d'une année des quittances ecrites de cette encre pour des ſommes conſiderables, il s'en fit payer une ſeconde fois par ſes debiteurs ; qui ne pouvant juſtifier du premier payement, eurent tout loiſir de donner au Diable Colin Brenot & ſes quitances

caue qui diſoit ſes Kyrielles : auquel elle ſe print à dire : Eh mon Dieu ! que faites vous là bas, Monſieur de Raſchaut ? Il luy reſpondoit en vn langage iurois, tantoſt en beguois, tantoſt en tous deux : & s'il eſtoit en peine, ſi eſtoit elle auſſi : car elle n'oſoit pas deſcendre en la caue, à cauſe qu'elle eſtoit en ſes beaux drappeaux : & puis n'entendant point ce qu'il diſoit, ne ſongeoit iamais qu'il fuſt ainſi engagé. A la parfin, voyant qu'il ne venoit point, elle penſa qu'il y deuoit auoir quelque choſe ; & s'aduiſa pour le faire parler, de luy dire : chantez Monſieur de Raſchaut, chantez. Mon homme, encore qu'il n'euſt pas envie, aima mieux pourtant le faire, que de demeurer touiours là. Si ſe print à chanter le grand (12) *Maledicamus*

---

12. *Maledicamus* ] Le contraire de *benedicamus* ; quoiqu'en plus d'un endroit de l'Ecriture *benedico* ſignifie *maledico*,

en haute note. Et ça, de par le diable, ça, dit-il, (13) le douzil est en la pinte. Quand Mademoiselle l'eut entendu, elle l'enuoya desgager par sa chambriere. Mais pensez qu'en (14) chaude cole Monsieur de Raschaut lui donna (15) des a dos * pour son desieuner,

---

13. *Le douzil* ] Un *douzil*, ou *dousil*, c'est le synonyme de *fausset*; en bas Latin *ducillus*, parce que *ducitur è dolio*, on le tire du tonneau pour faire sortir le vin.

14. *Chaude Cole.* ] C'etoit l'ancienne & commune façon de parler. Témoin le passage de l'ancien stile du Parlement, Ch. 31. cité par Ménage dans ses Origines Françoises, au mot *Chaude cole.* Le mot *cole* vient du Grec χολὴ, *bile*; comme *colére*, de χολέρα : mais on ne met point de *ch* à ces deux mots François, de peur qu'on ne les prononce comme *chose* & *chou*.

15. *Des ados.* ] Equivoque de *à dos*, coup sur le dos. Mot Poitevin : *ados*, ou *adots*, comme on lit dans quelques editions, & dans Rabelais.

* *Adoz.* R.

encore qu'il ne fuſt pas jour de poiſſon, & qu'elle (16) n'en peuſt mais.

---

16. *N'en peuſt mais.* ] Voyez ce que Ménage remarque curieuſement ſur cette façon de parler, dans ſes Obſervations ſur la Langue Fr. Part. 1. Ch. 62. A quoi j'ajoûte ce paſſage de Beze dans ſon Paſſavant: où parlant des bonnes truites qu'on mange à Geneve, & voulant dire que ſi les hommes y ſont heretiques, les poiſſons n'en peuvent mais, il s'exprime de cette ſorte en ſon Latin Macaronique : *Ego jeci me ſuper unam magnam truittam iſtius Lacus, quæ erat nimis valde bona; nam quamvis homines ſint hæretici, tamen piſces non poſſunt ſed.*



## NOUVELLE XLVIII.

*Du Tailleur qui se desroboit soy-mesmes: & du drap gris qu'il rendit à son Compere le Chaussetier.*

VN Tailleur de la même ville de Poitiers, nommé Lyon, estoit bon ouurier de son mestier, & accoustroit fort proprement vn homme & vne femme & tout: excepté que quelques fois il tailloit trois quartiers de derriere, en lieu de deux; ou trois manches en vn manteau, mais il n'en cousoit que deux: car aussi bien les hommes n'ont que deux bras. Et auoit si bien accoustumé à (1) faire la ban-

1. *Faire la Banniere.* ] Peletier, Auteur de ce Conte, a dit la même chose en ces termes dans sa Lettre à Thomas Corbin, à la fin de ses Dialogues de l'Ortho-

niere, qu'il ne ſe pouuoit garder

graphe. On apelle *banniere* la piece d'etoffe qu'on accuſe les Tailleurs de dérober en coupant un habit; parce qu'il y a dans cette piece de quoi faire une banderole. J'ai connu un Tailleur à qui l'on donnoit le ſobriquet de *Général Banniere*, par une double alluſion, tant à la *banniere* dont je viens de parler, qu'au nom du fameux *Bannier*, Général de l'armée Suédoiſe en Allemagne. On dit auſſi par maniere de Proverbe, que *les Tailleurs marchent les premiers à la Proceſſion*, parce qu'ils portent la Banniere On lit dans le Piovano Arlotto le Conte plaiſant d'un ſonge que fit un Tailleur, d'une vaſte banniere que le Diable produiſoit contre lui au jour du Jugement compoſée de tous les morceaux d'etoffe volés autrefois par ce Tailleur: mais comme l'habitude où ſont les Tailleurs de faire ces ſortes de bannieres, eſt fondée ſur une ancienne délibération faite entr'eux; il eſt à propos, de peur que la mémoire ne s'en perde, d'en raporter ici l'hiſtoire tout au long, telle que Guill. Pepin, Jacobin, nous l'a conſervée au 22. Sermon du volume qu'il a intitulé: *De deſtructione Ninives. Semel enim domini Sutores*, &c.

d'en faire de toutes sortes de drap, & de toutes couleurs. Voire mesme quand il tailloit vn habillement pour soi, il lui estoit aduis que son drap n'eust pas esté bien employé, s'il n'en eust eschantillonné quelque lopin, & caché en la (2) liette, ou au coffre des bannieres : comme l'autre, qui estoit si grand larron, que quand il ne trouuoit que prendre, il (3) se leuoit la nuict,

---

2. *Liette.* ] L'ancienne edition & quelques autres on: *liette*, que j'ai retenu par cette raison préferablement à *layette*. On dit *liette* en Bourgogne. *Layette*, que Ménage dérive ridiculement de *capsula*, vient de l'ancien mot *lai*, dans la signification de *large*; les layettes etant d'ordinaire plus larges que longues. On dit encore le *lé* d'une etoffe, pour la *largeur*.

3. *Se levoit la nuit*, &c. ] Jovien Pontan, & d'autres, ont ecrit que le Card. Angelot avoit coutume d'aller la nuit par une porte secréte dérobée en son ecurie dérober l'aveine de ses chevaux ; & qu'une fois etant pris sur le fait, il fut vertement

& se desroboit l'argent de sa bourse. Non pas que ie vueille dire que les Tailleurs soient larrons : car ils ne prennent que ce qu'on leur baille, non plus que les Musniers. Et comme la bonne chambriere, qui disoit à celle qui la * louoit : Voyez-vous, Madame, je vous seruirai bien : Mais... Quel mais ! disoit la Dame. ( 4 ) Agardez mon, disoit la Garse : I'ay les talons vn

---

etrillé *incognitò* par un de ses palefreniers.

On demande, S'il y avoit dans un sac un Tailleur, un Sergent, & un Munier, qui des trois en sortiroit le premier. Verville, Ch. 43. de son M. D. P. répond que ce seroit un larron.

* *L'allouoit.* R.

4. *Agardez mon.* ] Les Italiens ont dit *aguardare*, pour *regarder*. Le menu peuple de France a dit aussi *agarder* ; témoin l'Imperatif *agardez* ; d'où ensuite, par le retranchement de quelques Lettres, on a fait *aga*, de même à peu-prês, &c. *Mon* ( dans *agardez mon* ) vient de *modò* ; comme le Lombard *mò* : *vedi mò*.

petit cours : Ie me laiſſe cheoir à l'envers ; ie ne m'en ſçaurois tenir. Mais ie n'ay que cela en moy : car en toutes les autres choſes , vous me trouuerez auſſi diligente qu'il ſera poſſible. Auſſi noſtre Tailleur faiſoit fort bien ſon meſtier : mais il * auoit cette petite * * fautette : Dont de par Dieu il auoit vne fois fait vn manteau d'vn fin gris de Rouen à vn ſien compere Chauſſetier, qui s'en vouloit aller bien-toſt dehors pour quelque ſien affaire : duquel gris il auoit retenu vn bon quartier. Ce compere s'en apperceut bien, mais il ne voulut point autrement s'en plaindre : car il ſcauoit bien , par ſon fait meſme, qu'il falloit que tout le monde veſquiſt de ſon meſtier. Vn matin que le Chauſſetier paſſoit par deuant la boutique du Tail-

---

* *Allouoit.* R.

* * *Fautelette.* R.

leur, auec ſon manteau veſtu, il s'arreſte à caqueter auec luy. Le Tailleur luy demande s'il vouloit desieuner d'vn haran, car c'eſtoit en Careſme. Il le voulut bien : ils montent en haut pour faire cuire* ce haran : le Tailleur crie d'enhaut à (5) l'apprentis : Apporte-moy

---

* *Cet.* R.

5. *Apprentis.* ] On ecrit aujourdhui *Apprenti*, & même Nicot ne l'ecrit pas autrement. *Apprentif* eſt neanmoins fréquent dans pluſieurs Auteurs anciens & modernes. Regnier dans ſa neuviéme Satire l'a fait rimer avec *retif.*

*Ronſard en ſon meſtier n'eſtoit qu'un apprentif,*
*Il avoit le cerveau fantaſtique & rétif.*

Auſſi La Noue croit-il la rime & l'orthographe plus régulières en *tif* qu'en *ti*; avertiſſant, lorſqu'il ecrit *apprenti*, que c'eſt au lieu de *apprentif.* Mais, & cette prononciation, & même cette orthographe, qui pourtant eſt dans Furetiere,

ce gril qui eſt là bas. L'apprentis penſoit qu'il demandoit ce drap gris, qui eſtoit reſté du manteau, & qu'il le vouluſt rendre à ſon compere le Chauſſetier. Il print ce drap, & le porte en haut à ſon maiſtre. Quand le compere veid ce grand lopin de drap : Comment! dit-il, voila de mon drap : & n'en prens-tu que cela? Ah, par le corbieu ce n'eſt pas aſſez. Le Tailleur ſe voyant deſcouuert, luy va dire : Et penſes tu que ie te le vouſiſſe retenir? toy qui es mon compere; ne vois-tu pas bien que ie l'ay fait apporter pour le te rendre? On luy eſpargne ſon drap, encore dit il qu'on le luy deſrobe.

---

ſont preſentement bannis. Une preuve qu'on a ecrit autrefois aſſés communément *apprentis*, eſt le feminin *apprentiſſe*, qui eſt le terme vulgairement uſité à Paris, quoique dans le ſtile un peu ſoutenu on diſe plutôt *Apprentie*.

Le compere Chaussetier fut bien content de cette responce: il desieune, & emporte son gris. Mais le Tailleur fit bien la leçon à l'aprentis, qu'il fust vne autre fois plus sage. La faute vint, que l'aprentis auoit touiours ouy dire (6)grille,*feminin, & non pas gril:

---

6. *Grille.* ] On parle ainsi en Bourgogne & dans quelques autres Provinces. D'Aubigné, qui etoit Saintongeois, a dit *grille*, tout au commencement de sa Confession Catholique, sous le nom du Sieur de Sanci. Verville, né Parisien, mais qui s'etoit bien gâté dans la province, a dit, Chap. 62. de son M. de P. que *les mains feminines sont grilles sur lesquelles la chair revient.* Le P. Monet & le P. Labbe ont fait ce mot de deux genres : mais le bon usage ne l'a jamais fait que du masculin. On trouve *Gril*, non-seulement dans Nicot, mais encore dans les Vocabulaires Latins-François, mis au jour dés la naissance de l'Imprimerie.

* *Feminin.* R.

qui fut ce qui (7) defcouurit le Paſté.

---

7. *Deſcouvrit le Paſté.*] L'origine du Proverbe vient d'une femme qui, voulant régaler ſa commére, fit un Pâté à l'inſu de ſon mari. Une pie babillarde, nourrie en cage dans la chambre où le Pâté venoit d'être fait, ne manqua pas lorſque le Maître rentra, de répéter pluſieurs fois *Madame a fait un Pâté.* Oh ho! dit-il; & où eſt donc ce Pâté, n'y a t il pas moyen de le voir? Prenez-vous garde, répondit la femme, à ce que dit une bête! Il n'y a point ici de pâté, vous devez m'en croire plus tôt qu'une pie. Le mari prenant cela pour argent comptant, ſortit: mais il ne fut pas plus tôt ſorti, que la femme court à la cage, prend la pie, & lui pelle en colére toute la tête. Le lendemain un Frére Quêteur etant venu à la porte demander l'aumône, capuchon bas; la pauvre pie, qui lui vit la tête raſe, crut qu'on la lui avoit ainſi pelée, pour avoir parlé de pâté. Ah ha! lui cria-t-elle, tu as donc parlé de pâté! lui chantant & rechantant cette game tant qu'il fut là.

Je ſais bien qu'Ortenſio Lando, qui fait ce Conte dans ſon *Commentario d'Italia*, y change quelques circonſtances; mais voila le fonds.

# NOUVELLE XLIX,

*De l'Abbé de ſaint Ambroiſe, & de ſes Moines : & d'autres rencontres dudit Abbé.*

MAiſtre (1) Iacques Colin, n'agueres mort Abbé de

1. *Jacques Colin.*] Jâque Colin d'Auxerre a paſſé pour l'homme de ſon tems qui ſavoit le mieux ſa langue. Il joignoit l'erudition à l'agrément. L'honeur qu'il eut d'être Secretaire de François I. lui donna beaucoup de crédit auprés de ce Prince ; & le mit en etat, comme il affectionoit les Lettres, de favoriſer ceux qui en faiſoient profeſſion. Il ne contribua pas moins que Jean du Bellai & Guill. Budé à l'etabliſſement du Collége fondé par François I. Ce ne fut pas une affaire d'un jour. Budé, qui en avoit ſollicité vivement l'execution, la trouvant un peu trop lente à ſon gré, eut recours à Jâque Colin, à qui s'adreſſe ſa derniere Let-

tre Latine, conçue en termes obſcurs, mais qui aparemment ne roule que ſur ce ſujet. Pierre Danais, Profeſſeur Royal en Langue Gréque, qui avoit une paſſion extreme de voir l'Italie, & qui travailloit depuis trois ans à obtenir la permiſſion de faire ce voyage, ecrivit à Jaque Colin une tres elegante Lettre Latine, pour le prier de ne lui point nuire là-deſſus auprès de S. M. La pluſpart des Poëtes, tant Latins que François, ſes contemporains, ont fait des vers a ſa louange. On voit parmi les Poëſies Latines du Card. du Bellai de tres beaux hendecaſyllabes, par leſquels il l'invite à ſa maiſon de St. Maur. On peut dire que c'eſt lui qui commença la fortune de Jaque Amyot, l'ayant mené avec lui à Bourges, où il le donna pour Précepteur à ſes neveux par l'avis de Melchior Wolmar qui profeſſoit la Langue Gréque en cette ville, & qui eut depuis Amyot pour ſucceſſeur. Ce fut auſſi lui qui, à ſon tres grand prejudice, produiſit Pierre Du Châtel à la Table de François I. Il eut tout ſujet de s'en repentir. Du Châtel, outre la capacité qu'il s'etoit aquiſe par l'etude, avoit encore beaucoup voyagé: de ſorte que, fondé en experience, il parloit ſurement d'une infinité de choſes, que Jaque Colin ne connoiſſoit que par la lecture. Celui-ci, par cette raiſon, fut moins goûté. Certains

discours d'ailleurs un peu trop inconsiderés, qu'il avoit tenus, avoient fait à la Cour diverses querêles qui l'avoient rendu odieux. Il fut donc obligé de se retirer. Sa disgrace arriva vers l'an 1537. & l'on croit qu'il mourut peu de tems aprês. Nous avons de lui en vers François la dispute d'Ajax & d'Ulysse, contenue au 13. Liv. des Metamorphoses d'Ovide. Ses œuvres en prose sont une Préface sur le Thucydide de Seyssel, & une traduction du Courtisan de Baltazar Castiglione, revue & corrigée par Mellin de S. Gelais, en memoire de l'amitié qui avoit eté entre lui & le défunt. On croit, avec assés de vrai-semblance, que *Colinet*, dans le Prologue du 5. Liv. attribué à Rabelais, n'est autre que Jaque Colin, designé de même par le nom de *Jacquet* dans l'Eglogue de Marot à François I.

*Aussi l'Abbé de Saint Ambroys Colin,*
*Qui a tant beu au ruisseau caballin,*
*Que l'on ne sçait s'il est Poëte né*
*Plus qu'Orateur à bien dire ordonné,*
*Est du grand Roy qui les siens faverise,*
*Et les lettrez avance & authorise,*
*Non seulement voulentiers escouté,*
*Mais tant plus plaist que plus il est gousté.*

(2) S. Ambroise, estoit homme de bon sçauoir, comme il l'a assez fait cognoistre tandis qu'il a vescu : & auoit une grande asseurance de parler de quelque propos que ce fust, & rencontroit singulierement bien. Tellement que ces parties toutes ensemble le firent fort bien venir vers la personne du feu Roy François, deuant lequel il a leu longuement. On dit de luy tout plein de bons contes, lesquels seroient longs à reciter : mais parmy tous i'en conteray vn ou deux, qui sont de bonne grace, qu'il dist

---

Claude Chappuys, pag. 58 de son Discours de la Court.,... Germain de Brie, (*Brixius*) dans une Lettre à Vida du 23. Decembre 1530.....

2. *S. Ambroise.*] Ou, comme plusieurs ecrivent & prononcent *S. Ambrois*, Evêque de Cahors, mort vers l'an 770. L'Eglise de son nom à Bourges est desservie par des Chanoines reguliers de S. Augustin.

deuant ledit Seigneur. Il estoit en picque contre ses Moines, lesquels luy faisoient tout du sanglant pis qu'ils pouuoient, & lui faisoient bien souuenir du Proverbe commun, qui dit : Qu'il se faut garder du deuant (3) d'vn bœuf, du

---

3. *D'un bœuf.* ] Tabourot dans ses Bigarrures, au Chap. des Entend-trois, dit qu'à l'audience un Avocat ayant allegué le mot de S. Ambroise, qu'il faut se garder du devant d'une femme, du derriere d'une mule, & d'un Moine de tous côtés ; à l'issue, la partie averse, qui etoit un Abbé, lui soûtint que S. Ambroise n'avoit raporté ce passage nulle part. L'Avocat maintint vraie sa citation : l'Abbé gagea qu'elle etoit fausse, & perdit, l'Avocat lui ayant fait voir dans les Contes de Des Periers le Proverbe rapporté comme de S Ambroise, non pas du Docteur de l'Eglise, mais de l'Abbé de S. Ambroise nommé Colin.

Tabourot, qui ecrivoit de mémoire, a erré dans le fait sur deux points considerables : l'un, d'avoir mis *le devant d'une femme* à la place du *devant d'un bœuf* ;

derriere d'vne mule, & de tous les costez d'vn Moine. Vray est qu'il se reuenchoit bien, & en toutes les sortes dont il se pouuoit aduiser : dont la plus fascheuse pour les pauures Moines estoit qu'il les faisoit ieuner. Ce qu'ils ne prenoient point en gré toutes fois ; & s'en plaignirent à tant de gens, & en tant de lieux, que par le moyen des vns, & puis des autres, il fut rapporté iusques aux oreilles du Roy : lequel voulant sçavoir la verité du fait, dit vn jour à maistre Jacques Colin ; Saint Ambroise, voz Moines se plaignent de vous, & disent que vous ne les traitez pas ainsi que porte leur reigle, & que vous les faites mourir

---

l'autre, plus essenciel, d'avoir avancé que les Contes de Des Periers avoient servi de garant à l'Avocat, puisqu'il n'y est point dit que Jaque Colin ait cité le Proverbe, mais seulement que ses Moines l'en faisoient souvenir.

de faim. Qu'en eſt-il ? Sire, reſpondit S. Ambroiſe, il vous a pleu me faire leur Abbé, ils ſont mes Moines: & puis que je repreſente la perſonne du Fondateur de leur reigle, raiſon veut que je leur face maintenir ſelon l'intention de luy, qui eſtoit qu'ils veſquiſſent en humilité, pauureté, chaſteté, & obedience. I'ai aduiſé & conſulté tous les moyens qu'il a eſté poſſible: mais ie n'en ay point trouué de plus expedient, que par la ſobrieté. Car elle eſt cauſe de tous biens: comme la gourmandiſe, de tous maux. Ie croy que David entendoit d'eux, quand il diſoit : *Si non fuerint ſaturati, murmurabunt.* Et interpretoit ce mot au Roy, ſelon ſon office de Lecteur. Et depuis, dit-il, le Nouveau Teſtament a parlé d'eux tout apertement, là où il eſt eſcrit en S. Mathieu au chap. 17. v. 20. *Hoc genus dæmoniorum non eiicitur, niſi oratione & ieiunio.* Pſ. 58

*Hoc genus dæmeniorum* , dit-il : c'eſt à dire , ce genre de Moines. Vn autrefois, il auoit perdu un procês à la Court : & peut eſtre que ce fut contre ſes Moines ſuſdits, qui fut du tems que les arreſts ſe deliuroient en Latin. En l'Arreſt contre luy donné y auoit ſelon le ſtile : *Dicta Curia debotavit & debotat dictum Colinum de ſua demanda* Et (4) ce S. Ambroiſe ayant receu le double de ſes arreſts, par un Solliciteur, ſe trouua deuant le Roy, & luy dit à vne heure qu'il ſceut choiſir : Sire, ie ne receu iamais ſi grand honneur, que i'ai fait depuis trois jours en ça. Et comment ?

---

4. *Ce S. Ambroiſe* ; &c. ] Ménage, part. 1. de ſes Obſerv. ſur la Langue Fr. Ch. 106. fait mention de cette plaiſanterie : mais il ſe trompe, quand, au lieu de l'attribuer à l'Abbé de S. Ambroiſe de Bourges, il l'attribue à l'Abbé de Vendôme. Hotman, pag. 51. de ſon *Matagonis de Matagonibus*.

dit le Roy. Sire, dit-il, voſtre Court de Parlement m'a debotté. Le Roy ayant entendu où il le prenoit, le trouua bien bon, apres auoir cogneu leur elegance de ce beau Latin ferré à glace. (5) Mais depuis on a mis les arreſts en bon François. Dequoy on dit par raillerie, que maiſtre Jacques Colin en auoit eſté cauſe : afin qu'on ne diſt plus que la Court ſe meſlaſt de debotter les gens; mais debouter tant qu'on voudroit, & plus que beaucoup ne voudroient bien. On dit encore tout plein de bons mots venans de luy. Eſtant à table vn maiſtre d'hoſtel en aſſeyant les plats, luy reſpandit vn potage ſus vn ſaye de veloux qu'il portoit. Il trouua occaſion de mettre en propos vn perſonnage qui eſtoit à

5. *Mais depuis*, &c.] Depuis le mois d'Octobre 1539, date de l'Ordonance de François I.

table aupres de lui, nommé (6) *Fundulus*, homme de bonnes lettres mais tout extenué ; partie de sa naturelle complexion, & partie de

---

6. *Fundulus* ] Jerôme Fondulo, ou Fonduli, etoit de Crémone. Longœuil parle de lui dans ses Lettres (p. 267.) & lui en a ecrit trois. Jean Lascaris lui adresse une Epigramme Gréque. *Salmonius Macrinus*, (en François *Salomon Maigret*) une Ode Latine. Il a demeuré long-tems en France, tantôt à Paris, tantôt à Lyon, où Jean Vouté de Reims (*Jo. Vulteius*) dit l'avoir familierement pratiqué en 1537.

Voyez, à propos de la maigreur du Fondulo, le *Capitolo* du Berni, qui commence

*Post scritta. Io ho saputo che voi sete*
*Col Cardinal Salviati a Passignano*, &c.

On voit de ce Ierôme Fondulo deux assés mauvaises Epigrammes a l'honeur d'André Guarna ; l'une de six vers Latins au devant du *Bellum Grammaticale* ; l'autre de quatre, à la fin du livre, dans les anciennes editions.

l'eſtude. Auquel l'Abbé Saint Ambroiſe dit, Monſieur *Fundulus*, vous eſtes tout maigre, il ſemble que vous vous portez mal. Ie me porte, dit *Fundulus*, tousiours ainſi, ie ne puis engraiſſer pour temps qui vienne. Je vous enſeignerai, dit S. Ambroiſe, un bon remede. Il ne faut que parler à Monſieur le maiſtre que voila, il ne vous engraiſſera que trop. Il y en a de luy aſſez de tels : mais tout cela appartient aux Apophthegmes.



# NOUVELLE L.

*De celuy qui renvoya ledit Abbé, avec une responſe de nez.*

CE meſme perſonnage dont nous parlions, eſtoit de ceux qu'on dit qui ont eſté allaictez d'vne nourrice ayant les (1) tetins durs; contre leſquels le nez rebou-

1. *Tetins durs.* ] Pris de Rabelais Liv. 1. Chap. 40. à la fin. On pourroit appliquer ce quolibet aux Crémonois, qui la pluſpart ont le nés elevé. Mais *Andrea da Bergamo*, c'eſt à dire *Pietro Nelli*, dans ſes *Satire alla Carlona*, L. 2. Sat. 19. en donne une autre raiſon, tirée d'une ſorte de petites Féves excellentes nommées *faſeoles*, dont abonde ce pays-là. Il dit que les Crémonois en ſont ſi friands, qu'au lieu de *cuilier* ils ſe ſervent du creux de la main pour en manger; ce qu'ils ne peuvent faire ſans ſe relever le nés à force de ſe le froter: *Di qui ciaſcun buon*

che & deuient mouſſe : mais cela ne luy auenoit point mal : car il eſtoit homme (2) trape, bien amaſſé, & meſme (3) qui ſçauoit bien

---

*Cremoneſe ſuole avere'l naſo in cima aſſai levato, come hanno i Mori ove ſi leva il ſole : perche mangiando il cibo dilicato Fagioli, uſan la palma per cucchiara, onde'l troppo fregar fa'l naſo alzato.*

2. *Trape.* ] Du Grec Τράπεζα, Table quarrée, d'où une ſorte de figure quadrangulaire a eté nommée Trapéze. Auſſi *homme trape*, ou *trapu*, eſt la même choſe que *homme quarré*. Les Latins ont uſé de leur *quadratus* dans le même ſens.

3. *Qui ſçavoit bien jouer des couſteaux.* ] Savoir bien jouer des couteaux, c'eſt proprement ſavoir bien ſe ſervir de ſon epée, ſoit pour ſe défendre, ſoit pour attaquer. Mais ici c'eſt être vaillant au jeu d'amour. S. Gelais a pris *in obſcœnis* le mot *couteau* dans cette Epigramme :

*Un jeune amant pres ſa Dame ſoup-poit*, &c.

Ce qui eſt viſiblement emprunté de Plaute, Act. 5. Sc. 2. de ſa *Caſina*.

jouer des cousteaux. Au moien dequoy, se cognoissoit en luy, ce que disoit une excellente Dame, en comparant les hommes contre les femmes. Nous autres femmes, disoit-elle, ne nous faisons pas beaucoup estimer sinon par l'ayde de la beauté ; & pour ce, il nous la faut soigneusement entretenir, & nous faire valoir cependant que nous en auons la commodité. Car quand nostre beauté est passée, on ne tient plus de compte de nous. Quant - est des hommes, ie n'en voy point de laids, (4) ie les trouue tous beaux. Suiuant propos, S. Ambroise vn iour estant accoudé sur vne gallerie à Fontainebleau, deuisant auec quelques siens familiers, aduisa en la court basse vn

4. *Ie les trouve tous beaux.* ] Cette Dame etoit donc pour les hommes, ce qu'Ovide, Eleg. 4. du Liv. 2. des Amours, témoigne qu'il etoit pour les femmes.

homme qu'il penſa bien cognoiſtré: lequel eſtoit (5) ſeul de compagnie; & auoit la contenance d'vn nouueau venu. Saint Ambroiſe ne ſe trompoit point, car il l'auoit aſſèz veu de fois, & meſmes frequenté du temps qu'il faiſoit la (6) ruſterie. Par Dieu, dit-il, à ceux qui eſtoient auecques luy, c'eſt vn tel, c'eſt mon homme, ie le vois

---

5. *Seul de compagnie.*] Façon de parler ridicule, employée peut-être ici pour ſe moquer de ceux qui en uſoient.

6. *Ruſterie.*] La pluſpart des editions, entre autres la premiere, ont *ruſterie*, que j'ai retenu. Quelques-unes, en petit nombre, ont *ruſtrie*, qui n'eſt qu'une prononciation abregée de l'autre. *Ruſterie* même eſt non ſeulement plus doux, mais plus regulier que *ruſtrerie*, etant ſûr qu'on a dit originairement *ruſte*, comme & l'ancien *ruſtarin* qui eſt dans Coquillart, & *ruſtaud* qu'on dit encore, ne permettent pas d'en douter. On entend bien au reſte que *faire la ruſterie*, c'eſt viſiter les filles de joie.

vn peu accouſtrer. Il deſcend, & s'en vint faire cognoiſſance à ſon homme: toutesfois d'vne autre façon, qu'il n'auoit fait iadis; car il y alloit à la (7) reputation, laquelle les Courtiſans ne peuuent pas bonnement deguiſer, quand bien ilz le voudroient. C'eſt homme voiant la mine de Saint Ambroiſe, (8) luy tint aſſez bonne de ſon coſté: car encore qu'il ne hantaſt gueres la Court, ſi en ſçauoit il aſſez bien les façons. Apres quelques ſalutations, Saint Ambroiſe luy va dire: Or ça, que faites vous en ceſte Court? vous n'y eſtes pas ſans cauſe. Par ma foy, dit l'autre: ie n'y fay pas grand choſe pour

7. *Reputation.* ] L'Auteur ayant ecrit apparemment *repñtation,* en abbregé pour *repreſentation*, c'eſt-à-dire, air, mine; on a lu *réputation*, qui ne fait ici nul bon ſens.

8. *Luy tint* ] Pour *la lui tint.*

cefte heure, ie regarde qui a le plus beau nez. Maiftre Jacques Colin luy va monftrer le Roy, lequel d'auenture eftoit à vne feneftre à deuifer : Voicy donc, ce dit-il, celuy-là que vous cherchez. Car de fait, le Roy François, avec ce qu'il eftoit Royal (9) de toute façon, aucit (10) le nez beau

---

9 *De toute façon.* ] Il fait allufion à *De façon suis Royal*, Anagramme de *François de Valois*, faite par Marot.

10. *Le nés beau & long.* ] Louis Aleaume, Lieutenant General d'Orleans, mort, non pas l'an 1596 comme l'a marqué Baillet, mais l'an 1593, fuivant l'epoque indiquée par Scévole de Ste Marthe ; a elegamment parlé du beau nés de François I. pag 9. du Poëme intitulé *Obfcura claritas.* La citation fera un peu longue ; mais la beauté des vers la fera paroître courte. C'eft la Chandéle qui parle enigmatiquement dans la piéce, & qui en cet endroit décrit un faifeur de fauffe monnoie.

*Seu cum fignati*, &c.

Encore aujourd'hui les bonnes gens,

& long, autant que maistre Jacques l'auoit (11) court & troussé. Par

---

parlant de François I. l'appellent *le Roi François grand nés*, ou tout court *le Roi grand nés*, comme parloit le Charbonier.

11. *Court & troussé.*] Ces mots peuvent servir de commentaire à ce dizain de St. Gelais :

*Pour faire voir en un Tableau*, &c.

Il n'y a personne qui, ne sçachant pas comment Jaque Colin avoit le nés fait, ne crût, sur la lecture de ce dizain, que c'etoit le nés le plus beau & le plus regulier qu'on pût voir. Des Periers neanmoins (car ce Conte & le precedent sont de lui) apprend ici le contraire. D'où il s'ensuit que le nés de Jaque Colin n'est appellé *beau* que par ironie dans les vers de S. Gelais : le vrai sens desquels est que; comme Zeuxis, pour representer un chef-d'œuvre de beauté dans la Venus qu'il avoit entrepris de peindre, emprunta de cinq filles choisies exprês ce que chacune d'elles avoit de plus beau ; de même, pour representer un chef-d'œuvre de laideur, tel que le devoit être la

ce il entendit bien, que ces lettres ne s'addreſſoient point à autre qu'à luy meſme. Et luy tarda qu'il ne fut hors de là, pour en aller faire le compte à ceux qu'il auoit laiſſez, auſquels il dit : Par le corps bieu, mon homme m'a payé tout comptant. Je luy demandois qu'il faiſoit icy, il m'a reſpondu, qu'il regardoit qui auoit le plus beau nez. On dit que le meſme perſonnage (qu'on dit auoir eſté le Recepueur

---

Lucréce dont parle S. Gelais, il faloit prendre de quatre hommes de ce tems-là ce qu'ils avoient de plus difforme ; ſavoir, le teint baſané de Beauguier Melin ; la bouche fendue juſqu'aux oreilles, ou tortue de Rohan ; le nés court & trouſſé de Jac. Colin ; & l'œuil teint en ecarlate, ou eraillé, ou louche de La Roche du Maine.

Je remarquerai par occaſion que ce ne fut pas une Venus que Zeuxis peignit, mais une Heléne : ſur quoi je renvoie aux curieuſes Obſervations de Carlo Dati & de Bayle.

Eloin de Lyon ) en donna d'une ſemblable à vn Cardinal qui luy demandoit : Or ça, dit-il, que faites vous maintenant de bon ? vous n'eſtes pas ſans auoir quelque bonne entrepriſe. Ma foy, Monſieur, reſpondit-il, ſauue voſtre grace : (12) ie ne fais rien, non plus qu'vn Preſtre.

---

12. *Je ne fais rien non plus qu'un Preſtre.* ] C'eſt à peu pres ce qu'a dit Deſpreaux en cet endroit de la deuxiéme Satire :

*Sans ce métier, fatal au repos de ma vie,*
*Mes jours pleins de loiſir couleroient ſans envie :*
*Je n'aurois qu'à chanter, rire, boire d'autant,*
*Et comme un gras Chanoine, à mon aiſe* &c.

## NOUVELLE LI.

*De Chichouan, Tabourineur, qui fit adjourner son beau-pere pour se laisser mourir, & de la sentence qu'en donna le Juge* (1)

N'A pas long temps qu'en la ville d'Amboise y auoit vn Tabourineur, qui s'appelloit Chichouan, homme recreatif & plein de bons mots, pour lesquels il estoit aussi bien venu par toutes les maisons, comme son Tabourin. Il print en mariage la fille d'un homme vieux, lequel estoit logé chez soy, en la ville mesme d'Amboise: homme de bonne foy,

1. Ce Conte, autant que j'en puis juger par le stile, qui sent un peu plus l'antique, est de Bonav. Des Periers.

ſentant la preud'hommie du vieux temps. (2) Et ſe paſſoit aiſément n'avoir autre enfant, que ceſte fille. Et pource que Chichouan n'auoit pas d'autres moyens que ſon Tabourin, il demandoit à ce bon homme quelque argent comptant

---

2. *Et ſe paſſoit aiſément n'avoir*, &c.] Voila un etrange langage, pour dire *Et paſſoit aiſément la vie, n'ayant autre enfant que cette fille.* Les Italiens diſent *paſſarſi*, pour ce qu'ils appellent autrement *ſpedirſi*, *ſbrigarſi :* en ſorte que dans ce ſens *ſe paſſoit aiſement* ſignifieroit *ſe tiroit aiſément d'affaire-trouvoit moyen de ſubſiſter aiſément.* A l'egard de la phraſe qui ſuit, *n'avoit autre enfant ;* il faut ſous-entendre un *pour ;* comme s'il y avoit *pour n'avoir...* c'eſt-à-dire, *parce qu'il n'avoit point d'autre enfant :* façon de parler elliptique, ſemblable à celle dont uſe ſouvent Rabelais quand il dit *Pantagruel avoir leu... Seigny Joan avoir leur diſcord entendu... Ainſy ne font les Genevois, quand au matin avoir diſcouru... Pantagruel avoir parachevé...,* Où avant le verbe *avoir* il faut ſous-entendre par tout la prépoſition *aprés.*

en

en mariage faiſant, pour ſouſtenir les fraiz du nouueau meſnage. Mais ce bon homme n'en vouloit point bailler, diſant pour ſes defences à Chichouan : Mon amy, ne me demandez point d'argent; ie ne vous en puis bailler pour ceſte heure : mais vous voyés bien que ie ſuis ſur le bord de ma foſſe; ie n'ay autre heritier ny heritiere que ma fille; vous aurez ma maiſon, & tous mes meubles : ie ne ſaurois plus viure qu'vn an, ou deux (3) au plus Ce bon homme luy

3. *Au plus.* ] Il y a *ou plus* dans quelques editions, & même dans la premiere : & ſi c'eſt ainſi qu'on doit lire, cet *ou plus* doit être pris pour *au plus*, à l'antique, comme l'Auteur l'explique lui-même; ſans quoi Chichouan n'auroit pas eté bien fondé à faire ajourner ſon beau-pere. G. Budé, dans l'abregé en François que par commandement du Roi il donna en 1529, de ſon livre *De Aſſe*, emploie toujours *ou* pour *au*.

dit tant de raisons, qu'il se contenta de prendre sa fille sans argent. Mais il luy dit : Escoutez, beau sire : ie fais souz vostre parole, ce que ie ne voudrois pas faire pour vn autre; mais m'asseurez vous bien de ce que vous me dites ? Ehem ! dit le bon homme, ie ne trompay iamais personne; ià à Dieu ne plaise que vous soyez le premier. Eh bien, dit donc Chichouan, ie ne veux point d'autre contract que vostre promesse. Le iour des espousailles vint : Chichouan part de sa maison, & va querir sa femme chez le pere; & luy mesme la meine à l'Eglise avec son tabourin. Quand elle fut là, encore n'est ce pas tout, dit-il, Chichouan est allé querir sa femme, à ceste heure il se va querir & s'en retourne à son logis. Et tout incontinent (4) voi le-cy qui

4. *Voile-cy.* ] Pour le *voicy*. Nicot : *Voy cy*, *voy là*; *voy le cy*, *voy le là*; com-

ſe r'ameine luy-meſme(5) à tout ſon tabourin à l'Egliſe, là où il eſpouſe ſa femme, & puis la r'ameine : & eſtoit le marié, & le meneſtrier ; il gaignoit ſon argent luy meſmes. Il fit bon meſnage avec elle, viuant touſiours ioyeuſement. Au bout de deux ans, voyant que ſon beau pere ne mouroit point, il attend encores vn mois, deux mois : mais il viuoit touiours, Il s'aduiſe pour ſon plaiſir, de faire adiourner ſon beau-pere, & de fait luy enuoya un Sergent. Ce bon homme, qui n'auoit iamais eu affaire en Juge-

---

me qui diroit *Vide hic*, *vide illic*, Regarde le cy, Regarde le là, *En*, *ecce*.

5. *A tout ſon tabourin.*] *A tout*, ſynonime ancien de *avec*; comme en cet endroit du 1er. Arreſt d'Amour : *Et aprés aduint que vn iour ſur le iour arriva en la Maiſon d'elle, court habillé & deſguiſé à tout une daguette pendante à ſa ceinture*, &c. les exemples en ſont fort communs.

ment, & qui ne ſçauoit que c'eſtoit que d'aiournemens, fut le plus eſtonné du monde, de ſe voir adiourné; & encore à la requeſte de ſon gendre, lequel il auoit veu le iour de deuant, & ne luy en auoit rien dit. Il s'en va incontinent à Chichouan, & luy fait ſa plainčte: luy remonſtrant qu'il auoit grand tort de l'auoir faičt adiourner, & qu'il ne ſçauoit pourquoy c'eſtoit. Non! non! dit Chichouan: ie le vous diray en Iugement. Et n'en eut autre choſe: tellement qu'il fallut aller à la Court. Quand ils furent deuant le Iuge: voicy Chichouan qui propoſa ſa demande luy meſme. Monſieur, dit-il, i'ay eſpouſé la fille de ceſt homme icy, comme chacun ſçait; ie n'en ay point eu d'argent, il ne dira pas le contraire, mais il me promit en me baillant ſa fille, que i'aurois ſa maiſon, & tout ſon bien, & qu'il ne viuroit qu'vn an ou deux, pour

le plus. J'ay attendu deux ans, & plus de trois mois dauantage : ie n'ay eu ny maiſon, ny autre choſe. Ie requiers qu'il ayt à ſe mourir, ou qu'il me baille ſa maiſon, ainſi qu'il m'ha promis. Le bon homme ſe fit deffendre par ſon Aduocat, qui reſpondit en peu de plaid ce que il deuoit ſenſement reſpondre. Le Iuge ayant ouy les parties, & les raiſons d'vne part & d'autre, cognoiſſant la gaudiſſerie intentée par Chichouan, le debouta de ſa demande. Pour le fol adiournement le condamna és deſpens, dommages, & intereſts du bon homme : & outre cela, en vingt liv. tournois enuers le Roy. Incontinent Chichouan va dire ; Ah Monſieur, Chichouan en appelle. Attendez, dit le Iuge, en ſe tournant vers Chichouan : ie modere, dit-il, à vn chapon & ſa ſuite, que le bon homme paiera demain en ſa maiſon; & en yrez tous manger voſtre part

(6) enſemblément, comme bons amys: & vne aubade que luy donnerez tous les ans, (7) le premier iour du mois de May, tant qu'il viura. Et puis aprés ſa mort, vous * aurez ſa maiſon ſi elle n'eſt vendue, alienée, ou tombée en fortune de feu. Ainſi l'appoinctement du Iuge, fut de meſmes la demande de Chichouan, auquel il

6. *Enſemblément.* ] J'ai fait accentuer l'*e* penultiéme de ce mot; parce que, comme *reglément* vient de *reglé*; *poſément* de *poſé*; *ſenſément* de *ſenſé*, &c *enſemblément* de même vient d'*enſemblé* participe paſſif de l'ancien verbe *enſembler*: ce qui eſt ſi vrai, que Nicot ecrit même *enſembléement.*

7. *Le premier iour du mois de May.* ] Suivant la coutume qu'on avoit en ce tems-là de donner des aubades aux perſonnes, ſoit de l'un, ſoit de l'autre ſexe, pour qui on avoit de la conſideration. Les Eſpagnols diſent *alvadas*, & *alvoradas*, comme nous *aubades*; parce qu'on les donne dés l'aube du jour.

* *En aurez.* R.

fit vne peur du commencement. Mais il modera ſa ſentence, ainſi que peut faire vn Iuge : pourueu que ce ſoit ſus le champ, (8) comme il eſt Noté, *In l. Neſcio*, ff *Vli & quando ; per Bartholum, Baldum, Paulum, Salicetum, Iaſonem, Felinum, & omnes* (9) *tormentatores juris.*

---

8. *Comme il eſt noté*, &c. ] Je crois qu'il faut lire : comme il eſt noté *ff. in L. neſcio ubi & quando*... A propos de quoi on peut citer *Si vis ſanari*, &c.

9. *Tormentatores iuris.* ] C'eſt une equivoque ſur *Commentatores Juris.*



## NOUVELLE LII.

*Du Gascon, qui donna à son pere à choisir des œufs.*

LE Gascon, aprés auoir esté à la guerre, s'estoit retiré chez son pere, qui estoit vn homme des champs desia vieux, & qui estoit assez paisible : mais son fils estoit (1) escarbilhat, & faisoit du

1. *Escarbilhat.* ] Ce mot est ainsi ecrit dans l'ancienne edition ; & j'ai retenu cette orthographe, comme approchante de celle d'*Escarrabilhat*, qui dans le Dictionaire Toulousain est expliqué *alaigre*, *dispos*. On ecrit communément *escarbillat* ; terme populaire, par lequel on entend un homme non seulement *alaigre & dispos*, mais etourdi, trop vif, remuant, jusqu'à en être incommode. De l'Espagnol *escarapelar*, qui signifie se remuer avec vehemence, s'agiter. Quant à *escambar-*

ſoudart en la maiſon , comme s'il euſt eſté le maiſtre. Vn Vendredy à diſner, il diſoit à ſon pere : Paire dit-il, nous auons aſſez de pinte de vin pour vous & moy ; encores que n'en beuuiez point. Son pere & luy auoient mis cuire trois œufs au feu, dont le Gaſcon en prend vn pour l'entamer ; & tire l'autre à ſoy, & n'en laiſſe qu'vn dedans le plat. Puis il dit à ſon pere, choiſiſſez mon pere. Le pere luy reſpond : Hé ! que veux-tu que ie choiſiſſe ? il n'y en a qu'vn. Lors le Gaſcon luy dit : Cap de bieu, encore auez vous à choiſir, à prendre ou à laiſſer : C'eſtoit faire vn bon party à ſon pere. Quand ſon pere eternuoit il luy diſoit : Dieu vous aide mon pere ; & aprês il adiouſtoit, s'il veut, car il ne fait

---

*lat*, que La Noue dit ſignifier un homme qui eſt autant d'un parti que de l'autre, il m'eſt abſolument inconnu.

rien par force. Il estoit honteux comme vne truye qui emporte vn leuain : car il n'osoit pas maudire son pere, mais il disoit : vienne (2) le cancre à la moitié du monde. Et quand & quand il disoit à vn sien compagnon, donne, dit-il, le cancre à l'autre moitié, afin que mon pere en ayt sa part.

---

2. *Le cancre.* ] A la Gascone, pour *le chancre.* Belot, Officier de Gaston Duc d'Orleans, & qui avoit eté son Page, connu par quantité de Chansons tres libres que les Curieux gardent, eut une pensée toute semblable, lorsqu'il fit sur le champ ce couplet à La Mouslaie son ami, qui sortoit de table pour aller au Prêche à Charenton :

*Le parti des bons Catholiques*
*Boit à vous autres Hérétiques,*
*Mes chers amis prenons du vin :*
*Et pour que personne n'echape,*
*Vous direz nargue de Calvin,*
*Et je dirai nargue du P...*

Quelques uns pretendent qu'au lieu de *nargue* Belot s'etoit servi d'un mot plus fort.

## NOUVELLE LIII.

*Du Clerc des Finances qui laissa cheoir deux* (1) *detz de son escritoire devant le Roy.*

LE Roy Louis onziesme, estoit vn Prince de grande delibera-tion, & d'vne execution de mesme : lequel entre autres siennes complextions, aimoit ceux qui estoient accors, & qui respondoient promptement : & si ne faisoit, comme on dit, iamais plus grand present que de cent escuz à vne fois.

1. *Detz.* ] J'ai retenu l'ancienne ortographe, *detz*, parcequ'elle confirme l'etymologie que Turnébe en a le premier proposée, & qui a eté depuis curieusement illustrée par Ménage dans ses Origines Françoises, où il prouve fort bien que ce mot vient du Latin *dati*.

Vn iour entre autres qu'il falloit ſigner quelques lettres, & n'y auoit point de Secretaire des commandemens preſent; le Roy commanda à vn ieune homme de finances, qui eſtoit là (car il n'eſtoit point autrement difficile) lequel ouurant ſon eſcritoire pour ſigner, (2) laiſſa tomber deux detz ſur la table, qui eſtoient dans le calemart. Comment dit le Roy! qu'elle drogue eſt ce là? à quoy eſt elle bonne?

---

2. *Laiſſa tomber deux detz.* ] Brantome, dans les Vies des Capitaines François, tom. I. pag. 34. rapporte ce Conte, qu'il a tiré de ce livre; ſe ſervant même du mot *dragée* tel qu'il l'avoit lu dans quelques editions, qui portent que le Roi voyant ſortir les deux dés du calemar demanda au Clerc quelle *dragée* c'etoit, & à quoi elle etoit bonne. Il y a pourtant *drogue* dans l'edition de 1558, & j'ai preferé cette leçon, parceque dans la demande *à quoi une choſe eſt bonne*, le terme de *drogue* eſt plus propre que celui de *dragée*.

(3) *Contra pestem*, Sire, dit le Clerc. *Contra pestem* ! dit le Roy : tu es de mes gens : & commanda qu'on luy donnast cent escuz. Vn iour (4) les Geneuois, desquels il est escrit (5) *Vane Ligur* : voiant que le Roy s'en

3. *Contra pestem.* ] Je ne vois pas là fin de la réponse du Clerc ; si ce n'est qu'il aima mieux répondre hardiment une sottise, que de demeurer sotement muet.

4. *Les Genevois.* ] Au lieu de *Génois* on disoit anciennement *Genevois*, par une composition bizarre du François *Génes*, & de l'Italien *Genovesi*.

5. *Vane Ligur.* ] Ces mots, adressés par la Reine des Volsques au Ligurien Aunus, & depuis à tous les Liguriens, sont le commencement du 715 vers de l'onziéme Livre de l'Eneïde. C'est par là qu'a debuté Laurens Valle, ecrivant contre Barthelemi Facio son ennemi, qui etoit de Spetia, petite ville d'Italie. J'insererai ici à ce propos une espece de petite Dissertation sur quatre vers, où la nation Ligurienne est interessée, & qui justifient que les moindres faits sont raportés quelquefois si diversement, qu'on

alloit au deſſus de ſes affaires, & qu'il rengeoit ſes ennemis à la raiſon : penſans pre-occuper ſa bonne grace, luy enuoyerent vn Ambaſſadeur : lequel auec ſa belle harangue s'efforçoit de faire trouuer bon au Roy, que les ennemis eſtoient ſi preſts & appareillez de luy obeir, & que de leur bon gré & franche volonté ils ſe donnoient à luy, plus toſt que à autre Prince de la terre, pour la grandeur de ſon nom & de ſes proueſſes. *Ouy* ! dit le Roy : *les Geneuois ſe donnent ils à moy* ? Ouy, Sire. *Ils ſont donc à moy ſans repentir* ? Ouy, Sire. *Et ie les donne*, dit le Roy, *à tous les diables*. Il faiſoit vn auſſi beau preſent, comme il auoit receu ; & ſi ne donnoit rien qui

---

ne ſait à quoi s'en tenir. Rien n'eſt plus commûn que ces quatre vers pretendus faits contre le Pape Jule II.

*Genua cui patrem*, &c.

ne fuſt à luy. Car on dit communément qu'il n'eſt point de plus bel acqueſt, que de don.

## NOUVELLE LIV.

*De deux poincts, pour faire taire vne femme.*

VN ieune homme deuiſant auec vne femme de Paris laquelle ſe vantoit d'eſtre la maiſtreſſe, luy diſoit : Si i'eſtois voſtre mary, ie vous garderois bien de faire tout à voſtre teſte. Vous ! diſoit elle : il vous faudroit paſſer par là auſſi bien comme les autres. Ouy ! dit-il : aſſeurez vous que ie ſçai (1) deux poincts pour auoir la

1. Tabourot, Chap. 7. de ſes Bigarrures, Bouchet, Serée 3. & pluſieurs autres, ont fait mention de cette equivoque, mais tous poſterieurement à Des Periers.

raison d'vne femme. Dites-vous ? feit-elle : & (2) qui sont ces deux poincts-là ? Le ieune homme, en fermant la main, luy dit : En voy-la vn, dit il. Puis tout soudain, en fermant l'autre main, & voila l'autre : dequoy il fut bien riz. Car la femme attendoit qu'il luy allast descouurir deux raisons nouuelles pour mettre les femmes à la raison, prenant poincts, de poinct : mais l'autre entendoit poings de poing. Et par mon ame, ie croy qu'il n'y a poing n'y poinct, qui sceust * assaigir la femme, quand elle l'a mis en sa teste.

---

2. *Qui sont*. : pour *quels sont*.

* *Assager*, R.

# NOUVELLE LV.

*La maniere de deuenir riche.*

D'Vn petit commencement de marchandiſe, qui eſtoit de (1) contreporter des eſguillettes, ceintures, & eſpingles, (2) vn homme eſtoit deuenu fort riche:

1. *Contreporter.* ] Ici c'eſt *colporter.* On a proprement & originairement nommé *Contreporteurs*, ceux qui contre les deſenſes portent des marchandiſes dans les maiſons. Depuis, abuſivement le nom de *Contreporteurs*, à cauſe de la reſſemblance, a paſſé aux *Colporteurs.*

2. *Vn homme eſtoit devenu fort riche.*] Un nommé Prudent le Choyſelat, Procureur du Roy & de la Reine à Sezane, petite ville de Brie, enſeigna vers l'an 1569. un moyen bien plus promt de s'enrichir en tout bien & en tout honneur; faiſant voir par un diſcours dont j'ai une edition *in*-8°. de 1581. à Paris chés Nic. Cheſ-

de ſorte qu'il acheptoit les terres de ſes voiſins, & ne ſe parloit que de luy tout autour du païs: dequoy s'esbahiſſant vn Gentilhomme qui alloit auec luy de compagnie par chemin, luy va dire: Mais venez-ça, tel (le nommant par ſon nom:) Qu'auez vous fait pour deuenir ainſi riche comme vous eſtes? Monſieur, dit-il, ie le vous diray en deux motz: C'eſt que i'ay fait grand'diligence, & petite deſpence. Voila deux bons mots dit le Gentilhomme: mais il faudroit encores du pain du& vin. Car il y en a qui ſe pourroient rompre le col, qu'ils n'en ſeroient pas plus riches. Pour le moins ſi ſont-ils mieux à propos que de celuy qui diſoit, que pour deuenir riche, il ne falloit que

---

neau, qu'en employant une fois la ſomme de 500 livres en achat & nourriture de poules, on ſe fera un revenu annuel de 4500 livres bien venant.

(3) tourner le doz à Dieu cinq ou ſix bons ans.

3. *Tourner le dos à Dieu.* ] Furetiere a eu cet endroit en vue, lorſqu'au ſujet des divers ſens où l'on prend le mot *tourner* il donne cet exemple : *Les avares tournent le dos à Dieu pour s'enrichir.*

## NOUVELLE LVI.

*D'une Dame d'Orleans, qui aymoit vn Eſcolier qui faiſoit le petit chien à ſa porte : & du grand chien qui chaſſa le petit.*

VNe Dame d'Orleans, gentille & honneſte, encores qu'elle fuſt (1) Gueſpine & femme d'vn marchand de draps : apres

1. *Gueſpine.* ] *Guèpin*, *Guèpine* ( ce ſont les paroles de Richelet ) mot burleſque pour marquer qu'une perſonne eſt fine, & qu'elle eſt de la ville d'Orleans. Beze, long-tems auparavant, avoit dit la

auoir eſté aſſez longuement pourſuiuie d'vn Eſcolier, beau ieune homme, & qui danſoit de bonne grace; car il y avoit de ce temps-là (2) danſeurs d'Orleans, Fluſ-

---

même choſe en ces deux premiers vers de ſon Epig. *in Philenum:*

Aurelias *vocare* muſcas *ſuevimus*
*Ut dicere olim mos erat* naſum Atticum.

Les moûches en effet, & ſur tout les guêpes, ont une fineſſe d'odorat merveilleuſe, pour ſentir de loin la nourriture qui leur eſt propre: d'où eſt venu tres certainement le Provetbe de *fine moûche.* Je ſuis neanmoins perſuadé que la raiſon la plus naturelle du nom de Guêpins doné aux Orleanois, eſt l'opinion generale qu'on a qu'ils ſavent piquer & piquent volontiers le prochain. Auſſi Beze dans les trois derniers vers de l'Epig. contre Philenus, que je crois étre Gentien Hervet, lui declare nettement que n'etant qu'un bourdon, c'eſt-à-dire une groſſe moûche ſans eguillon, il ne lui apartenoit pas de prendre le nom de *Guêpin.*

2. *Danſeurs d Orleans.* &c. ] Chaſſe-

teurs de Poitiers, Braues d'Auignon, Estudians de Thoulouse. L'escolier estoit nommé Clairet : auquel la femme se laissa gaigner, comme pitoyable & humaine qu'elle estoit ; & le mit en possession du bien amoureux, duquel il iouissoit assez paisiblement, au moyen des aduertissemens, propos, & messages qu'ils s'entrefaisoient. Ils auoient de petites intelligences ensemble, qui estoient iolies ; desquelles ils vsoient par ordre, des vnes & puis des autres : entre les-

---

neuz, part. 10. de son *Catalogue de la Gloire du Monde*, *Considerat.* 32. dit que de son tems, ( c'est-à-dire au commencement du XVI siecle ) on donoit aux Universités de Droit les Epithetes suivantes: Les *Fluteux & Joueux de paume de Poitiers* ; les *Dansseurs d'Orleans* ; les *Bragars d'Angiers* ; les *Crettés de Paris* ; les *Brigueurs* ( c'est à-dire Queréleurs ) *de Pavie* ; les *Amoureux de Turin*. A quoi il ajoûte : *De Tholosanis tamen dicitur*, les bons estudians de Tholose.

quelles, l'vne estoit, que Clairet venoit sur les dix heures de nuict à la porte d'elle, & iappoit comme vn petit chien : à quoy la chambriere estoit faite, qui lui ouuroit incontinent la porte sans chandéle & sans lanterne, & se faisoit tout le mistere sans parler. Il y auoit vn autre escolier, logé tout aupres de la ieune Dame, qui en estoit fort amoureux, & eust bien voulu estre en part auec Clairet, mais il n'en pouuoit venir à bout : ou fust qu'il n'estoit pas au gré d'elle, ou qu'il ne sçauoit pas s'y gouuerner : ou, qui est mieux à croire ; que les Dames, qui sont vn peu fines, ne se donnent pas volontiers à leurs voysins, de peur d'estre descouuertes. Toutesfois estant bien aduerty que Clairet auoit entrée, & l'ayant veu aller & venir, ses tours, & entre autres l'ayant ouy iapper, & veu comme on luy ouuroit la porte : que

fit-il l'vne des fois que le mary eſtoit dehors : apres s'eſtre bien acertené de l'heure que Clairet y entroit, il ſe penſa qu'il auoit bonne voix pour faire le petit chien comme Clairet, & qu'il ne tiendroit à abbayer que la proye ne ſe print. Adonc il s'en vint vn peu auant les dix heures, & fit le petit chien à la porte de la Dame, *hap*, *hap*. La portiere qui l'entendit, luy vint incontinent ouurir, dont il fut fort ioyeux : & ſçachant bien les adreſſes de la maiſon, ne faillit point à s'aller mettre tout droit au lict, aupres de la ieune Dame qui cuidoit que ce fuſt Clairet : & penſez qu'il ne perdoit pas temps aupres d'elle. Tandis qu'il iouoit ſes ieux : voicy Clairet venir ſelon ſa couſtume, & ſe mit à faire à la porte, *hap*, *hap*. Mais on ne luy ouuroit pas, combien que la Dame en eut bien entendu quelque choſe, mais elle ne

penſoit iamais que ce fuſt luy. Il iappe encores vne fois, dont la Dame commença à ſoupçonner ie ne ſçay quoy : & meſmement, parce que celuy qui eſtoit avec elle luy ſembloit auoir vne autre guiſe, & autre maniment, que non pas Clairet. Et pource, elle ſe voulut leuer pour appeller ſa chambriere, & ſçavoir que c'eſtoit. Quoy voyant l'Eſcolier, voulant auoir ceſte nuict franche, où il ſe trouuoit ſi bien, ſe leue incontinent du lict, & ſe mettant à la feneſtre, ainſi que Clairet faiſoit encores hap hap : il va reſpondre en un abbay de ces clabaux de village, (3) Hop, hop, hop. Quant Clairet enten-

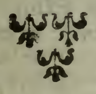
---

3. *Hop : hop.* ] Grotius appeloit ſes gens par *Hop.* Ménage, à ſon exemple, en uſoit ainſi ; en ſorte que bien des gens croyoient que ſon Valet avoit nom *Hop.* *Quand* ( dit La Noue dans ſon Dictionaire des Rimes ) *on appelle quelqu'un* dit

dit cette voix : Ha , ha dit-il ; par le corps bieu c'eſt la raiſon que le grand chien chaſſe le petit. Adieu ,adieu, bon ſoir & bonne nuict : & s'en va. L'autre eſcolier ſe retourne coucher , appaiſant la Dame le mieux qu'il peut : à laquelle il fut force de prendre patience : & depuis il trouua façon de s'accorder auec le petit chien, qu'ils iroient chaſſer aux connilz chacun en leur tour comme bons amis & compagnons.

---

*de ſi loin qu'il ne peut diſcerner les paroles, on crie* Houpe ; *& faire ce cry c'eſt* houper.



# NOUVELLE LVII.

*Du (1) Vaudrey : & des tours qu'il faisoit.*

IL n'y a pas long temps qu'estoit viuant le Seigneur de Vaudrey, lequel s'est bien fait cognoistre aux Princes, & quasi à tout le monde, par les actes qu'il a faits en son viuant d'vne terrible

---

1. *Du Vaudrey.*] Les Vaudrey, ancienne & illustre Famille de la Franche-Comté, ont passé la plus part pour intrepides. Gilbert Cousin (*Gilbertus Cognatus*) les traite de Héros : & leur Histoire effectivement, de même que celle des Héros, a eté mêlée de beaucoup de fables ; témoin le Vaudrey, quel qu'il soit, dont il est ici parlé ; témoin encore les amours Romanesques de Charle de Vaudrey & de la Dame de Vergy, dans le 4e. vol. des Nouvelles du Bandel.

(2) bigearre ; accompagnez d'vne telle fortune, que nul, fors luy, ne les euſt oſé entreprendre ; & comme l'on dit, vn ſage homme en fuſt mort plus de cent fois : comme quant il print vne pie en la Beauſſe à courſe de cheual, laquelle il laſſa tant, qu'enfin elle ſe rendit. Et quand il eſtrangla vn chat à belles dents, ayant les deux mains liées derriere : & quand vne fois voulant eſprouver vn collet de buffle qu'il avoit veſtu, ou vn (3) iaques de maille, ne ſçay lequel, il fit planter vne eſpée toute nue contre la muraille, la poin-

2. *Bigearre*, pour *Bizarrerie*, eſt un ſubſtantif bien extraordinaire. Cependant, comme toutes les editions ſont ici conformes, je l'ai retenu.

3. *Un Jaque de maille* ] C'etoit un Corcelet fait de mailles ou boucles de fer entrelaſſées. *Jache* en Alleman; d'où vient notre diminutif *Jaquette*, ſignifie en general *une robe*, un habillement.

te deuers lui ; & ſe print à courir contre l'eſpée de telle roideur, qu'il ſe perça d'outre en outre, & toutesfois il n'en mourut point. Il faut bien dire qu'il (4) avoit bien l'ame de travers. Entre toutes ſes folies, il y en eut encore vne qui merite bien d'eſtre racomptée. Il paſſoit à cheual ſur (5) les ponts de Sey pres d'Angiers ; leſquels ſont bien haut de l'eau pour

---

4. *Il avoit bien l'ame de travers.* ] L'ame en ſautoir, ce qui l'empêche de ſortir.

5. *Les ponts de Sey* ] On ne dit plus que *le Pont de Sé*, au ſingulier. Ce qui a fait dire *les ponts*, eſt qu'il ſe rencontre quelques Iſles entre deux, qui interrompent le Pont. Il tire ſon nom du Bourg voiſin nommé dans les vieux titres *Saium*, *Seium*, *Saeium*, *Sageum*. Hadrien de Valois, dans ſa Notice des Gaules, ſe moque avec raiſon de ceux qui ecrivent *Pont-de Cé*, pour avoir lieu de le deriver de *Pons Cæſaris*, ou de *Pons Caii*, que par ignorance on auroit prononcé *Caii*.

(6) ponts de boys : il portoit en crope vn Gentilhomme, qui lui dit en riant : Viença Vaudrey ; Toy qui as tant de belles inuentions, & qui ſçais faire de ſi bons tours ; ſi tu voyois maintenant les ennemis aux deux bouts de ce pont, qui t'atendiſſent à paſſer, que ferois-tu ? Lors, dit Vaudrey, (7) que ie ferois ! Mort bieu, voila dit-il, que ie ferois. Et ce diſant, il donna de l'eſperon à ſon cheual, & le fait ſaulter par deſſus les (8) accoudieres dedans Loyre : &

6. *Ponts de Boys.* ] Il eſt aujourd'hui de Pierre ; long de mille pas.

7. *Que ie ferois !* ] Pour *ce que je ferois* ; comme ci-devant Nouv. 30. p.... & ailleurs, *Savez vous qu'il y a ?* pour *ce qu'il y a :* & ci-aprês Nouv. 60, p. 182, *qui ne lui faiſoit pas plaiſir*, pour *ce qui ne* &c.

8. *Accoudieres.* ] On trouve *Coudieres* dans Monet, dans Oudin, & ailleurs ; mais je ne trouve *accoudiere* qu'ici. Ni l'un ni l'autre ne ſe dit plus : *Accoudoir* ſeul eſt reſté.

ſe tint ſi bien, qu'il eſchappa auec le cheual. Si ſon compagnon eſchappa comme luy, il fut auſſi heureux que ſage pour le moins : car c'eſtoit grand folie à luy, de ſe mettre en croppe derriere vn fol; veu que quand on en eſt à vne lieuë, encores n'en eſt-on pas aſſez loing.

---

## NOUVELLE LVIII.

*Du Gentilhomme, qui coupa l'oreille à un coupeur de bourſes.*

EN l'Egliſe de noſtre Dame de Paris vn Gentilhomme eſtant en la preſſe, ſentit vn larron qui luy couppoit des boutons d'or, qu'il auoit aux manches de ſa robbe : & ſans faire ſemblant de rien, tira ſa dague, & print l'oreille du larron, & la luy couppa toute nette ; & en la lui monſtrant. Aga,

dit-il, ton oreille n'eſt pas perdue, la vois-tu là? Rends moi mes boutons, & ie te la rendrai. Il ne luy faiſoit pas mauuais parti, s'il euſt peu recoudre ſon oreille, comme le Gentilhomme ſes boutons.

---

## NOUVELLE LIX.

*De la Damoiſelle de Tholouſe, qui ne ſoupoit plus : & de celuy qui faiſoit la diette.*

VNe Damoiſelle de Toulouſe, au temps de Vendanges, eſtoit à vne (1) borde ſienne, &

---

1. *Borde.*] A Toulouſe c'eſt une metairie. *Borda* ſe trouve dans les Ecrivains Latins-barbares en cette ſignification. De là le diminutif *bordellum*, Bordel honête, pris d'abord dans le ſens de *cabane*, *maiſonnette*, petit logis ecarté; & depuis pour une maiſon de debauche, parceque

auoit pour voiſine vne autre Damoiſelle de la ville mêmes : leſquelles entendoient à faire leur vin, & s'entreuoyoient ſouuent, & quelques fois mangeoient enſemble. Mais il y en auoit vne, qui auoit prins couſtume de ne ſoupper point, & diſoit à ſa voiſine : Madamoiſelle, i'ai veu le temps que ie me trouuois quaſi tousiours malade, jusques à tant que i'ai prins couſtume de ne ſoupper plus, & de faire ſeulement vn petit de collation au ſoir. Et dequoy collationnez vous, Madamoiſelle, diſoit l'autre ? Sçauez-vous, dit-elle, comment i'en uſe ? Ie fais roſtir deux cailles entre belles feuilles de vigne ( comme ilz les accouſtrent en ce païs-là pour les faire cuire auec leur greſſe ; car elles ſont

---

c'etoit ordinairement dans ces petites retraites que logeoient les proſtituées.

fort grasses ) & fais mettre vne (2) poire de rateau entre deux braises. ( Ces poires sont grosses comme le poing, & mieux. ) Ie fais collation de cela, dit-elle : & quand i'ay mangé cela, & beu vne iatte de vin ( qui vaut loyaument la pinte de Paris ) avec un pain d'vn (3) hardy, ie me trouue aussi bien de cela, comme si i'auois mangé toutes les viandes du monde. (4) Sec, ce dit l'autre : le diable

2. *Poire de rateau* ] Il y avoit aussi des pommes de rateau.

3. *Hardy.* ] A Toulouse c'est un liard. Doujat, dans son Dictionaire Toulousain ecrit *Ardit*. Les liards fabriqués sous Louis XI, en 1467. portoient, comme le remarque Du Cange, une Croix entre deux fleurs de lis: & de ces deux lis ils prirent vrai-semblablement le nom de Liards; d'où les Toulousains, qui prononçoient *Liardi*, ont ensuite, par le retranchement de la premiere syllabe, fait *ardi*.

4. *Sec.* ] Exclamation usitée ancienne-

vous en feroit bien mal trouuer. Et quant le tems des cailles estoit passé, à belles (5) peringues, à belles (6) palombes, à belles (7) pellixes : pensez que la pauvre Damoiselle estoit bien à plaindre. I'aimerois autant celuy qui disoit à son varlet, recommande moi bien à Monsieur le maistre,

---

ment, pour marquer le ridicule de quelque chose qu'on venoit ou de dire exprês, on d'ouir. Ce *sec* donnoit à entendre que la chose sur laquelle on se récrioit avoit eté dite *séchement*, sans apprêt, sans sausse, sans correctif, sans adoucissement.

5. *Peringues.* ] Doujat ecrit *Perengues*, & dit que ce sont des bisets. On appelle ainsi de leur couleur bise ou noirâtre, de petits pigeons sauvages moindres que les ramiers.

6. *Palombes.* ] Ramiers : de *ramarii*, parcequ'ils perchent sur les branches des arbres. *Palumbes*, *palumbus*, *palumba*, sont mots Latins.

7. *Pellixes.* ] Mot Toulousain, dont l'orthographe est peut-être ici corrompue. Ce sont peut-être des Perdrix.

& luy dy, que ie le prie qu'il m'enuoye ſeulement vn potage, vn morceau de yeau, vne aiſle de chappon, & de perdriz, & quelque autre petite choſe : car ie ne veux guéres manger à cauſe de ma diete. Et l'autre cuydant eſtre eſtimé ſobre en demandant à boire; aprês qu'il euſt eſté interrogué, duquel il vouloit, Donnez moy, dit-il, du blanc cinq ou ſix coups, & puis du clairet, tant qu'il vous plaira. Mais il ne ſembloit pas à celle, qui plaignoit l'eſtomach : I'ay, dit-elle, mangé la cuiſſe d'vne allouette, qui m'a tant chargé l'eſtomach, que ie n'en puis durer. Il n'y euſt pas entré la poincte d'vn ionc.



# NOUVELLE LX.

*Du Moyne qui respondoit à tout, par monosyllabes rythmez.*

QVelque (1) Moyne passant païs, arriva en vne hostellerie sur l'heure du souper. L'hoste le

1. *Quelque moyne.* ] Le plus ancien de nos Ecrivains qui ait usé de monosyllabes rimés, est Clement Marot dans ces quatre vers de son Dialogue des deux : ...

Le 1. *Pour ce jour là que fus tu?* le 2. *pris.*
Le 1. *Quel visage as-tu d'elle ?* le 2. *gris.*
Le 1. *Ne te rit-elle jamais ?* le 2. *point.*
Le 1. *Que veux tu être à elle ?* le 2 *joint,*

Sur ce modéle notre Auteur a tres plaisamment imaginé un Moine affamé, qui uniquement attentif à manger, ne repond que par monosyllabes à toutes les questions qu'on lui fait; lesquelles d'ailleurs sont si artificieusement rangées, qu'il ne peut, ce semble, naturellement y répondre

autrement qu'en rimes. Les monoſyllabes du frére Fredon dans le V. Livre attribué à Rabelais, ſont à la verité en plus grand nombre; mais il s'en faut bien qu'elles ayent la grace de ceux ci. L'Auteur, quel qu'il ſoit, ſemble n'avoir eu deſſein que d'epuiſer les monoſyllabes de la Langue: ce qu'il fait dela maniere la plus contrainte & la plus ennuyeuſe du monde. Tabourot qui, à l'exemple de Des Periers, avoit bien ſenti que ces monoſyllabes auroient plus d'agrément etant rimés, en a mis une trentaine en vers, au chap. 20 de ſes Bigarrures. On pourroit ici par occaſion former un doute aſſés curieux; ſçavoir, ſi le Moine qu'on fait parler en ce Chapitre par monoſyllabes eſt l'original ou la copie du Frére Fredon. Je reprens que c'eſt ſurément, ou du moins tres vrai-ſemblablement l'original: puiſque Des Periers, ſi le Conte eſt de lui, etant mort avant l'an 1544, n'a pu copier Rabelais; qui dans ce tems-là, bien loin d'avoir achevé ſon V. Livre, n'avoit pas encore commencé le quatrieme dont l'Epitre Dedicatoire, datée du 28 de Janvier 1552, fut peu de tems apres ſuivie de la mort de l'Auteur. Que ſi le Conte n'eſt pas de Des Periers, mais de Peletier ou de Deniſot; je n'en ferai pas moins en droit de ſoûtenir que c'eſt toujours l'original, puiſqu'il a eté imprimé des l'an 1558, ſept ans avant la 1 edition

feit aſſeoir auec les autres qui auoient deja bien commencé : & mon Moyne, pour les atteindre, ſe mettre à bauffrer d'vn tel appetit, comme s'il n'euſt veu de trois jours pain. Le galand s'eſtoit mis en pourpoinct, pour mieux s'en aquiter : ce que voyant vn de ceux qui eſtoient à table, luy demandoit force choſes, qui ne luy faiſoit pas plaiſir : car il eſtoit empeſché à remplir ſa poche : Mais afin de ne perdre gueres de temps, il reſpondoit tout par monoſyllabes rythmez : & croy bien qu'il auoit ap-

du pretendu cinquieme livre de Rabelais. La ſeule replique à cet argument, eſt de ſupoſer que, nonobſtant la mort de Rabelais, arrivée au plus tard en 1553, il avoit déja compoſé ſon cinquieme livre, dont Peletier ou Deniſot pouvoit avoir le MS : ce qui n'etant qu'une conjecture en l'air, & tres mal fondée, ne doit point être admis preferablement à des preuves du contraire auſſi fortes que les precedentes

pris ce langage, de plus longue main ; car il y eſtoit fort habile. Les demandes & les reſponces eſtoient. Vn luy demande : Quel habit portez vous ? Froc. Combien eſtes vous de Moynes ? Trop. Quel pain mangez vous ? Bis. Quel vin beuuez vous ? Gris. Quelle chair mangez vous ? Bœuf. Combien auez vous de Nouices ? Neuf. Que vous ſemble de ce vin ? Bon. Vous n'en beuuez pas de tel ? Non. Et que mangez vous les Vendredy ? Oeufs. Combien en auez vous chaſcun ? Deux. Ainſi cependant il ne perdoit pas vn coup de dent : & ſi ſatisfaiſoit aux demandes laconiquement. S'il diſoit ſes matines auſſi courtes, c'eſtoit vn bon pillier d'Egliſe.

## NOUVELLE LXI.

*De l'Escolier legiste : & de l'Apotiquaire, qui luy apprint la Medecine.*

VN Escolier apres auoir demeuré à Toulouse quelque temps, passa par vne petite ville pres de Cahors en Quercy nommée S. Antonin, pour là repasser ses textes de loix : non pas qu'il y eust grandement prouffité, car il s'estoit tousiours tenu aux lettres humaines esquelles il estoit bien entendu. Mais (2) il se songea, puis qu'il s'estoit mis en la profession du droit, de ne s'en deuoir point retourner

1. Voyez le chap. 20. de la Legende de Maître Pierre Faifeu.

2. On dit *Il se pensa . . .* mais non pas *il se songea.*

(3) esgarant, & qu'il n'en sceust respondre comme les autres. Soudain qu'il fut à Saint Antonin, (comme en ces petites villes on est incontinent veu & remarqué) vn Apoticaire le vint aborder, en luy disant : Monsieur, vous soyez le bien venu : & se met à deuiser auec luy : auquel en suiuant propos, il eschappa quelques mots qui appartenoient à la Medecine, ainsi qu'vn homme d'estude, & de iugement, a tousiours quelque chose à dire en toutes professions. Quant l'Apoticaire l'eut ainsi ouy parler, il luy dit : Monsieur, vous estes donc Medecin, à ce que ie puis cognoistre ? Non suis point autrement, dit-il : mais i'en ay bien veu quel-

---

3. *Esgarant.* ] Au lieu de *egarant* qu'avoient toutes les editions, & qui ne faisoit nul bon sens, j'ai cru devoir lire *egarément*, c'est à dire *à la volée*, inconsiderément.

que chose. Ie pense bien, dit l'Apoticaire, que vous ne le voulez pas dire; parce que vous n'auez pas proposé de vous arrester en ceste ville : mais ie vous asseure bien, que vous n'y feriez pas mal vostre prouffit. Nous n'auons point de Medecin pour le present : celui que nous auions n'agueres est mort riche de quarante mil francs. Si vous y voulez demeurer, il y fait bon viure : Ie vous logeray, & viurons bien vous & moy, mais que nous nous entendions bien. Venez vous-en disner auec moy. L'Escolier oyant parler cet Apoticaire, qui n'estoit pas beste : car il auoit esté par les bonnes villes de France pour apprendre son estat : se laisse emmener à disner, & se pensa en soy mesme, il faut essayer la fortune, & si cet homme icy fera ce qu'il dit, aussi bien en ay-ie bon mestier. Voicy vn païs esgaré, il n'y a homme qui me cognoisse :

Voyons que ce pourra eſtre. L'Apoticaire le meine diſner en ſon logis. Apres diſner, ayant tousiours continué ſes premiers propos, ils furent incontinent couſins. Pour abreger, l'Apoticaire luy fit accroire qu'il eſtoit Medecin : & lors l'Eſcolier luy va dire premierement ce qui s'en ſuit: Sçauez vous qu'il y a : ie ne pratiquay encore iamais en noſtre Art, comme vous pouuez penſer: mais mon intention eſtoit de me retirer à Paris, pour y eſtudier encores quelque année, & pour me ietter en la praticque en la ville d'où ie ſuis. Mais puiſque ie vous ay trouué bon compagnon, & que ie cognois que vous eſtes homme pour me faire plaiſir, & moy à vous : regardons à faire noz beſongnes; ie ſuis content de demeurer icy. Monſieur, dict l'Apoticaire, ne vous ſouciez, ie vous apprendray toute la praticque de Medecine, en moins de quinze

iours. Il y a longtemps que i'ay esté soubz les Medecins, & en France, & ailleurs: ie sçay leurs façons & leurs receptes toutes par cœur: d'avantage, en ce païs icy, il ne faut que faire bonne mine, & sçauoir deuiner, vous voila le plus grand Medecin du monde. Et deslors l'Apoticaire commence à luy monstrer comment s'escrivoit vne once, vne dracme, vn scrupule, vne pongnée, vn manipule: & vn autre demain, il luy aprint le nom des drogues les plus vulgaires, & puis à dozer, à mixtionner, à brouiller, & toutes telles besongnes. Cela dura bien dix ou douze jours, pendant lesquels il gardoit la chambre, faisant dire par l'Apoticaire, qu'il estoit vn peu mal dispo-sé. Toutesfois l'Apoticaire n'oublia pas à dire par toute la ville, que cet homme estoit le meilleur Medecin, & le plus sçauant que iamais fut entré en Saint Antonin. Dequoy

ceux de la ville eſtoient fort aiſes, & commencerent à le careſſer incontinent qu'il fut ſorty de la maiſon, & ſe battoyent à qui le conuieroit: & ſi euſſiez dict qu'ils auoient deia enuie d'eſtre malades, pour le mettre en beſongne, afin qu'il euſt courage de demeurer. Mais l'Eſcolier (que dis ie) eſcolier! Docteur paſſé par les mains d'vn Apoticaire; ſe faiſoit prier, ne frequentoit que peu de gens, tenoit bonne mine, & ſur toutes choſes, ne partoit guere d'aupres de l'Apoticaire, qui luy rendoit ſes oracles en moins de rien. Voicy venir urines de tous coſtez. Or en ce païs-là, il falloit deuiner par urines, ſi le patient eſtoit homme ou femme, & en quelle part il ſentoit ſon mal, & quel aage il auoit. Mais ce Medecin faiſoit bien plus; il deuinoit qui eſtoit ſon pere & ſa mere, s'il eſtoit marié ou non, & depuis quel temps, & combien il

auoit d'enfans. Somme, il disoit tout ce que en estoit, depuis les vieux jusques aux nouueaux; & tout par l'ayde de son maistre l'Apoticaire. Car quand il voyoit quelqu'vn qui apportoit vne urine, l'Apoticaire alloit le questionner, cependant que le Medecin estoit en haut; & luy demandoit de bout en bout toutes les choses susdites; & puis le faisoit vn peu attendre, tandis qu'il alloit aduertir secretement son Medecin, de tout ce qu'il auoit apprins de ce porteur d'vrine. Le Medecin, en les prenant les regardoit incontinent haut & bas, mettoit la main entre l'vrinal, & le iour; & le baissoit, & le viroit, auec les mines en tel cas requises, puis il disoit: c'est vne femme. (4) *O par ma fé, segni: Ben*

---

4. *O per ma fé &c.* ] C'est à dire *O par ma foi, Seigneur, vous dites bien la verité.* Le mot *segni* en Rouergois signifie *seigneur*

*disez vertat* ! Elle a vne grande douleur au costé gauche, au dessoub de la mammelle, ou de teste, ou de ventre; selon que luy auoit dict l'Apoticaire. Il n'y a que trois mois qu'elle a fait vne fille. Ce porteur deuenoit le plus esbahy du monde, & s'en alloit incontinent compter par tout ce qu'il auoit ouy de ce Medecin : tant que de bouche en bouche le bruit couroit, qu'il estoit venu le premier homme du monde. Et si d'auenture quelquefois son maistre l'Apoticaire ny estoit pas, (5) il tiroit le ver du nez à ces

---

ce qui pourroit faire croire que le *seigny Joan* du 3 l. de Rabelais etoit de Rouergue, d'où il avoit eté amené à Paris. *Seigny Joan* n'est autre chose que *le seigneur Joan*, & non pas *le vieux Joan* comme l'a interpreté le Commentateur.

5 *Il tiroit le ver du nez* ] On dit aujourd'hui *Tirer les vers du nés* : mais il seroit regulier de dire comme autrefois *Tirer le ver de nés*, parceque le Proverbe

Rouergois, en disant par vne admiration, Bien malade! A quoy le porteur respondoit incontinent; Il ou elle. Au moyen de quoy il disoit ( apres auoir vn peu consideré ceste vrine ) n'est-ce pas vn homme (6) *O certes, be es vn homme*, disoit le Rouergois : Ha je l'ay bien veu incontinent, disoit le Medecin. Mais quand ce venoit à ordonner deuant les gens, il se tenoit tousiours pres de son Magister, lequel luy parloit le Latin medicinal, qui estoit en ce temps-là (7) fin

---

vient des Charlatans, qui faisoient accroire, quand ils voyoient quelcunatteint de folie, que cela lui venoit d'un ver qu'il avoit dans la tête, lequel ils s'offroient à lui tirer. C'est ce qu'anciennement on appeloit *le Vercoquin*, comme qui diroit *une folie coquine*, pour laquelle on a de la complaisance, & dont on seroit faché de guérir: *mentis gratissimus error.*

6. *O certes* &c. ] *Oui, certes, bien c'est un homme.*

7. *Fin comme du bureau teint* ] C'est-à

comme

comme bureau teint. Et ſoubz ceſte couleur-là, l'Apothicaire luy nommoit le recipé tout entier, faiſant ſemblant de parler d'autre choſe : en quoy ie vous laiſſe à penſer, s'il ne faiſoit pas bon veoir vn Medecin eſcrire ſoubz vn Apothicaire. En effect, ou (8) fuſt pour l'opinion qu'il fit conceuoir de ſoy, ou par quelque autre aduenture, les malades ſe trouuoient bien de ſes ordonnances : & n'eſtoit pas fils de bonne mere qui ne venoit à ce

---

dire tres groſſiers : le bureau etant une etoffe de groſſe laine, qui lorſqu'elle eſt teinte eſt encore pire. *Bureau* vient de *bure*, que Ménage dérive fort bien de *burra* ; citant ce vers d'une ancienne Epigramme attribuée, dit-il, à Eucerias :

*Nobilis horribili jungatur purpura burra* :

Où je remarquerai en paſſant que le pretendu Eucerias n'eſt autre que cette *Eucheria Poetria*, dont Pierre Pithou dit avoir trouvé le nom dans quelques manuſcrits.

8. *Fuſt pour* &c. ] On diroit aujourd'hui *fût-ce pour* &c.

Medecin, & ſe faiſoient à croyre, qu'il faiſoit bon eſtre malade cependant qu'il eſtoit-là ; & que s'il s'en alloit, ils n'en recouureroyent iamais vn tel. Il luy enuoyoient mille preſens, comme gibiers, ou flaſcons de vins : & ces femmes luy faiſoient (9) des *moucadous & des camiſes*. Il eſtoit traité (10) comme vn petit coq au pannier : tellement qu'en moins de ſix ou de ſept mois il gaigna force eſcuz, & ſon Apoticaire auſſi, par le moyen l'vn de l'autre : dequoy il ſe mit en equipage pour s'en aller de S. Antonin, faiſant ſemblant d'auoir receu lettres de ſon païs, par leſquelles on luy mandoit nouuelles ; & qu'il

---

9. *Des moucadous* &c. ] C'eſt-à-dire *des mouchoirs & des chemiſes*

10. *Comme un petit coq au pannier* ] C'eſt-à dire, comme un poulet pour la nourriture duquel on tient de la pâtée dans un panier, c'eſt à-dire de la pâte faite avec des recoupes de ſon.

falloit qu'il s'en allast, mais qu'il ne failliroit à retourner bien tost. Ce fut à Paris qu'il s'en vint : là où depuis estudia en la Medecine, & peut estre que oncques-puis il ne fut si bon Medecin, comme il auoit esté en son apprentissage: i'entendz qu'il ne fit point si bien ses besongnes. Car quelquesfois la fortune ayde plus aux aduentureux, que non pas aux trop discretz; car l'homme sçauant est de trop grand discours: il pense aux circonstances: il s'engendre vne crainte, & vne doubte, par laquelle on donne aux hommes vne deffiance de soy, qui les descourage de s'addresser à vous: & de fait, on dit qu'il vaut mieux tomber és mains d'vn Medecin heureux, que d'vn Medecin sçauant. Le Medecin Italien entendoit bien cela; lequel quand il n'auoit que faire, escriuoit deux ou trois cens receptes, pour diuerses maladies: desquelles il prenoit vn

nombre, qu'il mettoit (11) en la facque de son saye : Puis quand quelqu'vn venoit à luy pour vrines, il tiroit l'vne de ces receptes à l'auenture, comme on met à la Blanque, & la bailloit au porteur, en luy disant seulement. (12) *Dio te la*

---

11. *En la facque de son saye.*] C'est la poche du justaucorps. Oudin explique *facque* par l'Italien *saccocia*, & par l'Espagnol *faltriquera*, synonymes du François *poche.* Au lieu de *Facque*, les editions Gothiques du 2. liv. de Rabelais ont *fasque* du Latin *fascia*; parceque les poches, soit grandes ou petites, sont faites de bandes d'etoffe. La lettre *S*, dans la vieille orthographe de *fasque*, servoit à faire connoître l'etymologie : mais comme on ne prononçoit point cette S, on a depuis ecrit *facque.* Il y a long tems que l'un & l'autre sont hors d'usage. En Espagnol, une bande c'est *faxa*, qui se prononce *faka*

12. *Dio te la daga* &c. ] *Daga* pour *dia* sent le village de Lombardie. Le Medecin de qui Poge fait ce conte, disoit au premier qui se presentoit pour avoir de ses drogues, *Prega dio te la mandi buona.* Voyez aussi le

*daga buona.* Et s'il s'en trouuoit bien; *In buona hora.* S'il s'en trouuoit mal: *Suo danno.* Ainſi va le monde.

---

Carab. & mat. ſold. c. 6. p. 38. & Garaſſe p, 352. de ſa Doctrine curieuſe.

---

## NOUVELLE LXII.

*De Meſſire Iean, qui monta ſur le Mareſchal, penſant monter ſur ſa femme.*

(1) VN Mareſchal, demeurant en vn village qui eſtoit vn lieu de paſſage, auoit vne femme paſſablement belle, au moins au gré d'vn Preſtre qui de-

---

1. *Vn mareſchal* &c ] Le même Conte ſe trouve dans le 1. livre des *Facetie e motti* de Louis Domenichi, pag. 37. de l'edition de Florence 1564. in 8.

meuroit tout aupres de luy, appellé Messire Iean : lequel fit tant, qu'il accorda ses fleutes auec ceste ieune femme ; & s'entendoit tellement auec elle, que quand le Mareschal s'estoit leué pour forger ses fers (que le Prestre cognoissoit bien quand il entendoit battre à deux, car c'estoit signe, que le Mareschal y estoit avec le varlet) lors Messire Iean ne failloit point à entrer par vn huys de derriere, dont elle luy auoit baillé la clef, & se venoit mettre au lict en place du Mareschal, qu'il trouuoit toute chaude; là où (2) il forgeoit de son costé sus vne autre enclume, mais on ne l'oyoit pas de si loing faire sa besogne : & quand il auoit fait, il se

2. *Il forgeoit de son costé* ] Toutes les editions precedentes ont *il forgeoit de son costé sus un enclume* ; mais je suis persuadé qu'il faut lire *sus un autre enclume*, & je l'ai fait imprimer ainsi.

retiroit gentiment par l'huys où il estoit entré. Mais ils ne sçeurent faire leur cas si secretement, que le Mareschal ne s'en apperceust au moins qu'il n'en eust vne vehemente presumption, ayant ouy ouurir & fermer cest huys ; tant qu'il s'en print vn iour à sa femme, & la menaça, & la pressa tant & avec vne colere telle qu'ont volontiers ces gens de feu, qu'elle luy demanda pardon, & luy confessa le cas, & luy dit comme Messire Iean se venoit coucher aupres d'elle, quand il oyoit battre à deux. Le Mareschal ayant ouy ces nouvelles, apres que sa femme luy eut bien crié mercy, ce luy fust force de demeurer là. Mais pensez que ce ne fust pas sans luy donner (3) dronos, & chaperon de mes-

3. *Dronos*. De *dron*, bruit que fait une verge d'osier ou d'autre menu bois agitée dans l'air, on a fait, suivant l'ingenieuse

me. De là à quelques iours apres, le Mareſchal trouua le Preſtre, auquel il dit: Meſſire Iean, vous venez veoir ma femme, quand vous avez le loiſir. Le Preſtre le nia fort & ferme, luy diſant qu'il ne luy voudroit pas faire ce tour-là, & qu'il aimeroit mieux eſtre mort. Vous eſtes mon compere, diſoit le Preſtre. Et bien bien, dit le Mareſchal, ie m'en rapporte à vous, (4) cheuauchez-là à voſtre aiſe,

---

remarque du Commentateur de R. le mot burleſque *dronos*, pour dire *le fouet :* à quoi ſi l'on ajoûte le *Chaperon*, c'eſt-à-dire la mitre qu'on met ſur la tête des criminels par ignominie; il ſe trouvera que *donner dronos & le chaperon*, ce ſera *fouetter & mitrer.* Expreſſion qui ne doit pourtant pas être ici priſe à la lettre, l'Auteur n'ayant entendu autre choſe, en diſant que le Maréchal avoit *donné dronos & le chaperon* à ſa femme, ſinon qu'il l'avoit bel & bien batue, & comme on dit accomodée de toutes piéces.

4. *Chevauchez-la* &c. ] Une remarque à faire ſur *chevaucher*, c'eſt qu'on n'a

quand vous y ſerez ; mais gardez vous bien de me cheuaucher : car

---

guére commencé à donner une ſignification obſcéne à ce mot, que ſous François I. Marot entr'autres en uſa de la maniere du monde la plus hardie dans ſon Etréne à Madame de Bernai, où il lui dit :

*Votre mari à fortune*
*Opportune.*
*Si de jour ne veut marcher,*
*Il aura beau chevaucher*
*Sur la brune.*

On s'en eſt neanmoins encore ſervi long-tems depuis dans un ſens honête : mais enfin l'obſcénité a prévalu ; & les Officiers qui etoient en poſſeſſion de faire des Procês verbaux de leurs *chevauchées*, ont eté de notre tems obligés de ſubſtituer à ce terme celui de *tournées*. Les anciens Latins n'ont pas eté ſi modeſtes. *Equus*, dans Ovide, eſt pris pour le Galant qui ſervoit de palefroi à la donzelle quand elle etoit un peu naine. *Parva vehatur equo*, dit-il ſur la fin du troiſiéme Liv de l'Art d'aimer. Dans Petrone, *Equus* c'eſt le Ganyméde. Certaines femmes, dans Juvenal, font l'office entr'elles recipro-

s'il vous aduient, le diable vous aura bien (5) chanté Matines. Le

---

quement de montures : *inque vices equitant.* Les Latins modernes n'ont pas fait scrupule non plus d'employer *equitare* au figuré. Le Pape Pie II, dans le petit Roman qu'il fit etant jeune, des amours d'Euryale & de Lucréce, dit qu'Euryale ayant fait present d'un bon cheval au mari de sa Belle, disoit en lui-méme, *Tu mecum equum ascendes ; ego uxorem tuam equitabo.* Mais celui qui, à mon gré, a le mieux su placer ce mot, est le Poëte J. Stigelius, dans ces jolis hendecasyllabes :

*Per Lunam Monachus gradu* &c.

5. *Chanté Matines.* ] Façon de parler, à laquelle ont donné lieu ces gens grossiers, qui croient que tout ce qu'il leur arrive de mal leur vient de la part du Diable. Un Artisan qui a passé un jour sans rien vendre ; qui s'est mépris dans un compte ; qui a reçu pour bon de l'argent faux ; ne manque pas de s'en prendre au Diable : rien sur tout ne l'afflige tant, que de commencer mal sa journée. Tout en ouvrant la boutique il apprend qu'il lui est mort un cheval à la cam-

Preſtre cognoiſſant que ce Mareſchal eſtoit vn mauuais fol, ſe tint deſlors ſus ſes gardes, & ne voulut plus venir à la forge: mais le Mareſchal dit à ſa femme: Sçauez-vous qu'il faut que vous faciez: mais gardez vous bien de faire la borgne, ny la boyteuſe: car vous ſçavez bien que voſtre marché n'en ſeroit pas meilleur: refaites cognoiſſance à Meſſire Iean, & l'entretenez de parolle; & puis vn matin ie vous dirai ce que vous aurez à faire. Elle fut fort contente

---

pagne, ou qu'un voiſin qui lui devoit une centaine de francs a mis la clé ſous la porte: *Bon!* s'ecriera-t il, *le Diable m'a bien aujourd'hui chanté Matines!* Car il faut ſavoir qu'il y a Matines de Dieu & Matines du Diable. Si l'homme dont je parle, allant à la Meſſe de 5 heures, trouvoit une bourſe de Louis, ce ſeroit Matines de Dieu; mais ſi au lieu de cela il tombe en chemin, & qu'il ſe demette un pié, ce ſera Matines du Diable.

de luy promettre tout ce qu'il voulut, de peur de la malle auenture. Et faut entendre qu'elle sçauoit bien battre, & de bonne mesure : car elle auoit appris à battre auec le varlet, pour faire la besogne quand le Mareschal n'y estoit pas. Adonc elle se mit à faire bon semblant à Messire Iean, ainsi que son mary l'auoit instruite; luy donnant à entendre que le Mareschal n'y pensoit point, & que ce n'estoit qu'vne opinion, qui luy auoit passé par l'entendement; & le vous asseura par belles parolles, luy disant : Venez, venez demain au matin, à l'heure accoustumée, quand vous orrez qu'ils battront à deux. Messire Iehan la creut, le pauure homme. Quand le matin fut venu, le Mareschal dit à sa femme, en la presence du varlet : Levez-vous, & allez battre en ma place; car ie me trouue vn peu mal. Ce qu'elle fit, & se mit à la forge, & bat

auec ce varlet. Incontinent que Meſſire Iean entendit battre à deux à la forge, il ne fut pas endormy. Il ſe leua auec ſa groſſe robe de nuict, entre par l'huys accouſtumé, & ſe vient coucher aupres de ce Mareſchal, penſant eſtre aupres de ſa femme. Et parce qu'il y auoit long-temps qu'il n'auoit donné és (6) gauffriers, il eſtoit lors tout preſt à le bien faire : & ne fut pas ſi-toſt au lict, que de plein ſaut il ne ſe ruaſt deſſus ce Mareſchal : lequel le vous commença à ſerrer à deux belles mains, en luy diſant : Eh, vertu bieu, (penſez que c'eſtoit par vn D.) Meſſire Iean, qui vous a icy fait venir? Ie vous avois tant dit que vous ne me

---

6. *Gauffriers.* ] Il entend des Gauffriers à petit métier : en ſorte que *donner es gauffriers* eſt ici la même choſe que *faire le petit métier* ; c'eſt-à-dire en termes couvers *prendre le deduit.*

(7) cheuauchifsiez point, & que i'eftois mauvaife befte, & vous n'en auez rien voulu croire. Le

---

7. *Chevauchiffiez.* ] Bonav. Des Periers a dit de même *importuniffiez*, en ce paffage du 3e. Dialogue de fon *Cymbalum mundi*, où il fait parler ainfi Celia: *Or vous ferois je volontiers une Requefte, c'eft que vous ne m'importuniffiez plus par vos menus jargons.* Il y a *importunaffiez* dans la nouv. ed. d'Amfterdam: mais on auroit mieux fait de repréfenter fidélement l'expreffion de l'Auteur, telle qu'elle fe trouve dans l'ancienne & premiere edition de 1538 à Lyon. C'etoit alors la maniere de conjuguer le Plurier de la 1re & de la 2e perfonne du Prefent de l'Optatif & de l'Imparfait du Subjonctif; en forte que, quoiqu'on dît *J'aimaffe*, *Tu aimaffe*, *Il aimaft*, & même au plurier de la 3e perfonne *Ils aimaffent*; on ne laiffoit pourtant pas de dire *Nous aimiffions*, *Vous aimiffiez*, uniquement pour la douceur de la prononciation. Sur quoi l'on peut voir Peletier p. 78 & 85 de fon Traité de l'Orthographe, & Henri Etienne, pag. 200, 201, & 202 de fon Livre Latin qui a pour titre *Hypomnefes de Lingua Gallica*.

Preſtre ſe vouloit deffaire, mais le Mareſchal le vous tenoit à deux bons bras, & ſe print à crier à ſon varlet, qui eſtoit en bas, lequel monta incontinent, & apporta du feu : & Dieu ſçait comment Monſieur le Preſtre fut * eſtrillé à beaux nerfs de bœuf, que le Mareſchal tenoit tous preſts, & expreſſément pour battre à deux ſur le dos de Meſſire Iean, à la recreue du maiſtre & du varlet. Et cependant il n'oſoit pas crier au ſecours : car le Mareſchal le menaçoit de le mettre en la fournaiſe ; pour ce il aimoit mieux endurer les coups, que le feu. Encores en eut-il bon marché au pris de celuy, qui eut les deux teſmoings enfermez au coffre, & le feu allumé derriere : tellement qu'il fut contrainct de les coupper luy meſmes auec le raſoir, qui luy auoit eſté baillé en la main.

* Strillé. R.

# NOUVELLE LXIII.

*De la ſentence que donna le Preuoſt de Bretagne : lequel fit pendre Iean Trubert & ſon fils.*

AU païs de Bretaigne, y eut vn homme entre autres, qui ne valoit gueres, nommé Iean Trubert : lequel avoit fait pluſieurs larrecins, pour leſquels il auoit eſté repris aſſez de fois, & en auoit eſté à l'vne (1) fois frotté, & l'autre eſtrillé : qui eſtoit aſſez pour s'en ſouuenir. Toutesfois il y eſtoit ſi affriandé, qu'il ne s'en pouuoit chaſtier. Et mêmes il commençoit à apprendre le train à vn fils qu'il auoit, de l'aage de quinze à ſeize ans, & le menoit auecques luy en ſes factions. Ad-

1. *Une fois frotté l'autre eſtrillé.*] C'eſt-à-dire, *Foüetté deux fois.*

uint vn iour que luy & son fils desroberent vne iument à vn riche païsan, lequel se douta incontinent que ce auoit esté Iean Trubert : dont il ne faillit à faire telle poursuite, qu'il se trouua par bons tesmoings, que Iean Trubert auoit mené vendre ceste iument à vn marché, qui auoit esté le Mercredy de devant, à cinq ou à six lieues de là. Iean Trubert & son fils furent mis entre les mains du Preuost des Mareschaux : lequel Iean Trubert ne tarda gueres que son proces ne luy fust fait, & son dicton signifié : qui portoit entre autre ces mots : *Iean Trubert, pour avoir prins & robbé vn grand iument, seroit pendu & estranglé, le petit * auecques luy* : (2) & là dessus

---

* *Ouecques*, R.

2. Remarquez tous ces Bretonismes, & les suivans en la persone du Prevôt qui etoit alors en place, & qui est ici naïvement copié.

feit liurer Iean Trubert & son fils à l'executeur de la haute Iustice: auquel il bailla son Greffier, qui n'estoit pas des plus scientifiques du monde. Quand ce fut à faire l'execution, le bourreau pendit le pere haut & court: & puis il demanda au Greffier que c'est qu'il falloit faire de ce ieune gars. Le Greffier va lire la sentence: & apres auoir bien examiné ces mots, *Le petit* * *auec*; il dit au bourreau, qu'il feit son office: ce qu'il fit: & pendit ce pauure petit tout pendu, & l'estrangla, qui estoit bien pis. (3) L'execution ainsi faite, le

* *Ouecques*. R.

3.] D'Aubigné, L. 1. de sa Confession de Sancy, C. 1. dit (mais c'est une fable) que Sixte V fit condanner à la mort un enfant de 14. ans; & que sur ce que la Justice lui remontra qu'elle ne pouvoit le faire mourir qu'il n'en eût seize, il repondit qu'il lui en donnoit deux des siens.

Greffier s'en retourna au Preuoſt, lequel luy va dire : & puis Iean Trubert ? Iean Trubert, dit le Greffier, ſeroit pendu : Et le petit, dit le Preuoſt ? Par Dieu, & le petit, dit le Greffier. Comment par tous les diables, dit le Preuoſt, ſeroit pendu le petit ! Par Dieu ouy le petit, diſoit le Greffier. Comment ! dit le Prevoſt, i'auois pas dit cela : & là deſſus debattirent long-temps le Preuoſt & le Greffier ; diſant le Greffier, que la ſentence portoit que le petit ſeroit pendu, & le Preuoſt au contraire : lequel apres longs debats va dire, liſez la ſentence. Par Dieu, i'auois pas entendu le petit que ſeroit pendu. Le Greffier luy va lire ceſte ſentence, & ces mots ſubſtantiels : *Iean Trubert, pour auoir prins & robbé un grand Iument, ſeroit pendu & eſtranglé, le petit* * *auecques luy*. Par leſquels mots

* *Ouecques.* R.

* *auecques luy* , le Preuoſt vouloit dire que Iean Trubert ſeroit pendu , & que ſon fils ſeroit preſent pour veoir faire l'execution : afin de ſe chaſtier de faire mal , par l'exemple de ſon pere. Ce Preuoſt vouloit expliquer ces mots, mais il eſtoit bien tard pour le pauure petit : & le Greffier d'vn autre coſté ſe deffendoit, diſant, que ces mots ** *auecques luy* , ſignifioient que le petit deuoit eſtre pendu auec Trubert ſon pere. A la fin, le Preuoſt ne ſceut que dire, ſinon que ſon Greffier auoit raiſon, ou cauſe de l'auoir, & dit ſeulement : *Pien le petit* , *Pien, ſeroit pendu* ; par Dieu, dit-il, ce ſeroit un belle deffaite , que d'vn ieune loup. Voila toute la recompenſe qu'eut le pauure petit .: excepté que le Preuoſt le fit deſpendre, de peur qu'il en fuſt nouuelles.

* *Ouecques.* R.
** Idem.

## NOUVELLE LXIV.

*Du garçon qui se nomma Thoinette, pour estre receu en vne Religion de Nonnains : & comment il fit sauter les lunettes de l'Abbesse qui le visitoit.* (1)

IL y auoit vn ieune garçon, de l'aage de dixsept à dixhuit ans, lequel estant à vn iour de Feste

1. La Fontaine a mis en vers ce Conte, & lui a donné pour titre *Les Lunettes*; y changeant neanmoins plusieurs choses, & y cousant sur la fin un autre Conte qu'il feint d'être la suite de celui là. Il dit que l'Abbesse en colére contre le jeune homme le livra aux plus vieilles du Couvent pour en faire la punition : lesquelles aussi tôt l'empoignerent & le menérent hors de la Clôture, dans la court de l'entrée, où, aprés l'avoir attaché nud à un arbre le dos à l'air, elles allerent à la maison querir toutes les verges &

entré en vn Conuent de Religieuses, en veit quatre ou cinq qui luy semblérent fort belles, & dont n'y auoit celle pour laquelle il n'eust voulentiers rompu son ieusne; & les mit si bien en sa fantasie, qu'il

---

toutes les disciplines qu'elles purent trouver pour le bien etriller : que dans cet intervalle un gros garson qui passoit ayant aperçu le jeune drole attaché à l'arbre, lui dit en riant : *Ha ha, compere ! qui t'a mis en si belle posture ! Tu n'es pas là pour des prunes, n'aurois-tu pas fait la folie avec quelque Nonnette ?* Helas ! repondit l'autre d'une voix dolente, c'est tout le contraire ; elles m'ont prié d'amour, & je ne suis ici que pour n'avoir pas voulu commettre un si gros peché. *Un si gros peché !* dit le rustre ; *je n'en ferois pas scrupule moi : tu n'as qu'à me mettre en ta place* Et dans le moment ôtant jusqu'à la chemise, il détache le compagnon ; qui l'ayant bien & duement lié à l'arbre decampe au plus vite. Les vieilles Nonnes à l'instant, armées de disciplines, etant venues sans prendre garde autrement si c'etoit leur criminel, com-

y penſoit à toutes heures. Vn iour comme il en parloit à quelque bon compagnon de ſa cognoiſſance, ce compagnon luy dit: Sçais-tu que tu feras? Tu es beau garçon, habille toy en fille, & t'en va rendre à l'Abbeſſe, elle te recepura aiſément: Tu n'es point cogneu en ce païs icy. Car il eſtoit garçon de meſtier, & alloit & venoit par païs. Il creut aſſez facilement ce conſeil, ſe penſant qu'en cela n'auoit aucun danger qu'il n'euitaſt bien quant il voudroit. Il s'habille en

---

mencerent à le vergeter de toute leur force. Le pauvre Diable eut beau leur crier qu'elles ſe meprenoient, qu'il n'etoit pas l'idiot qui les avoit refuſées, que bien loin de là il etoit prêt a les ſatisfaire, & qu'il ne demandoit pas mieux: Quoi! repondirent-elles, ſurpriſes de l'echange, & ne ſachant comment il s'etoit fait, *quoi tu n'es pas notre fripon! tant pis pour toi, tu payeras pour lui*; & continuérent de plus belle à le fuſtiger, en ſorte qu'il fut veritablement le ſot.

fille assez pauurement, & s'avisa de se nommer Thoinette. Donc de par Dieu, s'en va au Conuent de ces Religieuses, où elle trouua façon de se faire veoir à l'Abbesse, qui estoit fort vieille, & de bonne auenture n'auoit point de chambriere. Thoinette parle à l'Abbesse, & luy compte assez bien son cas, disant qu'elle estoit une pauure orfeline d'un village de là aupres, qu'elle luy nomma. Et en effect, parla si humblement, que l'Abbesse la trouua à son gré, & par maniere d'aumosne la voulut retirer, luy disant, que pour quelques iours elle estoit contente de la prendre, & que s'elle vouloit estre bonne fille, qu'elle demeureroit là dedans. Thoinette fit bien la sage, & suiuit la bonne femme d'Abbesse : à laquelle elle sceut fort bien complaire, & quant & quant se faire aymer a toutes les Religieuses ; & mesmes en moins de

de rien, elle se print à ouurer de l'aiguille: (car peut estre qu'elle en sçauoit desia quelque chose) dont l'Abbesse fut si contente, qu'elle la voulut incontinent faire Nonne de là dedans. Quand elle eut l'habit, ce fut bien ce qu'elle demandoit: & commença à s'approcher fort pres de celles qu'elle voyoit les plus belles, & de priuauté en priuauté, elle fut mise à coucher auec l'vne. Elle n'attendit pas la deuxiesme nuict, que par honnestes & amiables ieux elle fit cognoistre à sa compaigne qu'elle auoit le ventre (2) cornu, luy faisant entendre que c'estoit par miracle & vouloir de Dieu. Pour abreger le compte, elle mit sa cheuille au pertuis de sa compagne, & s'en trouuerent bien & l'vne & l'autre; laquelle chose, en la bonne heure,

2. *Le ventre cornu.*] Petron. p. 488.

il, (dy-ie elle) continua aſſez longuement, & non ſeulement auec celle-la, mais encores auec trois ou quatre des autres deſquelles elle s'accointa. Et quand vne choſe eſt venue à la cognoiſſance de trois ou de quatre perſonnes, il eſt aiſé que la cinquiéme le ſçache, & puis la ſixiéme; de mode, qu'entre ces Nonnes (y en ayant quelques vnes de belles, & les autres laides, auſquelles Thoinette ne faiſoit pas ſi grand'familiarité qu'aux autres, auec maintes autres coniectures) il leur fut facile de penſer ie ne ſçay quoy; & y firent tel guet, qu'elles les cognurent aſſez certainement; & commencerent à en murmurer ſi avant, que l'Abbeſſe en fut aduertie, non pas qu'on luy dit que nommément ce fuſt ſœur Thoinette; car elle l'auoit miſe là dedans, & puis elle l'aimoit fort, & ne l'euſt pas bonnement creu: mais on luy diſoit par paroles couuertes, qu'el-

le ne se fiast pas en l'habit, & que toutes celles de leans n'estoient pas si bonnes qu'elle pensoit bien ; & qu'il y en auoit quelqu'vne d'entre elles qui faisoit deshonneur à la Religion, & qui gastoit les Religieuses. Mais quand elle demandoit qui c'estoit & que c'estoit ; elles respondoient que, s'elle les vouloit faire despouiller, elle le cognoistroit. L'Abbesse esbahie de ceste nouuelle, en voulut sçauoir la verité au premier jour : & pour ce faire, fit venir toutes les Religieuses en Chapitre. Sœur Thoinette, estant aduertie par ses mieux aymées, de l'intention de l'Abbesse, qui estoit de les visiter toutes nuës ; attache sa cheuille par le bout auec vn filet qu'elle tira par derriere ; & accoustre si bien son petit cas, qu'elle sembloit auoir le ventre fendu comme les autres, à qui n'y eust regardé de bien pres : se pensant que l'Abbesse, qui ne

voyoit pas la longueur de ſon nez ; ne le ſçauroit iamais cognoiſtre. Les Nonnes comparurent toutes. L'Abbeſſe leur feit ſa remonſtrance, & leur dit pourquoy elle les auoit aſſemblées ; & leur commanda qu'elles euſſent à ſe deſpouiller toutes nües. Elle prend ſes lunettes pour faire ſa reueüe, & en les viſitant les vnes apres les autres, il vint au rang de Sœur Thoinette ; laquelle voyant ces Nonnes toutes nües, fraiſches, blanches, refaites, rebondies, elle ne peut eſtre maiſtreſſe de ceſte cheuille, qu'il ne ſe fiſt mauuais ieu. Car ſur le poinct que l'Abbeſſe auoit les yeux le plus pres, la corde vint rompre ; & en desbandant tout à vn coup, la cheuille vint repouſſer contre les lunettes de l'Abbeſſe, & les fit ſauter à deux * pas loing.

---

* *Deux grands pas.* R.

Dont la pauvre Abbesse fut si surprinse, qu'elle s'escria, *Iesu Maria*. Ah sans faute, dit-elle, & est-ce vous? Mais qui l'eust iamais cuidé estre ainsi! que vous m'auez abusée! Toutesfois qu'y eust-elle fait? sinon qu'il falut y remedier par patience: car elle n'eust pas voulu scandalizer la Religion. Sœur Thoinette eut congé de s'en aller auec promesse de sauuer l'honneur des filles Religieuses.



# NOUVELLE LXV.

*Du Regent qui combatit une harangere de petit Pont, à belles iniures.*

(1) VN Martinet s'en alla vn iour de Caresme sus le petit Pont, & s'adressà à vne harangere pour marchander de la

1. *Un Martinet.* ] On appeloit autrefois dans l'Université de Paris *Martinets* les Ecoliers qui changeoient souvent de Collége, par raport vrai-semblablement à ces oiseaux nommés *Martinets*, qui changent tous les ans de demeure, venant au mois de Mars, & s'en retournant à la S. Martin ; ce qui leur a fait donner le nom de *Martinets*.

Le recit qu'on voit dans Bruscambille, de la queréle d'un Pedant avec une harangere, ne vaut pas celui-ci à beaucoup prês.

(2) moulüe : mais de ce qu'elle luy feit deux liards, il n'en offrit qu'vn. Dont ceste harangere se fascha, (3) & l'appella iniure, en luy disant : Va, va, (4) Ioannes, por-

2. J'ai retenu *moulue* conformément à la 1. edition. Rabelais, Liv. 4 Ch. 32, a dit aussi *moulue :* Depuis on a dit *molue*, & enfin *morne*, qui est aujourd'hui le mot d'usage.

3. *Appeler injure*, pour *chanter injure*, est une façon de parler inconnue, mais qui neanmoins tient un peu de *parler procês*, parler *Balzac*, &c.

4. *Ioannes* est le nom qu'on donne aux valets des Regens de Colléges. Le nom de Jean, respectable dans son origine, est devenu méprisable dans la suite pour avoir eté trop commun. Voyez le Capitolo du Casa sur son nom *Giovanni*, dont il paroissoit fort mal content. En Italie *fare il Zanni*, c'est faire le bouffon Bergamasque sur le Theatre : ce que les Praticiens de ce pays-là, dans les Actes qu'ils expedient en Latin, expriment par *Facere Joannem*, parceque *Zanni* en Bergamasque c'est *Jean*. Les Espagnols ont aussi dans leurs farces *un Bobo*, c'est-à-

te ton liard aux trippes. Ce martinet se voyant ainsi outragé en sa presence, la menace de le dire à son Regent. Et va, marmiton, dit-elle, va le luy dire, & que ie te reuoye icy toy & luy. Ce martinet ne faillit pas à s'en aller tout droit à son Regent qui estoit bon frippon, & luy dit : (5) *Per diem Domine*, il y a la plus fausse vieille

---

dire un *beneſt*, qu'ils appellent *Bobo Juan* : & le mot *Zani* s'est introduit parmi nous dans la même signification. Mais nous en avons encore donné une autre bien plus injurieuse au nom de *Jean*, puisqu'en François un *Jean*, un *Joannes*, un *Jannin*, est celui dont la femme se gouverne mal.

5. *Per diem :* au lieu de *per Deum* : jurement déguisé. Un bon Curé disoit que c'etoit le jurement de David ; & le prouvoit par le verset 6. du Psaume 120. *Per diem sol non uret te.* A quoi Beze, dans son *Passavantius*, a fait allusion en ces termes : *Per diem, sicut dicit David*, &c. Ce qui en cet endroit signifie *Par Dieu, comme dit David.* Nous avons in-

ſus le petit Pont : ie voulois achepter de la mouluë, elle m'ha appellé *Ioannes*. Et qui eſt-elle ? dit le Regent. La me montreras-tu bien? *Ita Domine*, dit l'Eſcolier. Et encor m'ha-elle dit, que ſi y alliez, qu'elle vous renuoyroit bien. Laiſſe faire, dit le Regent. (6) *Per dies* elle en aura. Ce Regent ſe pen-

---

venté dans notre Langue une infinité de correctifs à ce jurement, tous plus ridicules les uns que les autres : *Pardi*, *pardienne*; *pargué*, *parguienne*, *parguieu*; *parbieu*, *parbleu*; *pardigues*, *pardille*; *pargoi.* Des Eſſartz, Colet, Gohori, & Chappuis, Traducteurs de l'Amadis, n'y ont pas regardé de ſi près : ils ont franchi net le *Par Dieu*, autant de fois qu'ils ont trouvé *per Dios* dans l'original. Petrarque, & autres Poëtes Italiens, ont employé *Per Dio* dans leurs vers, même avec grace. Dans les nôtres *Par Dieu* ne feroit pas le même effet.

6. *Per dies.* ] L'Ecolier n'avoit juré que *per diem* : le Regent croyant comme La Roche Thomas, que le plurier avoit plus de force, jure *per dies.*

ſa bien, que pour aller vers une telle Dame, qu'il ne falloit pas eſtre deſpourueu ; & que la meilleure prouiſion qu il pouuoit faire, c'eſtoit de belles & gentilles iniures : mais qu'il luy en diroit tant qu'il la mettroit (7) *ad metam non loqui.* Et en peu de temps il donna ordre d'amaſſer toutes les iniures dont il ſe peut aduiſer, y employant encores ſes compagnons, leſquels en compoſerent tant en chopinant, qu'il leur ſembla qu'il y en auoit aſſez. Ce Regent en fit deux grands rollets, & en eſtudia vn par cœur : l'autre il le met en ſa manche, pour le ſecourir au beſoing ſi le premier lui failloit. Quand il eut bien eſtudié

7. *Ad metam non loqui.* ] C'eſt une phraſe d'Olivier Maillard, ou de Michel Menot. *Ponere aliquem*, mettre quelcun, *ad metam non loqui*, en termes de ne pouvoir parler.

ſes iniures, il appella ce martinet, pour le venir conduire iuſques au petit Pont, & lui monſtrer ceſte harangere : & print encores quelques autres (8) galochers auec luy ; leſquels, *in primis & ante omnia*, il mena boire à la mule ; & quand il eurent bien chopiné, ils s'en vont. Ils ne furent pas ſi toſt ſus le petit Pont, que la harangere ne recogneuſt bien ce martinet : & quand elle les veid ainſi en trouppe, elle cogneut à qui ils en vouloient. Ah voy les là, dit-elle ; voy les là les gourmands : l'eſcole eſt effondrée. Le Regent s'approche d'elle, & luy vient

---

8. *Galochers.* ] Il entend les Ecoliers externes, c'eſt à-dire, ceux qui ne demeuroient pas dans le Collége, nommés alors *galochers*, & depuis *galoches*, parcequ'en y allant ils portoient des galoches par le mauvais chemin, pour ſe tenir le pied ſec & garantir leurs ſouliers de la crote.

heurter (9) le bacquet où elle tenoit ses harens, en disant, hé que faut-il à ceste vieille damnée ? Oh le clerice, dit la vieille ; Es tu venu assez tost pour te prendre à moy ? Qui m'a baillé cette vieille macquerelle ? dit le Regent. Par la lumiere, c'est à toy voirement, à qui i'en veux. En disant cela, il se plante deuant elle, comme voulant escrimer à beaux coups de langue. La harangere se voyant deffiée, Mercy Dieu, dit-elle, tu en veux donc auoir, magister crotté ? Allons, allons, par ordre gros baudet, & tu verras comment ie t'accoustrerai. Parle, c'est à toy. Allez, vieille sempiterneuse, dit le Regent. Va, (10) ruffien. Allez

---

9. *Le bacquet.* ] Diminutif de *bac.* C'est un demi tonneau découvert.

10. *Ruffien.* ] Le mot *Ruffien*, de même que l'Italien *ruffiano* dont il vient, signifioit de ce tems-là *Maquereau* ; mais

vilaine. Va maraud. Incontinent qu'ils furent en train, ie m'en vins, car i'avois affaire ailleurs. Mais i'ay ouy dire à ceux qui en sçauent quelque chose, que les deux personnages combattirent vaillamment, & s'entre-dirent chascun vne centeine de bonnes & fortes iniures d'arrachepied : mais il aduint au Regent d'en dire vne deux fois, car on dit, qu'il l'appella villaine pour la seconde fois. Mais la harangere luy en feit bien

---

depuis il a plus communément signifié un homme enclin aux femmes, ou qui a un commerce impudique avec quelques femmes ou filles en particulier. Quant à l'etymologie, quoiqu'on se soit toujours accordé à deriver *rufien* du Latin *rufus* ; on n'a pu neanmoins jusqu'ici faire une juste application de l'un à l'autre. Il etoit pourtant, ce me semble, assés naturel de dire que c'est parcequ'on tient generalement que les personnes rousses sont volontiers impudiques.

fouuenir. Mercy Dieu, dit-elle, tu l'as déia dit, fils de putain que tu es. Et bien, bien, dit le Regent : N'es-tu pas bien villaine deux fois? Voire trois. Tu as menty crapaut infect. Il faut croire que le champion & la championne furent tout un temps à se battre si vertueusement, que ceux qui les regardoient ne sçavoient qui deuoit auoir du meilleur. Mais à la fin, le Regent estant au bout de son premier roollet, va tirer l'autre de sa manche, lequel il ne sçavoit pas par cœur, comme l'autre. Et pource, il se troubla vn petit, voyant que la harangere ne faisoit que se mettre en train; & se va mettre à lire ce qui estoit dedans, qui estoient iniures collegiales, & le vouloit despescher tout d'une traicte, pour penser estonner la vieille, en luy disant: Alecto, Megera, Tisiphone detestable, exsecrable, infande, abo-

minable. Mais la harangere le va interrompre disant : Ha mercy Dieu ! tu ne sçais plus où tu en es. Parle bon François, ie te respondrai bien, grand niaiz, parle bon François. Ah tu apportes vn roollet ! Va estudier, maistre Iean, va, tu ne sçais pas ta leçon. Et là (11) dessus comme à un chien abbaye, & toutes ces harangeres se mettent à crier sur luy : & le pressent tellement, qu'il n'eut rien meilleur, que se sauuer de vitesse ; car il eust esté accablé le poure homme. Et pour certain il a esté

---

11. *Là dessus.*] Il y avoit en cet endroit : ***Et la deesse comme à un chien abbuye*** : ce qui ne faisant nul bon sens, j'ai cru pouvoir lire ***Et là dessus comme à un chien abbaye, & toutes ces harangéres*** &c. Cette correction, sans changer beaucoup le passage, le rend fort intelligible, parceque chacun sait qu'il suffit qu'un chien en abboye un autre, pour faire abboyer tous ceux du quartier.

trouué, que quand il euſt eu vn Calepin, vn vocabulaire, vn dictionnaire, vn promptuaire, vn threſor d'iniures; il n'euſt pas eu la derniere de cette diableſſe. Par ainſi il s'en alla mettre en franchiſe au (12) College de Montaigu, courant tout d'une al-

---

12. *Collége de Montaigu* ] Collége fameux en ce tems-là par la pedanterie de ſes Régens, & par ſa malpropreté. Il faut voir la peinture qu'en fait Eraſme en deux mots, dans le Sommaire de ſa Vie; où il a dit être tombé malade en ce Collége, à cauſe des œufs pourris qu'on y mangeoit, & du mauvais air de ſa chambre. Rabelais, L. IV. Ch. 21. parle d'un *Tempeſte*, grand fouetteur d'Ecoliers au Collége de Montaigu: ſoit que c'ait eté Pierre Tempeſte, à qui le Docteur Noël Beda reſigna ſa Principauté de ce Collége, comme le rapporte le P. Hilarion De Coſte dans la Vie de François le Picart; ſoit que, comme il y a plus d'apparence, c'ait eté Antoine Tempeſte, dont Noël Du Faïl parle dans ſes Contes d'Eutrapel.

lenée, ſans regarder derriere ſoy. (13)

---

13. Ici le Régent eſt obligé de céder à la harangére: mais dans le petit Livre Macaronique, imprimé à Genéve in 8°. 1556, & intitulé *Cenſura Theolog. Pariſ. in Rob. Cœnalem*, p. 68. On voit un exemple tout contraire, d'un Pédant qui ayant d'abord eu la patience de laiſſer cracher à ces harangéres tout leur venin, prit ſon tems de leur chanter pouilles lorſqu'elles etoient epuiſées & n'en pouvoient plus; & victorieux (dit l'Auteur, que je crois étre Beze) *reportavit unum bonum bombycinum de Satino, pro quo depoſuerat niſi ipſas vinceret.*



# NOUVELLE LXVI.

*De l'enfant de Paris, qui fit le fol pour iouyr de la ieune vefue : & comment elle se voulant railler de luy, receut vne plus grande honte.*

VN enfant de Paris d'assez bonne maison, ieune, dispoz, & qui se tenoit propre de sa personne; estoit amoureux d'vne femme vefue bien iolie, & qui estoit fort contente de se veoir aymée, donnant tousiours quelques nouueaux (1)attraitz à ceux qui la regardoient & prenant plaisir à faire l'anatomie des cœurs des ieunes gens. Mais elle ne faisoit compte sinon de ceux que bon luy sembloit, &

1. *Attraitz.* ] Ce mot signifie ici *amorces.*

encores des moins dignes : & par ſus tous elle vous ſçauoit mener ce ieune homme dont nous parlons, de telle ruſe, qu'elle ſembloit tout vouloir faire pour luy. Il parloit à elle ſeul à ſeule. Il manioit le (2) tetin, & baiſoit : voire & (3) touchoit bien ſouuent à la chair, mais il n'en taſtoit point. Tellement qu'il mouroit tout en vie aupres d'elle. Il la prioit, il la coniuroit, il luy preſentoit, mais il ne pou-

---

2. *Tetin.* ] C'etoit alors le mot d'uſage. *Teton*, dans le Dictionaire de rimes du Sr. De La Noue, eſt interpreté *petit tetin*; & n'a guére commencé que vers la fin du XVI. ſiecle.

3. *Touchoit bien ſouvent, &c.* ] Un galant homme, amoureux d'une Dame dont il attendoit des faveurs, ſans en avoir encore reçu, chanta une fois dans un feſtin, en preſence du mari de la Dame, le couplet ſuivant, qui etoit ſur l'air de Joconde :

*Ce repas ſi grand & ſi beau*, &c.

uoit rien auoir; fors qu'vne fois, ainsi comme ils deuisoient ensemble en priué, & qu'il luy comptoit bien expressément son cas, elle luy va dire: Non, ie n'en feray rien, si vous ne me baisez le derriere, disant le mot tout outre: mais pensant en elle qu'il ne le feroit iamais. Le ieune homme fut fort honteux de ce mot: toutesfois luy qui auoit (4) * assayé tant de moyens, se pensa qu'il feroit encores cela, & qu'aussi bien personne n'en sauroit rien. Et luy respondit, s'il ne tenoit qu'à cela pour luy complaire qu'il n'en feroit point de difficulté. La Dame estant prinse au mot, l'y print aussi: & se fait baiser le derriere sans fueille. Mais quand ce fut à donner sus le deuant, point

---

4. *Assayé.* ] C'est ainsi qu'on lit dans la 1. edition faite du tems que les Italianismes etoient à la mode. Les Italiens disent *assaggiare.*

* *Essayé* R.

de nouuelles : elle ne feit que se rire de luy, & luy dire les plus grandes mocqueries du monde, dont il cuyda desesperer : & s'en departit le plus fasché que fut iamais homme; sans toutesfois se pouuoir departir d'allentour d'elle : fors qu'il s'absenta pour quelque temps, de honte qu'il auoit de se trouuer non seulement deuant elle, mais deuant les gens : comme si tout le monde eust deu cognoistre ce qu'il luy estoit aduenu. Vne fois il s'addressa à vne vieille qui congnoissoit bien la ieune Dame, & luy dit sus le propos de son affaire : Vien ça, n'est-il possible que i'aye cette femme là ? ne saurois-tu inuenter quelque bon moyen, pour me tirer de la peine où ie suis ? asseure toy si tu la me veux mettre en main, que ie te donneray la meilleure robbe que tu vestiz de ta vie. La vieille (5) l'en reconforta, & luy

5. *L'en reconforta* ] Lui donna courage & esperance ; le fortifia.

promit d'y faire tout ce qu'elle pourroit : luy disant, que s'il y auoit femme en Paris qui en vint à bout, qu'elle en estoit vne. Et de fait elle y fit ses efforts : qui estoient bons, & grans. Mais la vefue qui estoit fine, sentant que c'estoit pour ce ieune homme, n'y voulut entendre en sorte quelconque : peut estre l'esperant auoir en mariage; ou pour quelque autre (6) respect qu'elle se reseruoit. Car les rusées ont ceste façon, de tenir tousiours quelqu'vn des poursuiuans en langueur pour faire couuerture à la iouissance qu'elles donnent aux autres. Tant y a, que la vieille n'y sceut rien faire, & s'en retourna à ce ieune homme, luy disant qu'elle y auoit mis toutes les (7) herbes de la Saint

---

6 *Respect*] Une considération, dans le sens propre du Latin *respectus*.

7. *Les herbes de la S. Jean*] Les bonnes gens attribuent des vertus merveilleuses aux herbes cueillies la veille de la S. Jean.

Iean : mais dict qu'il n'y auoit ordre, sinon qu'à son aduis, s'il vouloit se desguiser, comme s'habiller en pauure, & aller demander l'aumosne à la porte de sa Dame, qu'il en pourroit iouir. Il trouua cela faisable : mais quel moyen me faudra il tenir? disoit-il. Sçauez qu'il vous faut vous faire? dit la vieille. Il faut que vous vous barbouilliez le visage, de peur qu'elle vous congnoisse ; & puis que vous faciez le fol, car elle est merueilleusement fine. Et comment feray ie le fol? dit le ieune homme. Que sçay-ie moy ! dit elle. Il faut tousiours rire, & dire le premier mot que vous aduiserez : & ne dire que cela quelque chose qu'on vous demande. Ie feray bien ainsi dit il : & aduiserent la vieille & luy, qu'il riroit tousiours : & ne parleroit que de (8) formage. Il s'habille en gueux

8. *Formage.* ] C'est l'ancien mot. Badius que cite Menage, à raison de deriver *for-*

& s'en va à la porte de ſa Dame à vne heure de ſoir , que tout le monde commençoit à ſe retirer : & faiſoit aſſez froid , combien que ce fut apres Paſques. Quand il fut à la porte , il commença à crier aſſez haut en riant, *Ha ha formage*, iuſques à deux ou trois fois : & puis (9) il ſe pauſoit vn petit ; recommençoit ſon Ha ha formage: tant que la vefue , qui auoit ſa chambre ſur la rue l'entendit , & y enuoya ſa chambriere , pour ſçauoir qui il eſtoit & qu'il vouloit. Mais il ne reſpondit iamais ſinon , Ha ha formage. La chambriere s'en retourne à la Dame , & luy dit : mon Dieu ! ma maiſtreſſe , c'eſt vn

---

*mage* de *forma* ; mais il ſe trompe quand il dit que *formago* ſe trouve dans Apulée.

9. *Il ſe pauſoit.* ]Plaute a dit à l'Imperatif *Pauſa* : dans ſon *Trinummus* , A. 1. Sc. 2. v. 150. Les Gloſes ont *Pauſo* & *Pauſat*.

pauure

pauure garçon qui eſt fol : il ne fait que rire, & ne parle que de formage. La Dame voulut ſçauoir que c'eſtoit, & deſcend, & parle à luy : Qui eſtes vous mon amy ? Et ne luy dit autre choſe, que, Ha ha formage. Voulez vous du formage? dit-elle. Ha ha formage. Voulez vous du pain? Ha ha formage. Allez vous en, mon amy, retirez vous. Ha ha formage. La Dame le voyant ainſi idiot : Perrette, dit-elle, il mourra de froid ceſte nuict : il le faut faire entrer, il ſe chauffera. Mananda, dit elle, c'eſt bien dit, Madame. Entrez mon amy, entrez, vous vous chaufferez Ha ha formage, diſoit il : & entra cependant en riant & de bouche & de cœur ; car il penſa que ſon cas commençoit à ſe porter bien Il s'approcha du feu, là où il monſtroit les cuiſſes à deſcouuert, charnues & refaites : que la Dame & la chambriere regardoient d'aguignettes. Elles l'in-

terrogoient s'il vouloit boire ou manger : mais il ne diſoit que, Ha ha formage. L'heure vint de ſe coucher. La Dame en ſe deshabillant diſoit à la chambriere : Perrette, il eſt beau garçon, c'eſt dommage dequoi il eſt ainſi fol. (10) Mananda, diſoit la garſe, (11) c'eſt mon Madame ! il eſt net comme vne perle. Mais ſi nous le mettions coucher en noſtre liĉt, dit la Dame, à ton aduis ? La Chambriere ſe print à rire, & pourquoy non ? Il n'a garde de nous déceler, s'il ne ſçait dire autre choſe.

---

10. *Mananda.* ] C'eſt un ſerment de femme trés commun dans l'Amadis. On a dit *Da*, *enda*, *Mananda*, & *par mananda* : ſavoir, *Da*, du Grec δὴ ou δία, accuſatif de Ζεὺς. *Enda*, par Metathéſe de νὴ δία. *Mananda*, de μὰ & de νὴ mis avant δία : & enfin *par Mananda*, faiſant préceder ce mot de la Prépoſition Françoiſe *par* ; comme ſi *Mananda* etoit une Divinité par laquelle on jurât.

11. *C'eſt mon.* ] *Sit modo* : comme ſi l'on écrivoit *ſoit mon*, prononçant *ſoit* par *ſait*.

Somme, elles le font deshabiller, & n'eut point besoin de chemise blanche : car la sienne n'estoit point salle, sinon par aduenture deschirée: & le firent coucher gentiment entre elles deux. Et mon homme dessus sa Dame, & à ce cul : & vous en aurez. La chambriere en eut bien quelque coup ; mais il monstra bien que c'estoit à la Dame, à qui il en vouloit. Et cependant n'oublioit iamais son Ha ha formage. Le lendemain, elles le mirent dehors de bon matin, & (12) s'en va vie : & depuis il continua assez de fois à y retourner pour le prix, dont il se trouua fort bien & ne se feit onc cognoistre, par le conseil de la vieille. De iour, il reprenoit ses habits ordinaires, & se trouuoit aupres de sa Dame, deuisant auec elle à la mode

---

12 *Va vie.* ] Voyez ci-devant Nouv. xxv. Not.

accouſtumée : la pourſuiuant comme deuant, ſans faire autre ſemblant nouueau. Le mois de May vint, pour lequel ce ieune homme ſe voulut habiller d'vn pourpoinct verd, de chauſſes verdes, & bonnet verd : diſant à ſa Dame, que c'eſtoit pour l'amour d'elle, ce qu'elle trouua fort bon : & luy dit que en faueur de cela, elle le mettroit en bonne compagnie de Dames, le premier iour qu'il viendroit à propos. Eſtant en cet eſtat, ſe trouua en vne compagnie de Dames, entre leſquelles eſtoit la ſienne : & auſſi y eſtoient d'autres ieunes gens, leſquelz eſtoient en vn iardin, aſſis en rond ; hommes & femmes entremeſlez vn pour vne : & ce ieune homme eſtoit aupres de ſa Dame. Il fut queſtion de faire des ieux de recreation, par l'aduis meſmes de la ieune vefue, laquelle eſtoit femme inuentiue & de bon eſprit : & auoit d'aſſez longue-

main pensé en soy-mesme, par quel moyen elle se gaudiroit de son ieune homme, qu'elle cuidoit bien auoir trompé à cette fois-là. Car elle ordonna vn ieu, que chacun eust à dire quelque brief mot d'amour, ou d'autre chose gentille, selon ce qu'il luy conuiendroit le mieux, & que luy viendroit en fantasie. Ce qu'ils firent tous & toutes en leur reng. Quand il toucha à la vefue à parler : elle vint dire d'vne grace affaittée, ce qu'elle auoit premedité des le parauant.

*Que diriez vous d'vn verd vestu,*
*Qui a baisé sa Dame au cul,*
*En luy faisant hommage ?*

Chacun ietta les yeux sur ce ieune homme : car il fut aysé à cognoistre que cela s'adressoit a luy : mais il ne fut pas pourtant fort esgaré : ainçois tout remply d'vne fureur

Poëtique, vint reſpondre promptement à la Dame,

*Que diriez vous d'vn fol tout nud,*
*Qui a danſé ſur voſtre cul,*
(13) *Diſant, ha, ha, formage?*

Si la Dame fut bien peneuſe, il ne le faut point demander: car quelque ruſée qu'elle fuſt, ce luy fut force de changer de couleur & de contenance: laquelle ſe rendit aſſez coulpable deuant toute l'aſſiſtance: dont le ieune homme ſe trouua vengé d'elle à vn bon coup de toutes les cautelles du temps paſſé. Cet exemple eſt notable pour les femmes moqueuſes, & qui ſont trop les difficiles, & les aſſeu-

13. *Diſant.* ] Toutes les editions précedentes avoient *En diſant*.. ce qui gâtoit ce vers, le rendant plus long d'une ſyllabe que le 3. vers du couplet precedent.

rées : lesquelles le plus souuent se trouuent attrapées à leur grand honte. Car les Dieux enuoyent leur aide & faueur aux amoureux qui ont bon cœur : comme il se peut veoir de ce ieune homme, auquel (14) Phœbus donna l'esprit Poëtique, pour respondre promptement, en se defendant contre le (15) blason que sa Dame auoit si

14. *Cui mentem animumque Delius &c.*

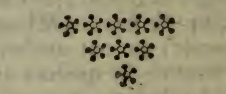
15. *Blason* ] Chacun sait qu'on a dit *Blason*, tantôt en bonne, & tantôt en mauvaise part; comme ici. *Le Blason*, dit Thomas Sibilet Ch. 10. de son Art Poëtique, *est une perpetuelle louange du continu vitupere de ce qu'on s'est proposé blasonner.*

J'ai voulu citer exprès ce passage de l'Art Poëtique de Sibilet, pour avoir lieu de remarquer l'erreur de Ménage & de plusieurs autres, qui ont attribué ce livre à Charle Etienne. Ce qui les a trompés, est que cet Art Poëtique ayant eté imprimé sans nom d'Auteur, avec le Quintil Censeur de Charle Fontaine, ils ont cru que l'Auteur du Quintil l'etoit aussi de l'autre

finement & deliberément songé contre luy.

---

ouvrage. Deux raisons pouvoient les desabuser :la 1. Que dans les anciennes editions de l'Art Poëtique, lesquelles ont paru séparément, Thomas Sibilet s'est designé par les deux lettres T, S ; ce qu'il a fait encore dans l'Ep. Dedic. de sa traduction de l'Iphigénie d'Euripide, où se cachant sous les deux mêmes lettres, il s'est neantmoins declaré Auteur de l'Art Poëtique : la 2. Qu'il n'etoit pas permis d'ignorer ce fait, aprés ce qu'en ont dit La Croix du Maine p. 467 de sa Bibliotheque ; Du Verdier dans la sienne p. 1180, & sur tout Pasquier, tant au Ch. 7. du L. 7. de ses Recherches, que dans ses Epigr. Lat. & dans sa Lettre à P. Pithou, qui est la premiere du Liv. 8.



# NOUVELLE LXVII.

*De l'Escolier d'Auignon, & de la vieille qui le print à partie.*

IL y auoit en Auignon vne bande d'escoliers, qui s'esbattoient à la longue boule hors les murailles de la ville : l'vn desquels en faisant son coup, faillit à bouller droit : & enuoya sa boulle dedans vn iardin. Il trouua façon de sauter par dessus le mur, pour l'aller chercher. Quand il fut sauté, il trouua au iardin vne vieille qui plantoit des choux, laquelle se print incontinent à crier sus luy. Et que diable venez vous faire ici! Vous me venez desrober mes melons. Mais l'escolier ne s'en soucioit pas, cherchant touiours sa boulle, en luy disant seulement : Paix, vieille damnée. La vieille

commença a luy dire mille maux. Quand l'escolier la veid ainsi entrer en iniures, pour en auoir son passe temps, il luy va parler le premier langage dont il s'aduisa, en luy disant : (1) *Cum animadverterem quam plurimos homines*, en luy faisant signes de menasses pour la faire encore mieux batailler. Et la vieille de crier ; mais c'estoit en son Auignonnois. O ce meschant, ce volleur qui saute par dessus les murailles ! L'escolier continuoit à luy dire ces beaux preceptes de Caton : (2) *Parentes ama.* Allez de par le diable, disoit la vieille à l'escolier, que (3) le lansi vous esclate.

1. *Cùm animadverterem*) Ce sont les premiers mots de l'Epitre qni sert de Préface aux *Distiques* vulgairement appellés *de Caton*.

2. *Parentes ama.*) C'est le 2. Précepte de Caton. *Aimez pere & mere.*

3. *Que le lansi vous esclate.*) On ecrit plûtôt *lanti*, qui signifie proprement l'*Es-*

Et l'escolier : (4) *Cognatos cole.* Ouy ouy, a l'escole de par le diable. Et l'escolier : (5) *Cum bonis ambula:* Je n'ay que faire de ta boulle, disoit elle (6) Que maugré n'aie bieu de.

---

*quinancie* : de l'Espagnol *esquilencia*, dont, en retranchant les deux premieres syllabes, on a, dans le Languedoc, fait *Lanci.* La signification, dans le même pays, en Provence, & dans une partie de la Lombardie, s'en est etendue à toute sorte de mauvaises choses, jusqu'à la foudre, comme ici, & & jusques au Diable : témoin *Fa le lanci* en Toulousain, faire le Diable ; & le plaisant jurement de Merlin Coccaie en ce vers de l'Eglogue 5 de sa *Zanitonella* : *Ad corpus Lanchi mistarem ruppere nostrum*, où *Ad corpus Lanchi*, dans son jargon Macaronique, est la même chose que *al corpo del Diavolo.*

4. *Cognatos cole* ] Portez honeur à vos parens. C'est le 3 precepte de Caton.

5. *Cum bonis ambula* ) Frequentez les gens de bien. VII précepte de Caton.

6. *Que maugré n'aie bieu de toy.* ) C'est une imprecation mitigée par la negation *n'aie.* Elle auroit eté au naturel, si la vieille avoit dit *Maugré bieu de toi.* Pellisson,

toy, tu parles Italien. Je t'entens bien. Et voire, voire, dit l'escolier : (7) *Foro te para.* Mais s'il l'eust voulu entretenir, il eust fallut dire tout son Caton ; tout son (8) *Quos decet.* Encore n'en eust il pas eu le bout : mais il s'en vint acheuer sa partie.

---

raportant l'inpromptu de Belot contre Voiture, a ecrit *maugré bi de toi.*

7. *Foro te para.*) VI. Precepte de Caton, Accommodez vous au tems. Jos. Sçaliger traite de ridicule ce *te para*, & veut qu'on lise *foro pare.* Je baise les mains à Sçaliger *Foro te para* est l'ancienne & vraie leçon: tres intelligible tres Latine, & qui n'a jamais eté contestée.

8. *Quos decet.*) Il entend un mauvais petit Poëme *De morib. in mensa servandis* à l'usage des basses classes, qui commence *Quos decet in mensa mores servare docemus ; Virtuti ut studeas litterulisque simul.* Jean Sulpice de Veroli, qui en est l'Auteur, vivoit sur la fin du 15. siecle. Nous avons de lui un Commentaire sur Lucain, & quelques ouvrages de Grammaire.

# NOUVELLE LXVIII.

*D'vn Juge d'Aiguesmortes, d'vn Pasquin, & du Concile de Latran.*

EN la ville d'Aiguesmortes y auoit vn Iuge, nommé (1) *De alta Domo*: lequel auoit vn cerueau (2) fait comme de cire: & donnoit en son siege des appointemens tout cornus: hors son siege faisoit des discours de mesmes. Aduint vn iour, qu'il entra en dispute d'vn passage de la Bible auec vn bon

1. *De alta Domo.*] En François *De Haut manoir* C'est celui dont on fait le Conte, qu'un jour vantant sa Noblesse: *Il suffit qu'on sache*, disoit il, *que je suis sorti de Haut manoir. Vous*! lui repondit un rieur, *Vous sorti de Haut-manoir*! Eh comment cela pourroit il être! votre mere etoit une Angloise de la maison de Bacon.

2. *Fait comme de cire.*] Cela ne peut signifier ici que *foible, sans consistance, qui*

Apoſtre, qui eſtoit bien ayſe de faire (3) batteler Monſieur le Iuge. Le different eſtoit, à ſçauoir-mon ſi de toutes les beſtes qui ſont auiourd'huy au monde, y en auoit deux de chacune en l'arche de Noé. L'vn diſoit, qu'il n'y auoit point de ſouris, & qu'elles s'engendrent de pourriture, ainſi que depuis à bien confermé maiſtre (4) Jean Buteo, de l'Ordre S. Anthoine en

---

*n'a rien de ſolide*; Mais quand on dit qu'un *habit* eſt *fait comme de cire*, c'eſt autre choſe; on entend qu'il joint on ne peut pas mieux. On a encore pris *fait comme de cire* dans un autre ſens. Pour donner à entendre, par exemple, qu'un certain Abbé & ſon valet s'accordoient enſemble parfaitement, Marot a dit dans une de ſes Epigrammes:

*Monſieur l'Abbé & Monſieur ſon Valet.*
*Sont faits egaux tous deux comme de cire.*

3. *Batteler* ] Dire des ſottiſes comme en diſent les Bâteleurs.

4. *Jean Buteo.* ) C'eſt le nom Latin qu'à-voit pris Jean De Bolton, Religieux de S.

Dauphiné, en ſon traicté *De Arca Noé.* L'autre diſoit, qu'il n'y auoit qu'vn lieure ; & que la femelle eſchappa à Noé, & ſe perdit en l'eau : & pour cela que le maſle porte comme la femelle. L'vn diſoit de l'vn, l'autre de l'autre. Mais à la fin Monſieur le Iuge, qui vou-

---

Antoine de Vienne; nom qui a eté fort mal interprété par *Bourel* dans l'*Index Thuani* par Jacques Du Puy Prieur de S. Sauveur, & par tous ceux qui l'ont ſuivi. Les editions precedentes de ces Contes avoient, les unes *Buter*, les autres *Butet* : C'eſt *Buteo*, comme je l'ai corrigé, qu'il faut lire. Cet Auteur a entr'autres ouvrages, fait un Traité De l'Arche de Noé, imprimé pour la 1. fois à Lyon *in* 4. en 1554, plus de 10 ans aprês la mort de Des Periers, qui par conſéquent n'a pu le citer, ni avoir ecrit ce Conte. Voici les paroles de Joannes Buteo p. 19. *Quanquam ſunt qui putent mures in Arca non fuiſſe, & id genus ſimilia, propterea quòd ex corruptione naſcantur.* Il s'eſt au reſte trompé dans ſes dimenſions de l'Arche ; comme l'a fait voir le Sieur Le Pelletier dans le Livre qu'il nous a donné ſur le même ſujet.

loit tousiours auoir du bon ; se faschoit que ce bon marchand tint ainsi fort contre luy, auquel il va dire : Vous ne sçauez dequoy vous parlez, où l'auez vous veu ? Où ie l'ai veu ! dit l'autre ; il est escript en Genese. Genese ! dit le Iuge : vous me la baillez belle. C'est vn (5) Griffon griffant, il demeure à Nismes : ie le cognois bien. Il n'y entend rien, ne vous auec. Et de fait y auoit vn Greffier à Nismes, qui s'appelloit Genese : & le pauure Iuge pensoit que ce

---

5. *Griffon griffant.*) Toutes les editions avoient *Griffon Griffaut* : mais j'ai fait imprimer *Griffon griffant*, persuadé que l'Auteur avoit ecrit ainsi, & que c'est une méprise d'un U pour une N. On a dit *Griffon griffant*, comme *Moine Moinant*, *Breton Bretonant*, &c. De ce tems-là *Griffon* etoit le Synonyme vulgaire de *Greffier* ; ainsi Marot dans sa replique à certain Greffier ; *Prince, ce Griffon qui me gronde* : & dans son Epitre sous le nom de Fripelipes, *Témoin le Griffon d'Engoulesme.*

fust celuy dont l'autre entendoit. Il faut dire qu'il sçauoit toute la Bible par cœur, fors le commencement, le milieu, & la fin. Il sembloit quasi à celuy que l'on dit : Que deuant le Roy François, ainsi qu'on parloit d'vn (6) Pasquin qui auoit

---

6 *Pasquin*] Ce mot se prend tantôt pour un tronc de Statue informe ainsi nommée, qui est dans une place de Rome prês le Champ de fleur ; tantôt pour quelque mot, Epigramme, Vaudeville, ou autre courte piece Satirique, soit contre le Gouvernement en general, soit contre quelque Magistrat en particulier, ou autre persone de distinction. Le nom de *Pasquin* a eté donné à ces sortes d'ecrits, en quelque lieu qu'on les compose ou qu'on les fasse courir, parceque les premiers de cette nature furent faits à Rome & attachés à la Statue de Pasquin. Furetiere, dans son Dictionaire, aux mots *Pasquin* & *Pasquinade*, a fait trois grosses fautes. Il a confondu Pasquin avec Marfore son correspondant, qu'on fait être une Statue differente. Il a dit que Pasquin etoit un fameux *Cordonier* à Rome: en quoi il a mal traduit le Castelvetro, qui a usé du mot *Sartore*, qui signifie Tailleur,

esté nouuellement fait à Rome, voulant aussi en dire sa ratelée, dit au Roy : Sire, ie l'ay bien veu Pasquin ; c'est vn des plus galans hommes du monde. Adonc le Roy, qui s'apperceut bien de l'humeur de l'homme, luy va dire : Vous l'auez veu ! Où l'auez vous veu ? Sire, dit-il, ie le veis dernierement à Rome, qu'il estoit bien en ordre. Il portoit vne cappe à l'Espagnole bendée de velours, & vne chaine au col (7) d'vn quatre vingts ou

que les continuateurs de Moreri n'ont pas mieux traduit *Savetier*. Il a dit enfin que les Italiens ont fait plusieurs livres intitulés *Pasquino in estasi*, quoiqu'il n'y ait qu'un seul *Pasquellus ecstaticus* composé par Cœlius Secundus Curio, pauvre Auteur & grand plagiaire. Une chose que persone n'a remarquée touchant le nom de *Pasquin*, c'est que l'origine en pourroit bien venir d'un Siénois nommé *Pasquin*, homme à bons mots : *Pasquinus Senensis, vir dicax & jocosus*, dont Pogge ( Conte 178 ) a fait mention.

7. *D'un quatrevingts ou cent escuz.* ] Remarquez cette façon de parler assez extraordinaire.

cent escuz : & auoit deux varlets apres luy. Mais c'estoit l'homme du monde qui rencontroit le mieux & estoit tousiours auec ces Cardinaux. Allez, allez, dit le Roy : allez querir les plats, vous auez enuie de m'entretenir. C'estoit encore vn bon homme, qui estoit produit pour tesmoing en vne matiere beneficiale, où il estoit question d'vne certaine decision du Concile de Latran. Le Iuge disoit à ce bon homme : Venez ça mon amy, sçauez vous bien dequoy nous parlons ? Ouy, Monsieur, vous parlez du (8) Concile de Latran :

---

8. *Concile de Latran.*) Il entend le 5. Concile de Latran commencé en 1512 sous Jule II, & fini en 1517 sous Leon X ; la 11, Sess. duquel approuva le Concordat fait entre Leon X, & François I, l'an 1516 & la Bulle du 19 Decembre suivant, par laquelle, du consentement de François I, le Pape revoquoit & abrogeoit la Pragmatique.

ie l'ay aſſez veu de fois : Il auoit vn grand chappeau rouge, & eſtoit tousiours ceint, & portoit voulentiers vne grand gibeciere de velours cramoyſi. Et ſi ay bien encore cogneu ſa femme, (9) Madame la Pragmatique. Voila ce qu'il en ſembloit au bon homme : ie ne ſçay pas ſi vous m'en croyez : mais il n'eſt pas damné qui ne le croit.

---

La naïveté ici rapportée touchant le Concile de Latran avec ſon grand chapeau rouge, eſt empruntée de Rabelais L. 3. Ch. 39, ou ſuivant quelques editions, 41. Lequel troiſiéme Livre de Rabelais n'a eté imprimé pour la premiere fois qu'en 1546 deux ans aprés la mort de Des Periers.

9. *Madame la Pragmatique* ) Claude Barthelemi Moriſot, dans un Roman Latin de ſa façon intitulé *Peruviana*, raporte un Conte purement de ſon invention touchant Madame la Pragmatique. *Il y avoit en France une Noble & riche veuve nommée* Pragmatique, *qui avoit deux filles à marier* &c.

## NOUVELLE LXIX.

*Des Gensdarmes qui estoient chez la bonne femme de village.*

AU temps que les soudartz viuoient sus le bon homme, ilz viuoient aussi sus la bonne femme : car il en passa vne bande par vn village, là où ils ne faisoient pas mieux que ceux du prouerbe, qui dit : *Vn Aduocat en vne ligne : Vn Noyer en vne vigne : Vn pourceau en vn bled : Une taulpe en vn pré ; & vn Sergent en vn Bourg : C'est pour acheuer de gaster tout.* Car ilz pilloient ilz ruynoient, ilz destruisoient tout. Il y en auoit deux, ou trois, ou quatre, ie ne sçay combien, chez vne bonne femme ; lesquelz luy mettoient tout par escuelles : & comme ils mengeoient

ses poulles, qu'ilz luy auoyent tuées elle faisoit vne (1) chere pitrasse, [2] disant la patenostre du singe. Mais ces gendarmes faisoient les galans, en disant à la vieille: Ah ah bonne femme de Meudon, vous vous en allez mourir: auez vous regret en vos poulles? Sus, sus, faites bonne chere, dites apres moy: Au diable soit chicheté. Direz-vous? La bonne femme toute maudolente, luy dit: Au diable soit le [3] deschiqueté. Elle auoit bien raison: car.

---

1. *Chére pitrasse*) Laide chere, mauvais visage: du mot *Piétre*, d'où à l'Italienne on a fait l'augmentatif *pietrasse*, & ensuite *pitrasse*.

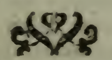
2. *Disant la Patenostre du Singe.*] C'est-à dire grommelant, en remuant les babines, comme les singes les remuent lorsqu'ils grondent.

3. *Deschiqueté*] Voyez la même equivoque dans Bouchet, 1. Serée 25.

[4] *Depuis que Decrets eurent alles*
*Et gensdarmes porterent males,*
*Moines allerent à cheual :*
*Toutes choses allerent mal.*

---

4. *Depuis que Decretz* &c. ] Homenas, dans Rabelais l. 4, ch. 52, ou sont produits ces 4 vers, a raison de dire que *ce sont petits quolibets des heretiques nouveaux ;* etant certain que nul Auteur plus ancien que Pierre Grosnet, qui ecrivoit vers l'an 1536, ou 37, n'a raporté ce dicton. Le premier vers, au reste, est plus juste de la maniere qu'il a été retouché dans l'Anti-Machiavel ; *Depuis que Decret eut prins ales.* Parceque, en joignant *ales* a *Decret*, on fait justement *Decretales* ; ce qui n'arrive pas lorsque l'on ecrit *Decretz*.



# NOUVELLE LXX.

*De maistre Berthaud, à qui on fit accroire qu'il estoit mort.*

IAdis en la ville de Rouen, (1) ie ne sçay doncq'où c'estoit: y eut vn homme qui seruoit de passe temps à tous allans & venans, quand on le sçauoit gouuerner, cela s'entend. Il s'en alloit par les rues, tantost habillé en marinier, tantost en Magister, tantost en (2) cuilleur de prunes, & tousiours

1. *Je ne sçai donc où c'estoit.* ] Que veut dire cela ! Il faut ôter *ne*

2. *Cuilleur de prunes.* ] Je lis *cuilleur*, suivant l'orthographe de la 1re edition : d'où je conjecture qu'on a dit anciennement *cuiller* ou *cuillir*. Le mot *cuillier*, qu'on dérive mal à propos de *cochleare*, & qui vient surement de *colligere*, en est une preuve. *Cuilleur de prunes*, ou plus communement *cueilleur de pommes*, se dit d'un

en

en fol : & l'appeloit on maiſtre Berthaud. C'eſtoit poſſible celuy qui comptoit (3 vingt & onze : & eſtoit fier de ce nom de Maiſtre, comme vn aſne d'vn baſt neuf : & qui euſt failly à l'appeller, on n'en euſt point tiré de plaiſir : mais en luy diſant, maiſtre Berthaud, vous l'euſſiez fait paſſer par le trou au chat. Et ce qui le faiſoit ainſi nyaiz fol, c'eſtoit que quelques bons maiſtres de meſtier l'auoient

homme delabré qui a un tablier ſale trouſſé autour de lui ; *ita quod in brevi tempore*, dit Menot au Sermon de l'Enfant prodigue *Mon Galant fut mis en cueilleur de prunes* : Meus Gallandus fuit poſitus ſicut collector pomorum.

3. *Vingt & onze.*] Le Maître des Comptes Lopin faiſoit bien pis : jouant chez Faubert au Piquet à écrire, & ayant à marquer cent dix ſur une carte, il mit d'abord 100 pour faire *cent*, & ajoûta 10. pour faire *cent dix*. J'y etois préſent. Guillaume Paradin, p. 994. de ſes Annales de Bourgogne a dit *octante & douze.*

veillé onze nuićts tout de ſuitte ; luy fichans de groſſes eſpingles dedans les feſſes , pour le garder de dormir : qui eſt la vraye recepte de faire deuenir vn homme parfaićt en la ſcience de folie, par (4) B care & par B. mol. Vray eſt, qu'il faut qu'il y ait de la nature, comme penſez qu'il y auoit en (5) maiſtre Berthaud. Or eſt-il qu'il tomba vn

---

4. *Par B care* &c. ] Quand on dit qu'un homme eſt *fou par B mol & par B carre*, on entend qu'il l'eſt par nature : parceque dans les termes de l'ancienne Game *chanter par nature* c'eſt paſſer de B mol en B carre par nature. Le B mol ſe marque par la lettre B ordinaire ; le B carre, par une figure compoſée d'un b & d'un 4.

5. *Maître Berthaud.* ] Ce Maître Berthaud eſt copié ſur le *Nigniaca* de Pogge, Facetie 268.

Les rieurs ont pris de là occaſion de ſoûtenir que ce n'etoit pas *Réſolu comme Bartole* qu'il falloit dire, mais *réſolu comme Berthaud* : ſur quoi l'on peut voir les *Illuſtres Proverbes hiſtoriques* Liv. 2. ch. 3. où l'Auteur décide pour *Réſolu comme*

iour entre les mains de quelques gens de bien, qui le menerent au champs : lesquels par les chemins, apres en auoir prins le plus de passe temps qu'ils peurent, luy commencerent à faire accroire qu'il estoit malade, & le firent confesser par vn qui fit le Prestre, luy firent faire son testament : & enfin luy donnerent à entendre qu'il estoit mort, & le creut : par ce principalement qu'en l'enseuelissant, ilz disoient : Hé le pauure maistre Berthaud, il est mort : Iamais nous

---

*Bartole.* C'est comme Pasquier, Ch. 14. du Liv. 8. de ses Recherches, a expliqué ce Proverbe, que dans le serieux on n'a jamais entendu autrement. Menot au lieu de *Résolu comme Bartole*, qui alors ne se disoit peut être pas encore, a dit, en parlant de l'Enfant prodigue au Sermon ci-dessus allegué, *Venit ad patrem resolutus sicut Papa.* Depuis, j'ai trouvé dans Coquillart, fol. 120 de l'edition de Galiot Du Pré 1532, *Et résolus comme Bertholle.* Or Coquillart est plus ancien que Menot.

ne le verrons : Helas, non : & le meirent en vne charrette qui reuenoit de la ville, chantans tousiours, *Libera me domine*, ſus le corps de maiſtre Berthaud, qui faiſoit le mort au meilleur eſcient qu'il euſt. Mais il y en auoit quelques vns d'entreux qui luy faiſoient bien ſentir qu'il eſtoit vif, car ilz luy picquoyent les feſſes auecq' des eſpingles, comme nous diſions tantoſt ; dont il n'oſoit pourtant faire ſemblant, de peur de n'eſtre pas mort : & meſmes luy faſchoit bien quelquefois de retirer vn peu la cuiſſe, quand il ſentoit les coups de pointe. Mais à la fin, il y en eut vn qui le picqua bien ſi fort, qu'il n'en peut plus endurer, & fut contrainct de leuer la teſte, en diſant tout en colere au premier qu'il regarda : Par Dieu meſchant, ſi i'eſtois vif auſſi bien comme ie ſuis mort, ie te tuerois tout à cet'heure. Et tout ſoudain ſe remit à faire le mort, & ne ſe reſ-

ueilla plus pour chose qu'on luy fist, jusques à tant quequel qu'vn vint dire : Ha le pauure Berthaud qui est mort. Alors mon homme se leua. Vous auez menty, dit-il, il y a bien du maistre pour vous. Or sus, ie ne suis pas mort par despit. Voilà comment maistre Berthaud ressuscita, pour ce qu'on ne l'appelloit pas maistre.

Il se fait vn autre compte d'vn maistre Jourdain, mais qui s'estimoit vn peu plus habile que celuy cy : combien qu'il n'y eust gueres àdire. Il y eut quelque crocheteur en portant ses faiz par la ville, qui le heurta assez indiscretement, c'est à dire, assez lourdement ; & puis il luy dit (6) gare : il estoit temps ou iamais

6. *Gare.*] On fait la réponse de Caton en pareille rencontre. Un homme qui portoit un coffre le heurta ; & tout en le heurtant lui dit *Gare.* Est-ce, lui demanda Caton, *que tu portes autre chose que ce coffre ?* Cic. L. 2. *de Oratore.*

Lors maiſtre Iourdain va dire : Viença , pourquoy fais tu cela , (7) ange de Greue? Par Dieu ſi ie n'eſtois Philoſophe, ie te romprois la teſte, gros ſot que tu es. Tous deux en tenoient : vray eſt , que l'vn eſtoit fol, & l'autre* Philoſophe.

7. *Ange de Greve,*] Crocheteur de la place de Greve, à qui ſes crochets tiennent lieu d'ailes.

* *Philoſole.* R.



# NOUVELLE LXXI.

*Du Poictevin qui enseigne le chemin aux paſſans.* (1)

IL y a beaucoup de manieres de s'exercer à la patience : comme ſont les femmes qui tentent vn

1. D'Ouville ; ou plutôt Boiſrobert ſous le nom de ſon frere D'Ouville ; p. 54 de la 3 partie de ſes Contes, dit que c'etoient deux Jeſuites qui demandoient le chemin de Pamperoux à un laboureur Poitevin ; lequel feignant de ne les pas entendre, & ne parlant qu'à ſes bœufs, enfin aprês avoir long tems exercé la patience de ces Péres, ayant ſu qu'ils etoient Jéſuites, leur dit qu'ils le prenoient pour un autre, & qu'il n'etoit pas ſi ſot que de ſe mêler d'apprendre la moindre choſe à des gens qui ſçavoient tout. Jaque Henrichman, dans l'Epitre dedic. datée du 1er Avril 1506 de ſa Gramme Latine à H. Bebel : *Ego cùm hyeme quadam, ob maximam nivem quæ omnia viarumveſtigia occluſerat & texerat,*

varlet qui caquette, ou qui gronde, ou qui n'oit goutte : & qui vous apporte des pantoufles quand vous demandez voſtre eſpée ; ou voſtre bonnet, en lieu de voſtre ceinture ; & met vn bois verd dedans vn feu, quand vous mourez de froid, là où il faut bruſler toute la paille du liƈt auant qu'il s'allume : ou d'vn cheual encloué, ou deferré par les chemins, ou qui ſe fait picquer à tous les pas ; & cent mille autres malheurs qui arriuent. Mais ceux là ſont trop faſcheux. Ils ſont pour (2) ſouhaiter à quelques

---

*à recto itinere equitando paululum aberraſſem ; tum ruſticus mihi comes acriter me caſtigare & objurgare cœpit, inquiens,* Proh! tu Artium Magiſter es, & à vero itinere deviaſti, & viam neſcis ! *Arbitrabatur hebes ille ruſticus, cùm Philoſophus eſſem, quem nos* Artium Magiſtrum *vocamus, omnes vias mihi cognitas eſſe ; immo & calceos ſuere me ſcire opinabatur.*

2. *Souhaiter à quelques ennemis.* ] Rien

ennemis. Il y en a d'autres, qui ne ſont pas ſi fors à endurer, parce qu'ilz ne durent pas tant, & meſmes ſont de telle ſorte, qu'on eſt plus ayſe par apres de les auoir pratiquez, & d'en faire ſes comptes. Telles aduentures ſont bonnes à ces ieunes gens, pour leur faire raſſeoir vn peu leur trop chaude colere: entre leſquelz eſt la rencontre d'vn Poicteuin, quand on va par païs: comme, Prenez le cas que vous ayez à faire vne diligence, & qu'il faſſe froid, ou quelque mauuais temps: en ſomme, que vous ſoyez faſché de quelque autre choſe, & par fortune vous ne ſçachiez voſtre chemin; vous auiſez vn Poicteuin aſſez loing de vous qui laboure en

n'eſt plus commun parmi les Grecs & les Latins, que ces ſortes de ſouhaits. On en peut voir les formules dans les Proverbes d'Hadrien Junius & de Jean Alexandre Braſſicanus, à *Hoſtibus eveniat.*

vn champ : vous vous prenez à luy demander : Et hau , mon amy , où eſt le chemin de (3) Parthenay ? Le Picque-bœuf , encore qu'il vous entende , ne ſe haſte pas trop de reſpondre ; il parle à ſes bœufs (4) garea , frementin , brichet, chaſtain, ven apres moay , tu ves ben (5) cre-

3. *Parthenay.* ] Ville du haut Poitou ſur le Toué.

4. *Garea* , *frementin* , *brichet* , *chaſtain.* ] Ce ſont des noms que les païſans du Poitou donnent à leurs bœufs , par rapport à la couleur du poil de ces animaux : *garea* , de *varius*. Ménage remarque au mot *bigarrér* , qu'au Maine , en Anjou , & en quelques lieux des environs de Paris , on appelle *garre* une vache pie , & *garreau* un taureau pie : *Frementin* , pour *fromentin* , de couleur de froment : *Brichet* , pour *bourrichet*, d'un gris tirant ſur le roux ; du Latin *burrus*, qui vient de πυῤῥός. *Châtain* n'a pas beſoin d'explication.

5. *Crelincoutant.* ] Clopinant. *Tu vas bien clopin clopant* , comme dit la Fontaine dans ſa Fable du pot de terre & du pot de fer. *Crelinconter* vient de *crouler* & de *côté* , branler de côté & d'autre.

lincoutant, ce dit-il à ſon bœuf: & vous laiſſe crier deux ou trois fois bonnes & hautes. Puis quand il veoid que vous eſtes en colere, & que vous voulez picquer droit à luy (6) il ſible ſes bœufz pour les arreſter, & vous dit: qu'eſt-ce que vous dites? Mais il a bien meilleure grace au langage du païs. Quet o que vo diſez? Penſez que ce vous eſt vn grand plaiſir quand vous auez ſi longuement demeuré à vous (7) eſtuuer, & crié à gorge rompuë, que ce bouuier vous demande que c'eſt que vous dites? & bien, ſi faut il que vous parliez. Où eſt le chemin de Parthenay? di. De Parthenay? Monſieur, ce vous dira-il. Ouy de Parthenay: Que te

6. *Il ſible ſes bœufs.*] Il faut employer ici la note ſur le mot *Sublô* de mes Noëls Bourguignons, pag. 18.

7. *Eſtuver.*] A vous echaufer juſqu'à en ſuer comme vous feriez en une Etuve.

viengne le cancre. Et dont venez-vous Monsieur ? dira-il. Il faut resuer ou de cœur ou de bouche : dont ie vien : où est le chemin de Parthenay ? y voulez vous aller Monsieur ? Or sus prenez patience : ouy mon amy, ie m'y en vois : Où est le chemin ? A donc il appellera vn autre picque-bœuf qui sera là aupres, & luy dira, (8) Micha, icoul homme demande le chemin de Parthenay, net o pas per qui aual ? L'autre respondra (s'il plaist à Dieu) o m'est auis qu'ol est par deçay. Pendant qu'ils sont là tous deux à debattre de vostre chemin, c'est à vous à deuiner si vous deuiendrez fol ou sage. A la fin, quand ces deux Poicteuins ont bien

---

8. *Micha, icoul homme* &c, ] C'est-à-dire, Michel, cet homme demande le chemin de Parthenay ; n'est ce pas de ce côté-ci en descendant ? il m'est avis que c'est par deça.

disputé ensemble, l'vn d'eux vous va dire : (9) Quand vous ferez à iceste grand cray, tournay à la bonne main, & peu allez tout dret : vous ne sariez faillir. En auez vous à ceste heure ? Allez hardiment, meshuy vous ne ferez mauuais fin, estant si bien addressé. Puis quand vous estes en la ville, s'il est d'auenture iour de marché, & que vous alliez achepter quelque chose ; vous aurez affaire à bons & fins Marchands : Mon amy, combien ce cheureau ? (10) Iquou che-

---

9. C'est à-dire, *Quand vous serez à cette grande Croix, tournez à droite, & puis allez tout droit, vous ne pouvez manquer.*

10. *Iquou chevreau, Monsieur.* ] Ce chevreau, Monsieur ? Le voulez vous avec la mére ? Da, il est bon ce chevreau.... Pesez, Monsieur, comme il est gras... La mére n'en a encore porté que deux... Ne voulez vous qu'une parole : Je vois bien qu'il ne faut pas vous surfaire... Ma foi, il ne vous coûtera pas moins de cinq sous.

ureau, Monsieur : Ouy. Le voulez vous auec la mere? dé ol est bon iquou cheureau. C'est mon : il est bien bon, combien le vendez vous? Sopesez Monsieur col est gras. Voire mais combien? Monsieur, la mere n'en a encores porty que dou. Ie l'entens bien : mais combien me coustera il? Ne voulez vous qu'vne parole? I sçay bien qu'il ne vous faut pas surfaire : non. Mais combien en donneray-ic? Ma foay o ne vous coustera pas may de cinq sou e dimé, Voila vostre marché : Prenez ou laissez.

---

& demi, voila votre marché, prenez ou laissez.

Le discours du Poitevin qui vend ici son chevreau est fort naturel. Celui de Dindenaut qui vend son mouton, dans Rabelais Liv. 4. est outré & plein de pedanteries qui ne conviennent nullement à ce Marchand.

# NOUVELLE LXXII.

*Du Poitevin, & du Sergent, qui mit sa charette & ses Bœufs en la main du Roy.*

IE ne m'amuseray icy à vous faire les autres comptes des Poitevins, lesquels sans point de faute sont fort plaisans : mais il faudroit sçavoir le courtisan du païs, pour les faire trouuer tels, & puis la grace de prononcer vaut mieulx que tout : mais ie vous en puis bien dire encore vn, tandis que i'y suis. Il y auoit vn Poitevin qui par faute de payer la taille auoit esté executé par vn Sergent : lequel faisant son exploict par vertu de son mandement, mit la charrette, & les Bœufs de ce pauure homme

en la main du Roy, dont il fut assez marry : mais si fallut-il qu'il passast par là. Aduint au bout de quelque temps, que le Roy vint à (1) Chasteleraut. Quoy sçachant ce paisan, qui estoit de (2) La Tircherie, y voulut aller pour voir l'esbat : & fit tant qu'il veid le Roy comme il alloit à la chasse. Mon païsan, incontinent qu'il l'eut veu, n'ayant plus rien à faire à la court, s'en retourna au village. Et en souppant auec ses compéres picque-bœufs, il leur dit : La * merdé i'ay veu le Roay d'aussi pres qu'iquou chein ; ol a le visage comme in homme : mais i' parleray ben à iqueo bea Sergent,

1. *Chasteleraut.* ] Ville du Poitou sur la Vienne, a six lieux de Poitiers.

2. *La Tricherie.* ] Village à 3. lieues de Châteleraud, & autant de Poitiers.

* Maire de. R.

qui mizt avant hier ma charrette & mon bœuf en la main du Roay. La * merdé, o na pas la main pu gran que moay. Il estoit aduis à ce Poiteuin, que le Roy deuoit estre grand comme le clocher Saint Hilaire, & qu'il auoit la main grande comme vn chesne: & qu'il y deuoit trouuer sa charrette, & ses bœufs. Mais pourquoy ne vous en compterai-ie bien encor vn?

---

* Maire de R.



# NOUVELLE LXXIII.

*D'un autre Poitevin : & de son fils Micha.*

C'Estoit vn homme de labeur, assez aysé, qui auoit mené deux siens fils à Poitiers, pour estudier en * grimaulderie, lesquels se mirent auec d'autres (1) patrias cameristes, pres du Bœuf couronné : l'aisné auoit nom Michel, & l'autre Guillaume. Leur pere les ayant logez retint l'endroit où ils demeuroient, & les laisse là : où ils furent assez long' temps sans luy rescrire : & mesme il se contentoit d'en sçauoir des nouvelles par les

* *Grimaulde.* R.

1. *Patrias.* ] Compatriotes parmi les Poitevins, qui ont force noms en *as.*

païſans qui alloient quelquesfois à Poitiers : par leſquels il enuoyoit quelquesfois à ſes enfans des formages, des iambons, & des ſouliers bien (2) bobelinez. Aduint que tous deux tomberent malades : dont le petit mourut ; & l'aiſné qui n'eſtoit encore guery, n'auoit la commodité d'eſcrire à ſon

---

2. *Bobelinez.* ] C'eſt-à-dire rapetaſſés. *Bobelin*, dans Rabelais, Liv. 2. Ch. 29. & dans ſa Prognoſtication Pantagrueline, Ch. 5 ſemble être pris pour un bout de cuir à mettre aux ſouliers qui en ont beſoin : car que peut ſignifier dans les deux endroits cités *rataconneur de bobelins*, ſinon un Savetier appellé *rataconneur*, de l'Italien *taccone* ; en François *bobelin*, du Latin *bobulinum*, diminutif de *bubulinum*, s'entend *corium*, parceque le cuir de bœuf eſt le meilleur pour la durée. Ainſi *Rataconneur de bobelins* eſt un Savetier qui ratache des bouts de cuir, dits *bobelins*, aux vieux ſouliers : & *ſouliers bobelinés*, ou *rabobelinés*, ſont ceux où l'on a mis des bobelins.

pere, la mort de ſon frere. Au bout de quelque temps ce pere fut aduerty qu'il eſtoit mort vn de ſes enfans : mais on ne luy ſceut pas dire lequel c'eſtoit. Dequoy eſtant bien faſché, fit faire vne lettre au Vicaire de la paroiſſe, laquelle portoit en la ſuſcription, (3) A mon fils Micha, demeurant au Roay do beu, ou iqui pres : & au dedans de ceſte lettre y auoit entre autres bons propos, Micha, mande moay lo quau ol eſt qui eſt mort, de ton frere Glaume ou de toay : car i'en ſeu en vn gran

3. *A mon fils Micha....* ] C'eſt-à-dire, A mon fils Michel... au Roy des bœufs, ou auprès..... Michel, mandes moi lequel c'eſt qui eſt mort, de ton frere Guillaume ou de toi, car j'en ſuis en une grande peine. Du reſte, je veux bien t'avertir qu'on dit que notre Evêque eſt à Diſſai : Vas y pour prendre courone ; & la prens bonne & grande, afin qu'il n'y faille pas retourner à deux fois.

emoay. Au par ſu i te veu ben aduerty quo diſant que nouſtre Aueſque eſt à (4) Diſſay : Va t'y-en per prendre couronne ; & la pren bonne & grande, afin qu'o n'y faille point torné à deu foay. Maiſtre Micha fut ſi aiſe d'auoir reçeu ceſte lettre de ſon pere, qu'il en guerit incontinent tout ſain : & ſe leve pour faire la reſponce, qui eſtoit pleine de Rhetorique qu'il auoit apriſe à (5) Poyté, laquelle ie ne diray ici à cauſe de brieueté, mais entre autres y auoit : (6) Mon pere, i vous auerti quo

---

4. *Diſſay*. Château en Poitou, ſur le Clain.

5. ] *Poyté*, en Poitevin, c'eſt *Poitiers.* Tabourot, dans ſes Rebus, pag. 30. dit que les Poitevins prononçant un P *poi*, mettent ordinairement trois P, dont le dernier etant le tiers, fait, ſuivant leur prononciation, *Poitiers.*

6. Mon pere, je vous avertis que ce n'eſt pas moi qui ſuis mort ; mais c'eſt

n'eſt pas moay qui ſuis mort, mais ol eſt mon frere Glaume : ol eſt bien vray qu'i eſtay pu malade que li ; Car la pea me tomboit comme à in gorret. N'eſtoi-ce pas vertueuſement eſcript, & vertueuſement reſpondu? Vrayement qui voudroit dire le contraire, il auroit grande envie de (7) tancer.

---

mon frere Guillaume : il eſt bien vrai que j'etois plus malade que lui, car la peau me tomboit comme à un cochon.

7. *Tancer :* ſignifie ici *contredire*, *contrarier*, *diſputer*. *Tenſon*, dans les vieux livres, eſt pris pour *queréle*, *diſpute :* de *tentio*, le ſimple de *contentio*. De *tenſum*, ſupin de *tendere*, dit pour *contendere*, eſt venu le frequentatif *tenſare*, & de *tenſare*, tancer ou tencer. Voyez ci aprês.

*Fin du ſecond Volume.*



